

République Islamique de Mauritanie

Honneur - Fraternité - Justice



Ministère de l'Economie et des Finances

**RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE (RAMO)
DU PLAN D' ACTIONS DE LA
STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE ET DE
PROSPERITE PARTAGEE (SCAPP)
ANNEES 2016-2017**

Version finale

Table des matières

LISTE DES ABREVIATIONS.....	3
RESUME ANALYTIQUE.....	6
INTRODUCTION	9
1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA SCAPP	10
2. BILAN DU PLAN D’ACTIONS DE LA SCAPP EN 2016/2017.....	11
2.1 BILAN DES CHANTIERS STRATEGIQUES DU LEVIER 1 RELATIF A LA PROMOTION D’UNE CROISSANCE FORTE, DURABLE ET INCLUSIVE	11
2.1.1. Evolution macro-économique.....	11
2.1.2. Chantier 1 : Promotion d’une croissance plus diversifiée des secteurs porteurs.....	12
2.1.3. Chantier 2 : Promotion du secteur privé et l’amélioration de la pratique des affaires	15
2.1.4. Chantier 3 : Renforcement des infrastructures de soutien de la croissance.....	16
2.2 BILAN DES CHANTIERS STRATEGIQUES DU LEVIER 2 RELATIF AU DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET L’ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	19
2.2.1. Chantier 4 : Chantier stratégique de relèvement de l’accès et de la qualité de l’éducation et de la formation professionnelle	20
2.2.2. Chantier 5 stratégique d’amélioration des conditions d’accès aux services de santé.....	25
2.2.3. Chantier 6 stratégique de l’emploi pour tous et de promotion de la jeunesse, de la culture et du sport	26
2.2.4. Chantier 7 stratégique : Meilleure résilience des couches les plus vulnérables	27
2.3 BILAN DES CHANTIERS DU LEVIER 3 PORTANT SUR LE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE.....	33
2.3.1 Chantier 8 : Gouvernance politique, cohésion sociale, paix et sécurité	33
2.3.2 Chantier 9 stratégique de la consolidation de l’Etat de droit, des droits humains et de la justice ...	34
2.3.3 Chantier 10 stratégique de la capture du dividende démographique.....	35
2.3.4 Chantier 11 stratégique de promotion de la participation citoyenne des femmes et la lutte contre les discriminations basées sur le genre	36
2.3.5 Chantier 12 stratégique de la transformation de l’administration publique	37
2.3.6 Chantier 13 stratégique d’une meilleure gouvernance économique et financière.....	38
2.3.7 Chantier 14 stratégique du développement local et de la décentralisation	40
2.3.8 Chantier 15 stratégique d’une meilleure gouvernance environnementale, de gestion rationnelle des ressources naturelles et de réduction des risques de désastres	41
3. PROGRES, CONTRAINTES, DEFIS, DIFFICULTES RENCONTREES	45
4. PRINCIPALES ORIENTATIONS POUR 2018.....	47
5. ANNEXES	49
5.1 ANNEXE 1 : REALISATIONS PAR LEVIER	49
5.2 ANNEXE 2 : EVOLUTION DES INDICATEURS DE LA SCAPP EN 2016/2017.....	84
5.3 ANNEXE 3 : CONSOLIDATION DE LA PROGRAMMATION POUR 2018	121

Liste des abréviations

AA	Attaché d'Administration
AC	Administrateur Civil
AEP :	Adduction d'Eau Potable
AFD	Agence française de développement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AMCC II :	Alliance Mondiale pour le Changement Climatique
AMP :	Aires Marines Protégées
ANGMV :	Agence Nationale de la Grande Muraille Verte
ANRPTS	Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisés
APAUS	Agence pour la Promotion de l'Accès Universel aux Services de base
APD	Avant-projet Détaillé
ARM	Autorité de Régulation des Marchés
BAD	Banque Africaine de Développement
BCI	Budget Consolidé d'Investissement
BHCNUDH	Bureau du Haut-commissariat des Nations Unies pour le Droits de l'Homme
BIT	Bureau International du Travail
BTP :	Bâtiment et Travaux Publics
CAEBDE	Comité Africain d'Experts sur le Bien-être et les Droits de l'Enfant
CARSEC	Centre d'accueil et de Réinsertion des enfants en conflit avec la loi
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CDE	Convention des Droits de l'Enfant
CDHAH	Commissariat aux Droits de l'Homme et à l'Action Humanitaire
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDS	Comité de Développement Sectoriel
CIPD	Comité interministériel de prévention de la délinquance
CISD	Centre d'Information, de Sensibilisation et de Documentation
CNAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
CNDH	Commission Nationale des Droits de l'Homme
CNS	Conseil National de la Statistique
CNSS	Caisse National pour la Sécurité Social
CNULCC	Convention des Nations Unies relative à la Lutte contre la corruption
COVACC	Centre Opérationnel de Veille et d'Alerte de Conduite des Crises
CPIA	Country Policy and Institutional Assessment
CSA :	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CTS	Comité Technique Sectoriel
DAAF	Direction des Affaires Administratives et Financières
DB	Doing Business
DCEP	Direction de la Coopération des Etudes et de la programmation
DEPC	Direction des Etudes, de la Programmation et de la Coopération
DGAPE	Direction Générale d'Appui au Processus Electoral
DGAPLP	Direction Générale des Affaires Politiques et des Libertés Publiques
DGAT	Direction Générale de l'Administration Territoriale
DGB	Direction Générale du Budget
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DGFP	Direction Générale de la Fonction Publique
DGPC	Direction Générale de la Protection Civile
DGPSD	Direction Générale des Politiques et des Stratégies de Développement
DGSN	Direction Générale de la Sureté Nationale

DGT	Direction Générale du Travail
DH	Droits de l'Homme
DRA	Direction de la Réforme de l'Administration,
DRS	Direction Régionale de la Sureté
DSI	Direction des Systèmes d'Information
EESS	Evaluation Environnementale, Sociale et Stratégique
EMGN	Etat-major de la Garde Nationale
ENAJM	Ecole Nationale d'Administration, de Journalisme et de Magistrature
ENAJM	Ecole Nationale d'Administration, de Journalisme et de Magistrature
EPA	Etablissements public à caractère administratif
EPCV	Enquêtes Permanentes sur les Conditions de Vie des ménages
EPIC	Etablissement Public A caractère Industriel et Commercial
EPU	Examen périodique universel
ETR-ML :	Etablissement d'Exécution des Travaux réalisés en Matériaux Locaux
FACI :	Fermes Agricoles Communautaires Intégrées ;
FASH	Fonds d'Aide et de Secours Humanitaire
FRD	Fonds Régional de Développement
GEMOC	unité de maintien de l'ordre de la Garde Nationale
GGSR	Groupement Général de la Sécurité des Routes
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
Ha :	Hectare
HCDH	Haut-commissariat aux droits de l'homme
IDE	Investissement Direct Etranger
IDH	Indice de Développement Humain
IGAT	Inspection Générale de l'Administration Territoriale
JMLCC	Journée Mondiale de Lutte Contre la Corruption
JO	Journal Officiel
Km :	Kilomètre
LOLF	Loi d'Orientation de la Loi des Finances
MA	Ministère de l'Agriculture
MASEF :	Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille
MAU FPU 1	Force Mauritanienne de Maintien de la Paix
MAU FPU 2	Force Mauritanienne de Maintien de la Paix
ME	Ministère de l'Elevage
MEDD :	Ministère de l'environnement de développement durable
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEFPTIC :	Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Technologies de l'Information et de la Communication
MFPTMA	Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MIDEC	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MJ	Ministère de la Justice
MRO	Unité Monétaire (Ouguiya)
MSG-PR	Ministre Secrétaire Général à la Présidence
NASMO	Note Annuelle Sectorielle de Mise en Œuvre
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCI	Organisation de la Coopération Islamique
ODD :	Objectifs de Développement Durable
OIM	Organisation Internationale de Migration
OIT	Office Internationale de Travail
OLM :	Observatoire du Littoral Mauritanien

OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONMT	Office National de Médecine du Travail
ONS	Office National de la Statistique
ONS	Office National de la Statistique
OPPE	Ordonnance pour la Protection Pénale des Enfants
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PCB :	Polychlorobiphényle
PDDH	Projet de Promotion des Droits Humains et Dialogue sur les Droits Humains
PDI	Pôles de Développement Intégré
PGIVC	Programme de Gestion Intégré des Villes Côtières
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Programme d'Investissement Prioritaire
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PNALCTP	plan national d'action de lutte contre la traite des personnes
PNDHD	Programme National de Déminage Humanitaire pour le Développement
PNIDDLE	Programme national intégré d'appui à la décentralisation, au développement local et à l'emploi des jeunes
PNIME	Programme National Intégré d'Appui, à la Micro et petite Entreprise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP	Partenariat Public et Privé
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAC	Réseau Administratif de Commandement
RAG	Rédacteur d'Administration Générale
REG	Restes Explosifs de Guerre
RAMO	Rapport Annuel de Mise en Œuvre
RS :	Registre Social
SCAPP :	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SIG	Système d'Information Géographique
SNAT :	Société Nationale des Aménagements et Travaux
SNEDD :	Stratégie Nationale de l'Environnement et du Développement Durable
SNRCS	Stratégie Nationale pour le Renforcement de la Cohésion Sociale
SPT	Sous-comité des Nations Unies pour la Prévention de la Torture
SRMNIN	Santé, Reproductive, Maternelle, Néonatale, Infantile et Nutritionnelle
SSN	Système Statistique National
SST	Santé et Sécurité au Travail
SWEDD	Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel
SWOT :	Analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces
UE	Union Européenne
UM	Unité Monétaire (Ouguiya)
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
VAINCRE	Valorisation des Initiatives de Croissance Régionale Equitable
WGI	Worldwide Governance Indicators
ZIB :	Zones d'Intérêt Biologique

RESUME ANALYTIQUE

1. La Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) est basée sur une vision de développement favorisant une croissance économique accélérée et diversifiée, inclusive et réductrice des inégalités et durable. Elle se décline en trois leviers stratégiques correspondant aux objectifs stratégiques retenus pour assurer cette croissance, à même de réaliser une prospérité profitable à tous : (i) la promotion d'une croissance forte, durable et inclusive ; (ii) le développement du capital humain et de l'accès aux services sociaux de base ; et (iii) le renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions.

2. Le plan d'actions à mettre en œuvre au cours du premier quinquennat s'articule autour de 15 chantiers stratégiques, eux-mêmes déclinés en 59 interventions prioritaires à mener sous forme de réformes, de programmes, de projets ou d'actions significatives. Le processus de préparation du rapport annuel de mise en œuvre (RAMO) pour les années 2016-2017 a comporté une première étape portant sur l'élaboration des Notes Annuelles Sectorielles de Mise en Œuvre (NASMO) et la seconde étape a consisté à élaborer les rapports de groupes de travail des leviers stratégiques (GTLS). La consolidation de ces derniers rapports constitue la dernière étape de ce processus débouchant sur la production du RAMO, objet du présent document qui présente : (i) les objectifs stratégiques de la SCAPP ; (ii) le bilan opérationnel pour la période, (iii) les contraintes, défis, et difficultés rencontrées ainsi que (iv) les orientations et programmation pour 2018.

3. Concernant le chantier de la promotion d'une croissance plus diversifiée des secteurs porteurs de la croissance, plusieurs actions importantes ont été menées, notamment dans les domaines de l'agriculture (augmentation des superficies aménagées cultivables, exploitation optimale des ressources en eau, renforcement des capacités des acteurs et définition d'un mécanisme de financement de l'agriculture) et de l'élevage (construction de nouvelles infrastructures, renforcement du contrôle sur la qualité des intrants d'élevage, suivi de la santé animale et amélioration des espèces). Le secteur des pêches enregistre une nette augmentation du produit des exportations qui ont atteint la valeur de 26,1 milliards MRU pour les dix premiers mois de 2017 contre 20,6 milliards MRU pour la même période de 2016, soit une progression de 26%). Quant au niveau secteur minier, il y a lieu de noter la participation de l'Etat désormais à hauteur à 20% au lieu de 10% dans les nouveaux projets d'exploitation, la réglementation de l'exploitation des mines semi-industrielle (mines à petite échelles) et de la mine artisanale (l'orpaillage), l'octroi de 24 titres miniers et 2 nouveaux permis d'exploitation ainsi que le renouvellement de 9 titres miniers de recherche.

4. S'agissant du chantier de promotion du secteur privé et d'amélioration du climat des affaires le gouvernement a continué à mettre en œuvre la feuille de route visant à mettre en place des conditions idéales pour entreprendre. Cette politique volontariste a permis à notre pays de gagner, rien que pour l'année 2017, 10 places dans le classement du Doing Business, notamment en raison de l'adoption de la loi sur le code des droits réels, la mise en place d'un processus de création d'entreprises en conformité avec les standards internationaux, l'amélioration du traitement des demandes d'agrément aux régimes privilégiés du Code des Investissements et l'adoption de la loi relative au Partenariat Public-Privé (PPP) et ses décrets d'application.

5. Concernant le chantier des infrastructures de soutien à la croissance, une part importante du programme de développement et d'entretien des infrastructures structurantes a été réalisée. Il s'agit particulièrement des infrastructures énergétiques (l'augmentation de la capacité de production de l'énergie renouvelable, à la construction de centrales éolienne et solaire), du transport (désenclavement intérieur et extérieur du pays), de l'hydraulique (l'accès à l'eau potable et la construction d'infrastructures hydrauliques), des TIC et de l'artisanat.

6. Le chantier stratégique de relèvement de l'accès et de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle a connu d'importants progrès ces deux dernières années. Il est à noter l'élargissement de capacité de l'enseignement fondamental et secondaire par la construction de 75 nouvelles écoles et 54 collèges / lycées et la réhabilitation de 40 autres, l'amélioration de conditions de vie (mise en place de 100 nouvelles cantines scolaires et distribution d'environ 20 000 kits scolaires). Le TNS a atteint 80,4% en 2017

contre 75% en 2016 et le TAP est passé de 80% en 2016 et 92% en 2017, par conséquent la cible fixée à 85% pour 2020 est donc dépassée. L'indice de parité de genre est supérieur à l'unité depuis plusieurs années. Concernant l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, le département est engagé dans une dynamique de réforme qui a permis la prise de mesures et la réalisation de plusieurs activités tendant à préparer de meilleures conditions pour la réalisation des objectifs. Le pilotage institutionnel et la gouvernance du système ont été renforcés, entre autres, par la création de l'Autorité mauritanienne d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (AMAQ-ES).

7. Plusieurs progrès ont été réalisés dans le chantier stratégique d'amélioration des conditions d'accès aux services de santé. Le secteur de la santé a adopté des réformes importantes allant dans le sens de l'amélioration de sa gouvernance (stratégie de financement basé sur les résultats) et a amélioré ses prestations par la création de nouvelles Circonscriptions Sanitaires d'Arrondissements et d'Aires de Santé et le recrutement de 1818 agents de santé nécessaires pour renforcer ses ressources humaines.

8. S'agissant du chantier stratégique de l'emploi pour tous et de promotion de la jeunesse, de la culture et du sport, les interventions des deux sous-secteurs ont ciblé les actions d'une démarche d'ensemble issue d'une vision sectorielle engageant tous les acteurs concernés. Aussi, l'Emploi a vu des progrès notamment la réduction du chômage de 12.9% en 2014 à 11.8% en 2017 et la diversification des opportunités d'emploi par la création 601 MPE et PME entre 2016 et 2017.

9. Les interventions diverses du chantier stratégique d'une meilleure résilience des couches les plus vulnérables ont connu des avancées significatives. Des progrès ont été enregistrés dans le développement du secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement durant la période 2016-2017 du premier plan d'action de la SCAPP, en particulier dans le domaine de l'accès à l'eau potable et c'est grâce à l'accélération du processus de construction d'infrastructures de base, de gros projets hydrauliques ont été réalisés (Aftout Sahli) ou en cours (Dhar, Aftout Chergui, ...). Dans le domaine de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, le département a poursuivi un important programme de construction de bâtiments et d'équipements publics au profit des divers secteurs (construction des logements économiques et des logements sociaux, en plus de l'aménagement et de la viabilisation de parcelles destinées à des habitations). La politique culturelle adoptée a mis en valeur la riche et grande diversité culturelle qui constitue une source de force et de fierté nationale, pour améliorer les conditions de vie des populations et contribuer à la lutte contre la pauvreté, à travers des activités créatrices de richesse et d'opportunités et d'emplois. Le Commissariat à la sécurité alimentaire, CSA, prend en charge des filets sociaux qui intègrent la Stratégie nationale de protection sociale. L'agence Tadamoun, faisant de l'accès à l'éducation le principal ascenseur social pour toute lutte contre la pauvreté et les séquelles de l'esclavage a procédé par la mise en place au profit des populations cibles d'infrastructures scolaires et sanitaires complètes, d'importantes infrastructures d'accès à l'eau potable et de logements sociaux décentes. Elle a également accompagné ces efforts de renforcement de l'offre sanitaire et d'éducation, par une importante action visant à stimuler la demande de ces services et consistant en la mise en œuvre du programme national des transferts sociaux « Tekavoul » dont l'objectif principal est renforcer l'investissement des 100 000 ménages les plus pauvres dans leur capital humain.

10. Des progrès remarquables ont été enregistrés dans le chantier stratégique de la Gouvernance Politique, la cohésion sociale, la paix et la sécurité. En effet, la gouvernance politique a progressé par l'amélioration substantielle des conditions et des moyens de travail des autorités administratives et le renforcement des ressources humaines par l'injection d'un sang neuf avec le redéploiement des AC, AA et RAG issus des deux dernières promotions de l'ENAJM. De même les moyens des forces de défense et de sécurité ont été renforcés par le recrutement de ressources humaines, l'acquisition d'équipements modernes, la formation ainsi que la réalisation d'infrastructures appropriées. La gestion des migrations désormais facilitée grâce au Registre National Biométrique des Populations.

11. Concernant le chantier stratégique de la consolidation de l'Etat de droit, des droits humains et de la justice, plusieurs initiatives gouvernementales ont été entreprises en vue de renforcer le secteur de la justice

notamment l'adoption d'un arsenal législatif diversifié qui favorise l'accès à la justice et l'amélioration de son image, la lutte contre l'esclavage et la torture, l'amélioration des dispositions en matière de renforcement de l'état de droit.

12. Concernant le chantier stratégique du dividende démographique, le bilan des interventions est consolidé d'une part dans le cadre de l'engagement politique en faveur du dividende démographique par l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de communication pour le changement social et de comportement ainsi que la mise en place d'un observatoire national du dividende démographique. D'autre part, l'accélération des politiques en faveur du dividende démographique fait suite à l'élaboration d'une nouvelle politique nationale de population accordant un intérêt particulier à la question de la transition démographique et mettant l'accent sur les priorités sectorielles pour la capture du dividende démographique.

13. Pour atteindre les objectifs du chantier stratégique de promotion de la participation citoyenne des femmes et la lutte contre les discriminations basées sur le genre, le gouvernement a mis en œuvre plusieurs programmes, guidé par les stratégies et les interventions du chantier. Il est à noter que dans le domaine de la promotion féminine des actions ont été opérées en faveur d'une politique garantissant l'institutionnalisation du genre et une meilleure implication des femmes dans la vie publique, tout comme plusieurs activités de promotion du bien-être de la femme ont été poursuivies.

14. Plusieurs progrès ont été réalisés dans le chantier stratégique de la transformation de l'administration publique avec un focus particulier sur l'amélioration de la gestion des fonctionnaires, la législation en matière d'emploi et la modernisation de l'administration publique.

15. Concernant la gouvernance économique et financière l'activité s'est articulée autour de quatre chantiers de développement et de neuf interventions prioritaires qui sont menées sous forme de réformes, de programmes, de projets ou d'actions significatives. Plusieurs actions importantes ont été menées dans le domaine de l'accélération des réformes pour l'amélioration du climat et de la pratique des affaires, dans le développement de l'investissement privé et des investissements directs étrangers ainsi que dans la gouvernance économique et la promotion des PME. La gouvernance financière a été fortement marquée par la réforme des marchés publics et la restructuration de ses organes ainsi que la réforme des Epas.

16. Dans les domaines de droits de l'homme et de l'action humanitaire, le bilan des réalisations durant la période sous revue montre la cohérence entre les objectifs stratégiques sectoriels retenus par la SCAPP et la Stratégie du CDHAH dans les deux domaines précités. Pour ce qui est de la lutte contre la pauvreté et l'éradication des séquelles de l'esclavage, et partant du principe que l'accès à l'éducation et à la santé constitue le principal ascenseur social, l'agence TADAMOUN a axé son intervention sur la mise en place d'infrastructures scolaires et sanitaires complètes ainsi que sur l'accès à l'eau potable et à un habitat décent. Elle s'est également investie dans la construction de barrages et l'aménagement de périmètres agricoles au profit des populations les plus vulnérables.

17. Dans le secteur de l'Environnement et du Développement Durable, l'accent a été mis sur la protection de la nature de manière générale tant par la lutte contre les effets de la pollution et du changement climatique que par la conservation de la biodiversité et le contrôle environnemental. Un bilan important d'implantation d'arbre est présenté par l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte.

INTRODUCTION

18. Le présent rapport rend compte de la mise en œuvre du Plan d'actions de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) pour la période 2016-2017. Il constitue le premier rapport du genre depuis l'adoption de la SCAPP en 2017. Le premier plan d'actions de la SCAPP couvrant la période 2016-2020 a pour objectif de mettre en place les conditions favorables à une croissance forte, durable et inclusive à même de réaliser une prospérité profitable à tous, en vue de satisfaire les besoins essentiels de tous les citoyens et leur assurer un mieux-être. Ce plan d'actions opérationnalise la SCAPP sur la première période quinquennale de sa mise en œuvre à travers trois leviers convergents correspondants aux objectifs stratégiques retenus : (i) Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive ; (ii) Développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base ; et (iii) Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions

19. Le rapport annuel de mise en œuvre (RAMO) pour les années 2016-2017 a été élaboré sur la base des rapports de groupes de travail des leviers stratégiques (GTLS) et les Notes Annuelles Sectorielles de Mise en Œuvre (NASMO), produits à cet effet par le dispositif de suivi et évaluation en vigueur actuellement et appelé à être réformé en 2018-2019 pour le rendre plus performant.

20. Le contenu de ce rapport couvre les principales réalisations inscrites dans les différentes interventions de la SCAPP. Les actions menées au cours des deux premières années de ce quinquennat ont vu la réalisation d'actions importantes en matière de consolidation des acquis et le lancement des réformes économiques et sociales visant à créer un environnement propice à une croissance forte inclusive et durable afin de réduire rapidement et considérablement la pauvreté.

21. Le rapport commence par un rappel des objectifs de la SCAPP, suivi par le bilan 2016–2017 mettant en exergue les progrès réalisés, l'analyse des contraintes, défis et difficultés rencontrés par la mise en œuvre du premier plan d'actions au cours de la période sous revue et présente les orientations et programmes qui devront être réalisés en 2018.

1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA SCAPP

22. La vision promue par la SCAPP est fondée sur les valeurs de l’Islam sunnite et tolérant, de la cohésion et de la paix sociales, de l’équité et de la solidarité, de l’unité nationale, de la justice et de la démocratie, de la transparence et des droits de l’Homme dans un cadre de bonne gouvernance. Cette vision consiste à réaliser une croissance économique forte, inclusive et durable, en vue de satisfaire les besoins essentiels de tous les citoyens et leur assurer un mieux-être.

23. Pour y parvenir, trois leviers convergents constituent les objectifs stratégiques retenus pour assurer cette croissance, à même de réaliser une prospérité profitable à tous. Ces objectifs généraux sont déclinés en leviers stratégiques comme suit :

■ Levier stratégique 1 : Promouvoir une croissance forte, durable et inclusive

24. Il s’agit de créer les conditions d’une croissance économique forte, durable et inclusive à travers des transformations structurelles de l’économie et de la société qui favorisent : a) l’émergence et le renforcement de secteurs créateurs de richesses et d’emplois (ODD8) à même d’assurer l’inclusion sociale et de satisfaire la demande interne, notamment à travers l’initiative privée et l’innovation, et b) l’amélioration des capacités d’exportation du pays et de son attraction pour les investissements directs étrangers (IDE).

25. Ce levier est décliné en trois chantiers stratégiques et dix-sept interventions :

- Chantier de promotion d’une croissance plus diversifiée des secteurs porteurs (8 interventions).
- Chantier de la promotion du secteur privé et de l’amélioration de la pratique des affaires (5 interventions).
- Chantier de renforcement des infrastructures de soutien à la croissance (4 interventions).

■ Levier stratégique 2 : Développer le capital humain et l’accès aux services sociaux de base

26. Ce levier vise en particulier à développer le capital humain à travers le relèvement de la qualité et de l’accès à l’éducation et à la santé et aux autres services sociaux de base ainsi que le renforcement de la protection sociale. Cet objectif sera recherché à travers 4 chantiers et 14 interventions :

- Le chantier de relèvement de la qualité de l’éducation et de la formation professionnelle (6 interventions) ;
- Le chantier des conditions d’accès aux services de santé (2 interventions) ;
- Le chantier de l’emploi et de la promotion de la jeunesse, de la culture et du sport (2 interventions) ;
- Le chantier d’une meilleure résilience des couches les plus vulnérables (4 interventions).

■ Levier stratégique 3 : Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions

27. La gouvernance sera renforcée, notamment à travers la consolidation de l’Etat de droit et de la démocratie, la cohésion sociale et l’équité, la sécurité, et le respect des droits humains, l’efficacité de la gestion économique, financière et environnementale, ainsi que l’approfondissement de la décentralisation. Cet objectif sera recherché à travers 8 chantiers et 26 interventions :

- Chantier de la gouvernance politique, cohésion sociale, paix et sécurité (5 interventions)
- Chantier de la consolidation de l’Etat de droit, des droits humains et de la justice (3 interventions)
- Chantier de la capture du dividende démographique (2 interventions)
- Chantier de la promotion de la participation citoyenne des femmes (2 interventions)
- Chantier de relèvement de la qualité de l’administration publique (4 interventions)
- Chantier de la gouvernance économique et financière (5 interventions)
- Chantier du développement local et de la décentralisation (2 interventions)
- Chantier d’une meilleure gouvernance environnementale, de gestion rationnelle des ressources naturelles et de réduction des risques de désastres (3 interventions).

2. BILAN DU PLAN D' ACTIONS DE LA SCAPP EN 2016/2017

2.1 Bilan des chantiers stratégiques du levier 1 relatif à la promotion d'une croissance forte, durable et inclusive

2.1.1. Evolution macro-économique

28. Le premier plan d'actions de la SCAPP reposait sur les objectifs de croissance définis ci-après, comparés aux résultats obtenus de la situation économique de la période 2016-2017.

indicateurs macroéconomiques	Prévisions SCAPP (%)		Réalizations (%)	
	2016	2017	2016	2017
Taux de croissance réel du PIB	3,1	4,1	1,8	3
Taux de croissance réel du PIB (hors pétrole)	3,5	3,9	2,1	3,9
Taux de croissance réel du PIB (hors industries extractives)	3,4	4,2	2,0	4,4
Taux de croissance réel du PIB extractif	0,3	8,9	0,7	-7,1
Taux d'inflation moyen annuel	1,5	2,6	1,5	2,3

Source : cadrage macroéconomique Septembre 2018

29. Au regard des réalisations, il apparaît que la politique économique menée au cours de la période a permis de juguler l'inflation et de contenir l'impact négatif du secteur extractif sur le reste de l'économie, à travers la redynamisation du secteur non extractif.

30. La croissance économique s'est établie à +1,8 % en 2016 et +3% en 2017. Ces résultats ont été moins favorables que les tendances respectives de +3,1% et +4,1%, telles que contenues dans les prévisions de la SCAPP. Deux principales raisons expliquent ce constat :

- Les principaux facteurs explicatifs du ralentissement de la croissance économique en 2016 par rapport aux prévisions retenues par la SCAPP ont principalement découlé des aléas climatiques dont l'impact a été négatif sur le secteur agropastoral, auquel s'ajoutent les conséquences négatives de la conjoncture internationale sur le développement du secteur extractif.
- En 2017, l'économie mauritanienne a souffert des conséquences d'une baisse plus prononcée de l'activité extractive par rapport à sa prévision initiale. Cette activité, de par son importance dans la structure de l'économie a connu une baisse de 7,1% contre 4,4% en prévision initiale, eu égard à un recul plus que prévu de la production de la SNIM et du gaz. Néanmoins, cette baisse a été contenue par des performances plus favorables enregistrées par les secteurs de l'agriculture, de la pêche, des services, notamment le transport, les télécommunications et les administrations publiques (APU), ainsi que la bonne orientation de la production manufacturière. Ainsi, la croissance économique de 2017 initialement estimée à 4,1% s'est située à 3,1%. Hors secteur extractif, cette croissance s'est située à +4,4% contre une prévision initiale de +4,2%.

31. Globalement, ces performances de l'économie mauritanienne enregistrées en 2017 sont notamment obtenues grâce aux efforts visant le maintien des grands équilibres macroéconomiques, la lutte contre l'inflation, l'encouragement de l'investissement privé et l'augmentation de l'investissement public.

32. L'inflation mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) s'est établie à environ 2,3% en 2017. Le niveau des réserves de change, en dépit d'un contexte de faiblesse persistante des cours

des produits de base, a pu être maintenu à un niveau satisfaisant et s'est établi en décembre 2017 à 850 millions USD, soit l'équivalent de près de 5 mois d'importations de biens et services.

33. Les performances enregistrées par les chantiers du levier 1 relatif à la réalisation d'une croissance forte durable et inclusive sont le fruit, en grande partie des actions multiformes menées simultanément au niveau des trois chantiers stratégiques suivants :

- La promotion d'une croissance plus diversifiée des secteurs porteurs ;
- La promotion du secteur privé et l'amélioration de la pratique des affaires ;
- Le renforcement des infrastructures de soutien à la croissance.

2.1.2. Chantier 1 : Promotion d'une croissance plus diversifiée des secteurs porteurs

34. Les réformes stratégiques et activités menées en faveur de la promotion des secteurs porteurs de l'économie nationale sont présentées pour chacune des interventions de la SCAPP.

a) Promotion d'une agriculture à la fois productive, compétitive et durable

35. Le développement de l'agriculture et sa modernisation sont au cœur des priorités de la SCAPP. Ceci s'est matérialisé par la poursuite et l'accélération de la mise en œuvre effective de la stratégie de développement du secteur rural dont les priorités sont la diversification agricole, l'augmentation des superficies cultivables, l'exploitation optimale des ressources en eau, le renforcement des capacités des acteurs et la définition d'un mécanisme de financement de l'agriculture, une priorité absolue.

36. Les actions de développement menées entre 2016 et 2017 ont porté en priorité sur le développement des superficies cultivables, l'amélioration des conditions d'irrigation, l'intensification et la diversification des productions agricoles et la protection des cultures.

37. Les principaux travaux de réhabilitation et d'extension de périmètres agricoles ont concerné :

- les travaux d'aménagement de l'extension du Casier Pilote de Boghé sur 2210 ha ;
- la réalisation des travaux d'aménagement de N'Kik à Rosso (250 ha) ;
- les travaux de réhabilitation de 24 Périmètres villageois, 14 au Trarza et 10 au Brakna sur une superficie de 644 ha.
- et la réhabilitation du réseau d'irrigation du périmètre de Foum Gleita (800 ha)

38. L'amélioration des conditions d'irrigation a porté sur :

- la construction du chenal d'Aftout Essahili sur une longueur de 55 km permettant d'irriguer plus de 25 000 ha et la réalisation d'autres ouvrages de régulation des eaux ;
- le Curage, le faucardage et l'entretien des axes hydrauliques (133 ha curés) et (145 m3 faucardés)
- la construction et la réhabilitation de barrage et digues notamment la construction de 22 ouvrages et de confortement de 400 digues et diguettes pour la mise en valeur de 4070 ha de culture de décrue.

39. L'intensification et la diversification des productions agricoles ont comporté, entre autres, l'installation de plusieurs périmètres pilotes maraîchers sur une superficie de 682 ha dont 94 périmètres pilotes réalisés au profit des coopératives féminines. A ce sujet, il est aussi à noter la mise en œuvre d'une panoplie d'actions destinée au développement du système de culture oasien, dont notamment :

- des travaux assez avancés, en vue de la construction de l'unité de conditionnement des dattes et du laboratoire des cultures in-vitro à Atar ;
- l'acquisition d'équipements de forages pour 150 puits, ce qui a permis l'irrigation de 37500 palmiers.

40. En ce qui concerne la lutte contre les ennemis des cultures, on note en particulier :

- la fourniture et la pose de matériels de clôture en fils barbelés sur 400 Km linéaires assurant la protection de 10 000 ha de terres cultivées ;
- l'exécution du programme annuel de lutte anti-aviaire et contre les autres ennemis de cultures ;
- la réalisation d'ouvrages de protection des cultures sur 180 Km couvrant 9380 ha de cultures ;

41. A noter aussi que le staff en charge du conseil agricole a été renforcé par la formation de 112 techniciens et techniciens supérieurs.

b) Accroissement des retombées du secteur de l'élevage

42. La mise en œuvre de la SCAPP dans le domaine de l'élevage s'est focalisée sur le développement du secteur, sa modernisation et son intégration à l'économie. Au-delà de la révision du cadre juridique les activités menées ont porté sur la construction de nouvelles infrastructures, le renforcement du contrôle sur la qualité des intrants d'élevage, le suivi de la santé animale et l'amélioration des espèces.

43. Au niveau des infrastructures on note la construction de :

- 3 aires d'abattage
- 2 abattoirs
- 89 parcs de vaccination
- 03 postes frontaliers d'inspection vétérinaire
- 01 centre de développement de dromadaire
- 01 ferme d'insémination artificielle
- 01 centre de formation sur les techniques de l'élevage

44. En plus de ceci, une campagne annuelle de vaccination du cheptel est instaurée. Dans ce cadre, 6.800 000 têtes animales sont vaccinées chaque année par 52 équipes de vaccination mobilisées sur l'ensemble du territoire national pour une durée de quatre mois et le suivi sanitaire a été étendu au contrôle vétérinaire des abattoirs et aires d'abattage. Le renforcement du contrôle sur les intrants d'élevage a couvert plus de cent mille tonnes d'aliments importés. Il est aussi à signaler que les progrès enregistrés en matière d'insémination artificielle ont permis de traiter 5260 vaches.

45. Le renforcement de la qualité de services a porté sur la formation de 192 cadres et techniciens du Ministère.

c) Préservation du patrimoine halieutique et environnemental marin et intégration accrue du secteur de la pêche dans l'économie nationale et mondiale

46. Concernant le secteur de la pêche, la mise en œuvre de la SCAPP s'est matérialisée par la poursuite des réformes engagées dans le cadre de la nouvelle stratégie de gestion responsable pour un développement durable du secteur pour la période 2015–2019. Cette mise en œuvre a permis une nette augmentation du produit des exportations qui ont atteint la valeur de 26,1 milliards MRU pour les dix premiers mois de 2017, contre 20,6 milliards MRU pour la même période en 2016, soit une progression de 26%.

47. En matière d'emploi, le secteur génère actuellement 60 000 emplois, dont 42 000 dans la pêche artisanale. Par ailleurs, la mauritanisation a permis de créer en 2017 des centaines de nouveaux emplois.

48. En outre, les efforts en matière de développement des outils de production et de traitement des produits halieutiques ont été intensifiés. Dans ce cadre, le nombre des entreprises a atteint 145 usines de traitement conformes aux normes sanitaires pour une capacité de stockage avoisinant 60 000 tonnes.

49. Dans le domaine de la formation maritime, durant l'année 2017, l'Académie Navale a formé environ 1100 pêcheurs artisans, dont environ 80% ont été insérés dans le secteur, et a recyclé 1000 pêcheurs artisans actifs.

50. En matière de lutte contre la pauvreté, la Société Nationale de Distribution des Poissons (SNDP) a distribué cette même année plus de 9000 tonnes au profit des populations pauvres au niveau des 182 points de vente installés dans plusieurs Moughataas du pays.

51. Pour améliorer la durabilité de la pêche, la recherche scientifique a été intensifiée. Dans ce cadre, les données relatives à l'évaluation des ressources, l'étude des écosystèmes et le suivi des systèmes d'exploitation ont été collectées, traitées et analysées.

d) Renforcement de la promotion et la mise en valeur du potentiel minier et pétrolier

52. Le secteur minier continue de faire l'objet d'une attention particulière, notamment en matière de promotion et de connaissance du potentiel. Dans ce cadre, la quatrième édition des Mauritanides a été organisée, les résultats de la prospection minière dans les deux zones d'Agane (brakna) et de Zednas (Tiris) ont été présentés et deux campagnes de recherche dans les deux Hodhs ont été organisées.

53. L'amélioration du cadre légal avait permis d'une part la révision et la consolidation des lois existantes en une loi, y compris la convention minière type et la participation de l'Etat à hauteur de 20% au lieu de 10% dans de nouveaux projets (Or à Tijrit, phosphate à Bofal, quartz à Tmeimichat et sable noir à Legouichich). A cela s'ajoute l'adoption en 2017 du décret relatif à l'exploitation des mines semi-industrielle « mines à petite échelles» et l'élaboration en 2017 du cadre légal des activités de la mine artisanale (orpaillage).

54. Par ailleurs, l'assainissement du cadastre minier a été entrepris, ce qui a permis l'annulation de toutes les demandes qui ne répondent pas aux conditions d'octrois de permis de recherche. L'année 2017 a vu l'octroi de 24 titres miniers, deux (2) nouveaux permis d'exploitation, le renouvellement de 9 titres miniers de recherche et l'élaboration d'un portail pour l'accès à l'information sur le secteur minier.

e) Impulsion au secteur industriel

55. Depuis la mise en œuvre de la SCAPP, le Gouvernement s'est attelé à impulser ce secteur important pour le développement économique du pays à travers le lancement d'un processus de pilotage fondé sur le partenariat Public-Privé, le renforcement des capacités en matière de normalisation et de suivi de l'industrie, le lancement de l'aménagement de zones et de domaines industriels, ainsi que la création de structures techniques d'appui au développement industriel. Ces actions visent à soutenir l'amélioration de la compétitivité du secteur industriel, de favoriser son intégration à l'économie nationale et de faciliter son accès aux différents marchés. Dans cette perspective le Gouvernement, en collaboration avec l'ONUDI, a défini un cadre programme qui découle de cette stratégie.

f) Promotion du commerce et consolidation des conditions d'un fonctionnement équilibré et transparent des marchés

56. La période 2016 – 2017 est marquée par l'élaboration de la Stratégie Nationale du Commerce Extérieur dont l'objectif principal est de faire le bilan des progrès accomplis dans l'intégration du commerce aux programmes nationaux de développement. Elle se base sur une analyse actualisée des mutations de l'environnement économique, institutionnel et sociopolitique de la Mauritanie.

57. Par ailleurs le Département en charge du Commerce a développé un modèle d'équilibre général calculable pour analyser l'impact des Accords de Partenariats Economiques sur les politiques économiques de réduction de la pauvreté et a formulé des projets porteurs éligibles aux financements issus de ces accords.

g) Redynamisation et développement de l'activité touristique

58. Les efforts en matière de promotion du tourisme ont permis de réhabiliter l'image de notre pays à travers son retrait de la zone rouge. Cette nouvelle donne et l'excellent environnement de sécurité qui prévaut dans le pays permettront d'insuffler une nouvelle dynamique de développement de l'activité touristique.

h) Promotion d'un artisanat créatif, conservateur de mémoire et générateur de revenus et d'emplois décents

59. Les efforts en matière d'artisanat ont permis : (i) la création d'un environnement permettant de préserver ce patrimoine, (ii) le renforcement des capacités de ses acteurs et (iii) d'obtenir plus de visibilité et de débouchés pour la production de ce secteur. Dans ce cadre les travaux de réfection de la foire nationale ont été lancés. Les autres actions d'envergure ont porté sur :

- le soutien financier et la supervision de nombreuses participations aux expositions de l'industrie traditionnelle de caractère national et international ;
- la création et l'appui aux initiatives dans le domaine de musées, de sites historiques et thématiques ;
- l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement culturel et socioéconomique des villes anciennes ;
- la réalisation d'études et de plans architecturaux pour la construction d'un village artisanal avec un centre international des expositions, des espaces artisanaux dans les Wilayas, d'un palais de la culture et d'un centre national des beaux-arts ;
- le financement de coopératives dans le domaine de l'artisanat ; et
- l'organisation d'une foire artisanale féminine.

2.1.3. Chantier 2 : Promotion du secteur privé et l'amélioration de la pratique des affaires

60. En matière de promotion du secteur privé et d'amélioration du climat des affaires : le gouvernement a continué à mettre en œuvre une feuille de route visant à mettre en place des conditions idéales pour promouvoir le développement du secteur privé et améliorer la pratique des affaires. Cette politique volontariste a permis à notre pays de gagner, rien que pour l'année 2017, 10 places dans le classement du Doing Business, notamment en raison de l'adoption de la loi sur le code des droits réels, la mise en place d'un processus de création d'entreprises en conformité avec les standards internationaux, l'amélioration du traitement des demandes d'agrément aux régimes privilégiés du Code des Investissements et l'adoption de la loi relative au Partenariat Public-Privé (PPP) et ses décrets d'application.

61. Concernant ce chantier, les activités ci-dessous ont été réalisées au titre des années 2016 et 2017.

a. Accélération des réformes engagées pour l'amélioration du climat et de la pratique des affaires

- la préparation de lancement et suivi des études stratégiques (Etude sur le code des droits réels, Etude sur les filières porteuses),
- l'adoption de la loi sur le code des droits réels,
- la Mise en œuvre de la Feuille de route Doing Business 2016-2017 et l'élaboration de la feuille de route des réformes Doing Business 2018-2019.

b. Renforcement du partenariat public-privé

- Adoption de la loi relative au Partenariat Public-Privé (PPP) (Loi n° 2017-006 du 1er février 2017) et de son décret d'application, mise en place d'un Comité interministériel du développement des partenariats public-privé en Mauritanie (Arrêté n° 828/2016/PM 31 août 2016) et mise en place d'un Comité technique d'appui au développement des partenariats public-privé en Mauritanie (Arrêté n° 850/2016/MEF du 08 septembre 2016). Les détails de cette réforme figurent plus loin dans la partie dédiée à la gouvernance économique.

c. Promotion d'un secteur financier solide et inclusif

- Le renforcement de la supervision des banques et institutions financières ;
- La modernisation et l'automatisation de la Centrale des Risques ;
- Le développement d'un cadre législatif pour les établissements de paiement / gestion de monnaie électronique et la promotion de la monnaie électronique et des instruments modernes de paiement ;
- Le lancement du processus de révision de la loi bancaire et du statut de la BCM.
- L'adoption d'une instruction sur les instruments de politique monétaire et d'une circulaire relative aux procédures d'application de ces instruments ;
- La promotion de la finance islamique : mise en place d'un comité Charia dans le cadre de la mise en place du marché monétaire islamique et le lancement du Marché monétaire islamique : le premier Bon Islamique du trésor a été émis le 29 mai 2017.
- La conception d'un écosystème de paiement mobile interopérable regroupant les banques et les opérateurs de téléphonie mobile ;
- L'adaptation de la loi sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la mise en place d'un système électronique sécurisé et d'échange d'informations financières entre la CANIF et le système bancaire et le renforcement des capacités du personnel des différentes institutions concernées ;
- La Création d'une commission de suivi de l'Evaluation Nationale de Risques (ENR) sous la présidence du Premier Ministre par l'arrêté n° 994 / PM en date du 21/11/2016.
- Le financement des PME : distribution de ligne du crédit du Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES)

- La mise en place d'un système de Transferts Automatisés RTGS.

d. Développement de l'investissement privé et des investissements directs étrangers

- Elaboration du Code de droits réels, des créneaux porteurs dans le cadre du Projet d'Appui à la Gouvernance et la Croissance Inclusive (PAGOCI), financé par la BAD ;
- Vulgarisation du Code des Investissements et les nouvelles dispositions d'encouragement de développement régional ;
- Projet de révision du Code des investissements,
- Elaboration d'accords de promotion et de protection des Investissements entre notre pays et des pays amis ;
- Participation aux événements internationaux de promotion des investissements.

e. Promotion de la création des PME

- La réduction du nombre de procédures de création des entreprises, du coût et de délai et la mise en vigueur du paiement unique au Guichet Unique ;
- le re-engineering du processus de création d'entreprises en conformité avec les standards internationaux de Doing Business y compris la mise en œuvre des améliorations nécessaires sur l'espace du Guichet Unique ;
- le développement d'un site web dynamique et paramétrable du Guichet Unique.

2.1.4. Chantier 3 : Renforcement des infrastructures de soutien de la croissance

62. La mise en œuvre de la SCAPP en matière de développement des infrastructures de soutien à la croissance inclusive et durable, a permis la réalisation d'une part importante du programme de développement et d'entretien des infrastructures structurantes afin de favoriser une exploitation optimale et durable des différentes ressources du pays. Dans ce cadre, des infrastructures énergétiques, de transport, de l'hydraulique, des TIC et de l'artisanat pour les années 2016 et 2017 ont été réalisées.

1) Garantir la disponibilité de services énergétiques notamment les énergies propres à un coût abordable aux unités économiques

63. Les efforts du département en matière d'électricité durant ces deux années ont porté sur :
- l'augmentation de la capacité de production de l'énergie renouvelable à travers : (i) la Construction de la centrale éolienne de 100 MW à Boulanouar (en phase de construction) ;(ii) la construction d'une centrale solaire de 50 MW à Nouakchott (réceptionnée en novembre 2017) ;
 - la réalisation de l'hybridation avec des unités solaires de 8 centrales thermiques ;
 - la construction en cours des centrales hybrides de Kiffa, Néma et Adel Bagrou;
 - la construction de centrales hybrides à Birette, Ndiago, Tendeghmadjek ;
 - la finalisation d'une étude d'hybridation de 13 nouvelles localités ;
 - l'extension du réseau interconnecté à travers : (i) une ligne de 33KV entre Kaédi et Boghé (en cours), (ii) une ligne de 33 kV entre Boghé et Bouhedida (réalisée) et (iii) une ligne de 33 kV projet Est (650 km de lignes- travaux en cours) ;
 - le lancement de l'appel d'offres de l'électrification de la zone Aftout Echergui ;
 - la densification des réseaux de distribution des localités de l'intérieur dans le cadre des projets «PEREL» et «Atar et Oueds» ;
 - l'électrification des périmètres agricoles entre Rosso et Boghé ;
 - l'électrification du chenal de l'Aftout (en cours) ;
 - la construction de la ligne 33kV entre Selibaby et Kiffa par l'OMVS (en cours); et
 - la construction du Centre National de Conduite en cours.
64. Notons que le département a mis en place un système de transport et de développement des interconnexions avec les pays limitrophes à travers les projets suivants :

- Projet de ligne HT 225 kV Nouakchott – Nouadhibou (début des travaux d’ingénierie par l’entreprise indienne attributaire) ;
- Projet ligne HT 225 kV Nkc-Zoueratt (lancement de l’appel d’offres en juin 2017) ;
- Projet de ligne HT 225 kV Nkc-Tobène (passation de marchés en cours).

65. Pour ce qui est de l’exécution des projets, les actions menées sont relatives aux travaux de construction :

- de la centrale solaire 50 MW de Nouakchott ;
- du Centre National de Conduite à Nouakchott ;
- de la ligne 225 kV Nouakchott-Nouadhibou ;
- de la ligne 90 kV Aleg-Boghé et de la ligne 33 kV Boutilimit-Sangrava ;
- des centrales hybrides HFO/Solaire et des réseaux MT et BT associés de Kiffa, Néma, Adel Bagrou, de Benichab et d’Aiou ;
- des réseaux MT du projet Atar et Oued, Boghé-Kaédi et Boghé-Bouhdida ;

66. En outre, le Département a poursuivi les actions visant à l’élaboration des études de faisabilité et/ou la mise en œuvre des processus de passation des marchés par les structures opérationnelles pour les projets suivants :

- la centrale éolienne de 100 MW de Boulanouar ;
- la ligne 225 kV Nouakchott -Zouérate ;
- la ligne 225 kV Nouakchott- Frontière Sénégal ;
- la ligne 225 kV Nouakchott-Kiffa-Mali ;
- la ligne 33 kV Sélibaby-Kiffa ;
- le projet Aftout Echergui (ligne 90 kV Sélibaby-Mbout et plus de 300 km de lignes MT dans l’Aftout) ;
- le projet de boucle MT Kaédi-Sélibaby-Mbout,
- le projet des quatre centrales hybrides éoliennes du littoral.

2) Renforcement des investissements en infrastructures des secteurs de l’équipement et des transports

67. Le plan d’actions prioritaires 2016-2020 du département de l’Equipement et des Transports constitue le premier plan d’action quinquennal dans ce domaine pour la mise en œuvre de la SCAPP. Il s’articule autour d’un chantier de développement et d’une intervention prioritaire qui est menée sous forme de réformes, de programmes, de projets ou d’actions significatives.

68. Les résultats de développement obtenus au cours des deux premières années de ce quinquennat se présentent comme suit :

69. Concernant le désenclavement des chefs-lieux de Moughataas et des zones d’extrême pauvreté, le département a réalisé 413 km de travaux neufs et a procédé à la réhabilitation de 191 km de route. Les travaux de démarrage des routes de RN1-bénichab, Zravia-Tamchekett et Bassiknou-Fassala ont été lancés.

70. Concernant les travaux de voiries urbaines, le département a procédé à l’extension, la réhabilitation et la modernisation des voiries de Nouakchott et de Kaédi.

71. Les études pour la réalisation du Pont de Rosso ont été finalisées. Celles des autoroutes de Nouakchott-Boutilimitt, Boutilimitt-Aleg et Nouakchott-Nouadhibou sont envisagées.

72. La définition d’un système d’entretien routier, ainsi que la mise en place d’un fonds d’entretien et de sécurité routière et la répartition des rôles, restent encore envisagées. L’entretien routier durant les années passées avait été confié à l’ENER sous forme de deux contrats programmes.

73. En matière de sécurité routière, le département a développé une application de suivi des accidents de la route et a procédé à la formation des forces de sécurité en charge du suivi et de la prévention en matière de sécurité routière. Il a lancé une campagne nationale de sensibilisation sur la sécurité routière et a mis à jour et adapté le cadre réglementaire, en relevant le niveau coercitif.

74. Concernant les équipements aéroportuaires, l'année 2016 a connu la mise en service, de l'aéroport international d'Oum Tounsi, l'acquisition de lots d'équipements de sûreté et la réception de la piste d'atterrissage de l'aéroport de Teyarett el Ouassa. Les travaux de la piste de Bir Mogrein ont démarré en 2017. Par ailleurs, la période a été marquée par le renforcement du parc d'avions de la Mauritania Air lines qui a acquis un avion neuf de type Boeing 737-800 en 2016 et un autre de type Boeing 737 800 max en 2017.

75. Les travaux de dragage et d'approfondissement des accès nautiques du PANPA ainsi que la digue de protection contre l'ensablement à l'extrémité Nord-Ouest, ont été finalisés. Les études de faisabilité du terminal à conteneur sont en cours de réalisation. Les travaux du port de pêche de Tanit et du port logistique de N'Diogo sont en cours de réalisation. La construction du port en eau profonde de Nouadhibou est toujours en phase d'études, Le financement de celui de Vernana situé à 28 km au Sud de Nouakchott a été bouclé par la Chine.

76. L'état des réalisations de ce secteur au titre des années 2016 et 2017, en lien avec les prévisions de la SCAPP est présenté par chantier et par intervention sous l'annexe n° 1.

3) Développement du secteur de l'hydraulique (AEP)

77. Le département en charge de l'hydraulique et de l'assainissement a réalisé durant les deux premières années de mise en œuvre de la SCAPP les activités ci-dessous :

- 266 systèmes d'alimentation en eau potable, 394 forages d'exploitation et 122 équipements de points d'eau (dont la quasi-totalité en fonctionnant à l'énergie solaire),
- 30 blocs de latrines publiques,
- au niveau urbain, les travaux sur le projet d'assainissement des eaux pluviales et souterraines de Nouakchott ont atteint un niveau d'avancement global en fin 2017 de 49% environ.
- l'acquisition et l'installation de 35 équipements d'exhaure solaires dans diverses localités.
- pose de 1300 km de conduites en PEHD et fonte et la réalisation de plus de 40.000 branchements particuliers respectant les normes en la matière à Nouakchott.
- Finalisation et mise en exploitation du projet Aftout Echergui.
- le projet visant l'alimentation en eau potable de certaines villes, centres et localités du Hodh Echergui sera mis en service partielle en janvier 2018.
- Le Programme de renforcement des AEP des villes de l'intérieur achevé et le taux de réalisation technique est de 95%.

78. le bilan du PNISER est présenté comme suit :

- o 49 forages d'exploitation ont été réalisés sur les 50 prévus,
- o 10 systèmes d'AEP ont été réhabilités,
- o 8 nouveaux systèmes sur 29 ont été réalisés, 9 sont en cours de réalisation et 12 sont au stade d'attribution,
- o 8 stations pastorales sont en cours de réalisation
- o 40 blocs de latrines type quatre cabines sont en cours de réalisation.
- dans le cadre de la coopération MHA/Unicef, et pour améliorer l'accès à l'eau potable les actions suivantes ont été menées en 2016 et 2017 :
 - o la Mise à disposition du MHA de 5 Laboratoires portables et leurs réactifs pour assurer le control de la qualité de l'eau
 - o la Promotion du plan de sécurité de l'eau à travers le développement de test pilote dans les wilayas du Brakna et du Gorgol

- l'opérationnalisation du traitement de l'eau à domicile avec l'installation de 47 Unités de production d'eau de Javel dans 47 localités au Brakna, au Hodh elgharbi et au Guidimagha.
- les projets réalisés par l'agence TADAMOUN sont de 29 AEP.
- les Projets réalisés par l'APAUS dans le cadre du Projet FADES phase 1 : 130 AEP réalisées et/ou réhabilitées.
- dans le domaine de l'assainissement en milieu rural : la mise en œuvre de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) et l'adoption de la stratégie par le MHA pour promouvoir l'assainissement en milieu rural. C'est ainsi que 75340 latrines ont été construites et 45775 latrines ont été améliorées durant cette période.
- d'importantes réalisations ont pu être achevées dans le sous-secteur assainissement aussi bien pour le volet développé en milieu rural que pour le volet développé en milieu urbain.

4) *Promotion de l'innovation et des Tic*

79. En matière des Technologies de l'Information et de la Communication : les principales réalisations sont :

- Réalisation de 16 centres d'accès communautaires aux TIC en milieu rural dénommés « Cyber cités»
- Couverture en réseaux de communications électroniques des zones Nord sur l'axe Zouerate - Bir Mogreine - Ain Bently
- Développement en cours d'une nouvelle version du portail des services publics.
- Elaboration de la Stratégie nationale de cyber-Sécurité
- Elaboration de la stratégie de migration vers la TNT et d'un business plan
- Adoption de quatre lois : (i) loi d'orientation relative à la Société Mauritanienne de l'Information, (ii) loi sur la cybercriminalité, (iii) loi sur les données personnelles, (iv) loi sur les transactions électroniques ;
- Construction de 3 bureaux de poste à Mbout, Bababé et Kankossa et réhabilitation d'un bureau de poste à Boutilimit.
- Mise en place des transferts électroniques d'argent au niveau national et international au niveau de 33 bureaux de poste.
- Mise en service d'un Centre de formation opérationnel et entièrement équipé au niveau du siège de la MAURIPOSTE.

2.2 Bilan des chantiers stratégiques du levier 2 relatif au développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base

80. Les orientations visant à promouvoir une croissance forte et inclusive sont appuyées par le deuxième levier consacré au développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base. Ce levier vise à promouvoir le développement d'un capital humain ayant les caractéristiques quantitatives et qualitatives à même de faciliter la croissance économique et d'en tirer le meilleur profit, loin de toutes sortes d'inégalités. Un engagement de fonds sur ce levier est un impératif pour rendre l'ambitieuse la transformation économique visée, à la fois possible et profitable à tous et donnera à ses fruits la durabilité souhaitée. Cet objectif sera réalisé à travers les objectifs spécifiques suivants :

- ✓ Améliorer l'accès, la qualité et la pertinence de l'éducation et de la formation professionnelle ;
- ✓ Améliorer les conditions d'accès à des services de santé et de nutrition de qualité ;
- ✓ Assurer l'emploi productif et le travail décent pour tous ;
- ✓ Promouvoir la jeunesse, la culture et les sports ;

- ✓ Assurer une forte inclusion sociale par un accès équitable à des services de base de qualité.
- ✓ Extension de la couverture en électricité

2.2.1. Chantier 4 : Chantier stratégique de relèvement de l'accès et de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle

i. Garantir à tous une éducation de base, d'au moins 10 ans, assise sur un enseignement préscolaire élargi et de qualité

81. Le bilan des réalisations 2016-2017 pour l'éducation nationale au niveau de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire fait apparaître d'importantes réalisations au niveau de l'accès et de l'équité, mais des résultats moindres en matière de qualité et de gestion. Les activités réalisées au cours de la période visée ont consommé un montant de 19544 758 760 MRO, dont près de 69% sur le BCI et 31% sur ressources extérieures. Le coût des investissements prioritaires dans ces sous-secteurs, d'ici 2018, a été estimé dans la SCAPP à 22 milliards d'ouguiyas dont 12 milliards à rechercher. La mobilisation des financements prévisionnels a été réalisée à un taux de 89% dont plus de 2/3 (69%) sur budget de l'Etat. Il est à noter, cependant que les efforts engagés dans ce cadre ont servi pour 93% au développement des infrastructures scolaires. L'état de mise en œuvre se présente comme suit :

82. En matière de renforcement et restructuration de l'offre en vue d'élargir la capacité d'accueil :
- a. 75 écoles fondamentales construites et 24 sont en cours de construction ;
 - b. 40 écoles ont été réhabilités sur budget de l'Etat en plus du renforcement des infrastructures de 200 établissements, notamment par la construction de bureaux directeurs, de latrines, de clôtures et de l'approvisionnement de 45 écoles en eau, hygiène et assainissement et construction de 121 salles des classes;
 - c. Développement et validation d'un modèle architectural d'école primaire complète en matériaux locaux (terre) autonome en eau et énergie ;
83. Au plan de la promotion de l'alimentation en milieu scolaire, les réalisations concernent :
- d. 100 nouvelles cantines scolaires ont été mises en place dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP) et 493 cantines scolaires ont bénéficié de paniers alimentaires couvrant 89.495 élèves dont 51% sont des filles, en plus de la formation de 300 directeurs, enseignants et parents d'élèves sur la gestion des cantines et l'hygiène en milieu scolaire ;
 - e. Un programme de réponse aux sites d'urgence traitant la crise nutritionnelle en milieu scolaire a été supervisé, ciblant notamment les réfugiés maliens ;
84. Dans le cadre de l'amélioration de la qualité et de l'efficacité interne de l'enseignement fondamental visant à Renforcer la qualité de la Formation Initiale des enseignants et l'adapter aux exigences de la réforme, les activités suivantes ont été réalisées :
- f. Quatre évaluations des acquis des élèves maîtres ont été organisées à l'effet d'identifier les forces à consolider et les insuffisances à combler pour améliorer la qualité et la pertinence de la formation initiale des enseignants ;
 - g. Les formateurs et les personnels d'encadrement des ENIs ont bénéficié d'un renforcement des capacités, à travers une visite d'expérience en Tunisie effectuée par les responsables des ENIs et tous les formateurs des disciplines scientifiques ont subi une formation en didactique des disciplines et en évaluation ;
 - h. Plusieurs actions visant la Mise à niveau des ENI et l'Amélioration des conditions d'apprentissage ont été mises en œuvre, dont notamment :
 - i. La réhabilitation, l'aménagement et l'équipement des labos de langues dans les ENIs d'Aïoun et de Nouakchott ;
 - ii. L'acquisition d'équipement administratif et de ressources pédagogiques pour les ENIs de Nouakchott, d'Aioun, d'Akjoujt et de Kaédi ;
 - iii. L'appui à la formation initiale linguistique des élèves-maîtres avec la certification au niveau B1 et plus de 1019 élèves/maîtres sur 1600 formés en langue seconde ;

iv. La formation des maitres d'écoles d'application à l'accueil et à l'encadrement des élèves/maitres ;

85. La Matrice des indicateurs de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de la SCAPP prévoit, au titre de cette intervention, quatre indicateurs concernant le fondamental : le TNS (80,4% en 2017 contre 75% en 2016), le TAP (80% en 2016 et de 92% environ en 2017, par conséquent la cible fixée à 85% pour 2020 est donc dépassée), l'indice de parité de genre (supérieur à l'unité depuis plusieurs années) et la proportion d'élèves ayant réussi le CEP (a baissé de 36,61% en 2016 à 25,79% en 2017). Le premier cycle secondaire est ciblé par deux indicateurs : le taux de transition au secondaire et la proportion d'élèves ayant réussi 50% ou plus du score global du BEPC.

ii. Développer l'accès et la qualité du second cycle du secondaire

- Construction et équipement de 54 établissements du secondaire dont 13 collèges de proximité et réhabilitation de 17 autres.
- Réalisation de plusieurs actions pour promouvoir la scolarisation des filles dans le cadre du projet GPE, notamment l'organisation de six campagnes de sensibilisation et la remise de prix à 528 filles lauréates, en plus de la mobilisation d'appuis divers dans le cadre des fonds MALALA ;
- Distribution de Kits scolaires au profit de 18 879 filles au collège ;
- Formation de 6 professeurs femmes en éducation physique et sportives pour 6 établissements pilotes et acquisition de tenues de sport et équipements en vue d'y promouvoir les activités sportives pour filles ;
- Poursuite des efforts visant à étendre progressivement l'expérience des lycées d'excellence ;
- Poursuite de l'expérience pilote de la télévision scolaire qui a été initiée en vue de sa vulgarisation à l'effet de renforcer l'apprentissage des élèves, notamment ceux des classes d'examen avec la production de 61 cours, l'enregistrement de 49 séquences pédagogiques et la diffusion de 38 ;
- Prise de mesures visant la promotion de l'enseignement des sciences et des mathématiques, à travers l'Institution du prix du Président de la République pour les sciences, qui a permis l'organisation de compétitions entre élèves dans le cadre d'olympiades et de rallyes ayant touché respectivement 4 607 et 567 candidats, dans toutes les disciplines scientifiques et pour toutes les classes d'examen au lycée et au collège. Les 12 lauréats pour les olympiades et les trois premières équipes du rallye ont été primés ;
- Réalisation par la CNE d'une évaluation du système d'organisation des examens nationaux avec également l'organisation d'un atelier de formation au profit des professeurs en charge de la correction des épreuves du baccalauréat pour la filière mathématique ;
- Organisation d'une Enquête sur les Indicateurs de Prestation de Services en Éducation (IPSE/SDI).

86. Au niveau de l'état des réformes, le département de l'éducation nationale est déjà engagé dans la mise en œuvre de plusieurs réformes qu'il continue de poursuivre et plusieurs autres importants chantiers de réformes sont en cours d'initiation, dont :

- La réforme du baccalauréat
- La Stratégie de formation et de développement Professionnel des enseignants ;
- La Carte scolaire et la gestion des écoles et
- La Promotion de l'enseignement des sciences

87. Les indicateurs retenus au titre de cette intervention sont le taux de transition au secondaire (54,30% en 2016 à 62,7% en 2017), le TNS (de 35% en 2016 à 27,7% en 2017), l'Indice de parité de genre (a baissé de 0,96 en 2016 à 0,93 en 2017) et la Proportion d'élèves ayant réussis 50% ou plus du score global au BEPC (de 6,95% en 2016 contre n% en 2017).

iii. Améliorer la gouvernance du secteur Educatif

- Finalisation de la mise en place d'un Système d'information et de Gestion de l'éducation (GPE) ;
- Coordination d'un dispositif de prévention et de réponse aux situations d'urgence en éducation ;
- Renforcement de la micro planification scolaire et du regroupement des écoles incomplètes ;
- Appui à la participation communautaire et à l'opérationnalisation des COGES dans le cadre du pilotage de l'éducation de base ;

iv. Améliorer l'accès, la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

88. Les réalisations 2016-2017 dans le cadre de la SCAPP au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sont contraintes par la faible mobilisation des financements. Elles se limitent aux opérations qui étaient en cours, dont le financement était disponible et qui sont constituées essentiellement par les activités de parachèvement du campus universitaire de Nouakchott. Le département est, cependant, engagé dans une dynamique de réforme qui a permis la prise de mesure et la réalisation de plusieurs activités tendant à préparer de meilleures conditions pour la réalisation des objectifs de la SCAPP, si toutefois la mobilisation des financements connaît une évolution favorable. Les activités réalisées au cours de la période visée ont consommé un montant de 5 787 241 MRO, dont près de 25% sur le BCI et 75% sur ressources extérieurs. Au plan physique les principales mesures prises et activités exécutées se présentent comme suit :

- Réalisation d'une étude « diagnostic de l'enseignement supérieur de Mauritanie » ;
- Elaboration des curricula (programmes d'enseignement) pour les formations d'ingénieurs de l'ESP
- Création, en coopération avec la SNIM de l'Institut Supérieur des métiers de la Mines (IS2M) localisé au Centre de Formation Technique de Zouerate ;

89. Au niveau du Renforcement du Pilotage institutionnel et la gouvernance du système

- Création de l'Autorité mauritanienne d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (AMAQ-ES) ;
- Renforcement de la gouvernance et des formations professionnelles de l'université des sciences, de technologie et de médecine

90. Au niveau de l'amélioration de la pertinence, de la qualité des formations et de l'employabilité des diplômés

- Organisation de la première édition du Concours National des Ingénieurs de Mauritanie (CNIM), avec un taux d'admission de 83,7% ;
- 37 élèves sont admis pour suivre leurs études dans des écoles d'ingénieurs en France, au Maroc et en Tunisie.
- Accréditation par le CNESRS des programmes d'enseignement des filières de Licence de l'ISCAE, de l'Académie Navale et de trois établissements privés

v. Au plan de l'amélioration de l'accès aux formations de l'enseignement supérieur :

- Achèvement des travaux de construction de la résidence des garçons (capacité de 2600 lits) et le restaurant universitaire (1000 couverts, avec 4 rotations par repas, il accueille 4000 étudiants) du nouveau campus ;
- La poursuite des travaux de la Faculté des Sciences Economiques et Juridiques, de la Résidence Filles (capacité de 1400 lits), de la Mosquée et des Commerces avec un taux d'avancement estimé à 70%.
- Finalisation des Voiries, Réseaux divers du Campus, avec un taux d'avancement estimé à 90% ;
- Construction d'un restaurant universitaire provisoire, dans l'attente de la finalisation du restaurant principal ;
- Recrutement de 74 enseignants chercheurs et enseignants technologues au profit des Etablissements du Supérieur sur 119 postes ouverts ;

- Recrutement de 21 enseignants chercheurs et enseignants technologues au profit de l'Ecole Supérieure Polytechnique et de l'Académie Navale.
- Sortie d'une première promotion de professeurs agrégés formés au Maroc pour les besoins de l'Institut préparatoire aux grandes écoles d'ingénieurs.

91. En matière de la Promotion d'une recherche scientifique articulée autour des grandes problématiques de développement du pays :

- Lancement du premier portail de la diaspora mauritanienne hautement qualifiée ;
- Fixation des conditions de création des revues scientifiques dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- Définition des critères de création de sociétés savantes dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;
- Création du Haut Conseil à la Recherche et l'Innovation (HCRI) présidée par le Premier Ministre.

92. Le Taux brut de scolarisation (TBS) du Supérieur est passé de 9% en 2015 à 7,8% en 2016 et à 7,3% en 2017. Cette évolution régressive du TBS ne permet pas l'atteinte de la cible de 11% fixée pour ce taux en 2020. Il est à noter que la cible fixée pour ce taux en 2020 (11%) correspond à la moyenne en 2009 dans les pays d'Afrique francophone. Ce qui démontre l'importance du retard à combler 4 points de pourcentage pour arriver en 2020 (dans trois ans) à la situation moyenne de l'Afrique francophone en 2009 (neuf ans plutôt).

- La part du privé est passée de 4% en 2015 à 4,7% en 2016 et à 3,9% en 2017. L'évolution irrégulière de tendance baissière de cette part ne permet pas l'atteinte de la valeur cible fixée à 17% en 2020. Cette cible est par ailleurs irréaliste et doit être révisée sur la base des résultats du MS, scénario SCAPP (7% en 2020 et 12% en 2030).
- La proportion des étudiants boursiers à l'étranger a baissé de 12% en 2015 à 6,18% en 2016 et à 5,89% en 2017. L'objectif cible pour 2020 pour ce taux (6%) a été réalisé.
- Le pourcentage des filières professionnelles et techniques est passé de 7% en 2008 à 18% en 2015, puis à 22% en 2016. La cible fixée à 15% à l'horizon 2020 est dépassée.
- Le pourcentage des étudiants en master et ceux en doctorat est passé respectivement de 10,8% et 1,8% en 2015 à 9,5% et 2% en 2016 et à 12,9% et 1,6% en 2017. L'évolution irrégulière de ce pourcentage, avec, cependant, une tendance linéaire ne permet pas de garantir l'atteinte des cibles respectives de 15% et 3% fixées à l'horizon 2020. Avec la mise en place récente de formations doctorales dans la plupart des facultés il est probable que la tendance s'améliore.

vi. ***Développer la formation technique et professionnelle***

93. En matière de Formation Technique et Professionnelle, le bilan des réalisations se résume ainsi :

- La Révision du cadre juridique : projet de loi sur la Formation professionnelle approuvé en conseil des Ministres ;
- La création d'une capacité additionnelle de formation ayant permis de porter l'offre de formation à 6115 places, aujourd'hui, comparée à un peu plus de 2000 places, en 2008, avec une diversification des filières et une amorce d'une mise en œuvre normée de l'apprentissage, comme mode de formation ;
- Le développement des capacités du FAP-FTP ;
- Formation qualifiante de courte durée au profit de 8000 jeunes déscolarisés ;
- Elaboration de 16 contrats programmes et l'implantation de la démarche qualité au niveau des établissements de la FTP ;
- Elaboration de 20 programmes et supports pédagogiques ;
- Organisation des enquêtes de suivi de l'insertion des sortants de la FTP pour les promotions 2015 et 2016 ;
- L'acquisition d'équipements au profit de 11 établissements et la réhabilitation de 4 établissements.

- Le lancement d'un programme ambitieux de développement, avec un investissement important en Génie civil, qui constituait un véritable frein au développement des capacités du système au cours de la période 2014-2016 ;
- La Mise en œuvre du plan de développement des ressources humaines : Formation technique et pédagogique de plus de 500 formateurs et plus de 200 cadres d'encadrement administratif et pédagogique ;
- Recrutement direct de 5 professeurs d'enseignement technique au profit de la filière TMGM au sein des lycées technique d'Atar et de Nema ;
- Mise en place d'un système dédié aux formateurs consistant au partage de contenu pédagogique, de données et d'informations ;
- Formation de plus de 6115 jeunes (garçons et filles) en formation initiale au cours de l'année scolaire 2016/2017 dans l'ensemble des centres de formation professionnelle.

94. En ce qui concerne les réformes en cours dans le secteur de la formation technique et professionnelle, on cite tout d'abord la révision du cadre juridique qui permettra d'assoir la tutelle pédagogique du Département en matière de formation technique et professionnelle en Mauritanie. Elle va permettre aussi de conformer les modalités de gestion pédagogique du dispositif de la formation professionnelle privée aux normes internationales notamment en ce qui concerne les cahiers de charges pour l'ouverture d'un établissement privé et l'accréditation des filières.

95. Malgré la réalisation d'avancées notoires et l'exécution totale ou partielle de certaines actions prévues dans le cadre du plan d'action de la SCAPP, d'autres actions notamment l'augmentation de la capacité d'accueil des établissements n'ont pas atteint les seuils prévus. Cette capacité a diminué en 2017 par rapport à 2016 et ce malgré l'extension de certains établissements et l'acquisition des équipements. Cette diminution de la capacité d'accueil est due au manque des ressources humaines formatives et la faible capacité de mobilisation de la matière d'œuvre au niveau des établissements. En effet depuis 2016 il n'y a eu aucun recrutement, si nous exceptons le recrutement de cinq professeurs au profit de la filière TMGM, alors qu'il était prévu de recruter 875 formateurs sur cinq ans. Le Ministère de l'Economie et des Finances a accordé un montant pour la prise en charge du paiement de vacataires mais ce montant n'a pas été renouvelé. Les subventions de fonctionnement aussi ne sont pas suffisantes et ont été diminuées en 2017 par la prise en charge des salaires. Cette situation a conduit à la fermeture de certaines spécialités au niveau de chaque établissement ce qui a eu comme conséquence la diminution de la capacité d'accueil.

vii. Promouvoir l'enseignement originel et lutter contre l'analphabétisme

96. Le bilan des réalisations 2016-2017 dans le cadre de la SCAPP au niveau de l'enseignement originel et de l'alphabétisation se présente comme suit :

En matière d'enseignement originel, en plus de l'appui régulier aux mahadras du dispositif d'enseignement originel, les principales actions engagées par le MAIEO se sont concentrées sur la mise en œuvre d'un programme pilote d'implantation de mahadras modèles ciblant les couches vulnérables dans les zones les plus défavorisées (Adwabas et quartiers périphériques des grandes villes). Les activités réalisées dans ce cadre ont permis la mise en place dans le cadre du budget de fonctionnement de 40 Mahadras modèles ayant accueilli plus de 1200 apprenants, bénéficiant chacun d'une bourse et encadrés par 40 enseignants pris en charge. Ce programme orienté prioritairement vers les zones de grande pauvreté offre une importante opportunité d'éducation non formelle par le canal de l'enseignement originel et contribue à la création d'emplois au profit de diplômés chômeurs comme alphabétiseurs. Cette expérience originale et réussie est soutenue par les plus hautes autorités et mérite d'être consolidée pour améliorer sa contribution à l'éducation de base et à la réalisation de l'objectif d'éducation pour tous.

An niveau de l'Alphabétisation : Les activités réalisées en matière d'alphabétisation concernent :

- L'ouverture de 539 classes d'alphabétisation sur l'ensemble du territoire national, ciblant près de 13 475 apprenants, dans des campagnes d'alphabétisation pour une durée de six mois,

- Formation de 60 nouveaux alphabétiseurs, sur les méthodes d'organisation des cours d'alphabétisation et les approches d'animation des apprenants ;
- Organisation de plusieurs formations pour le renforcement des capacités nationales en alphabétisation et d'éducation non formelle.

2.2.2. Chantier 5 stratégique d'amélioration des conditions d'accès aux services de santé

viii. Améliorer la Gouvernance du secteur de la santé

97. En 2016/2017, le Gouvernement a adopté des réformes importantes allant dans le sens de l'amélioration de sa gouvernance du secteur de la santé. Il s'agit de :

- Elaboration et validation de la stratégie de financement basé sur les résultats, détermination d'une nouvelle cartographie basée sur les aires de santé dans un cadre de décentralisation, et mise en œuvre de la stratégie nationale communautaire en santé pour la période 2012-2020.
- Adoption de plusieurs actes juridiques et réglementaires relatifs à la Santé de la reproduction, la Transplantation et greffe d'organes, l'organisation et le fonctionnement d'un Centre National des Opérations d'Urgence de Santé Publique (CNOUSP), la Convention hospitalo-universitaire entre l'Université de Nouakchott Al Assriya et les structures hospitalières, l'extension de l'assurance de la CNAM et l'organisation décentralisée des aires de santé.
- Conduite d'une Revue à Mi-Parcours du PNDS 2012-2020.
- Adoption du Décret 178/2016/MS du 28 juin 2016 fixant l'organisation des formations sanitaires régionales en vue d'améliorer l'organisation et le fonctionnement des structures sanitaires.
- Mise en œuvre de la SNCS et mise à jour du Plan National de Développement Sanitaire pour la période 2017-2020 (PNDS),
- Adoption d'une nouvelle Politique Nationale de Santé à l'horizon 2030.

ix. Améliorer les prestations du secteur de la santé

98. Par ailleurs, de nouvelles Circonscriptions Sanitaires d'Arrondissements et d'Aires de Santé ont été créés ; certains postes de santé ont été transformés en centres de santé pour améliorer les prestations sanitaires fournies à des localités de grande concentration de population, et des hôpitaux ont connu un changement de leur statut passant d'hôpital régional à un établissement public à caractère administratif.

99. Le renforcement des capacités des Comités de développement sanitaires régionaux (CDSR) et des Comités départementaux, dans la lutte contre le paludisme, et le renforcement des capacités des agents de santé dans le domaine de l'information sanitaire (surveillance épidémiologique, SNIS) ont été réalisés et permettront d'améliorer le suivi de la mise en œuvre des programmes de santé au niveau local, ainsi que la transparence et la participation communautaire.

100. Au cours de la période 2016/2017, le Ministère de la santé a recruté 1818 agents de santé nécessaires pour renforcer ses ressources humaines. La construction, extension et équipement des structures de santé, le renforcement de l'arsenal juridique et réglementaire relatif aux médicaments, et la mise en œuvre des actions de lutte contre la maladie (en particulier dans le domaine de la Vaccination) ont été réalisés.

101. La réalisation d'actions visant la santé de la mère et de l'enfant, telles que la mise en œuvre de programmes de formation sur les soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU), la prévention de la transmission mère-enfant (PTME), la planification familiale (PF), l'assistance qualifiée à l'accouchement et l'audit de décès maternel, n'ont pas influé sur la prévalence de contraception ni la couverture en consultation prénatale (femmes enceintes ayant accomplie 4 visites CPN4) qui sont restées à un niveau faible au cours des années de 2015 à 2017.

102. Il est fort à craindre que le taux de mortalité maternelle et néonatale reste à un niveau élevé, si cette tendance se poursuit, du fait que la planification familiale est un des déterminants fortement corrélés à cette dernière.

103. Les ressources financières (fonctionnement et investissement) qui ont été allouées au Ministère de la santé sur le Budget de l'Etat durant la période (2016-2017) se chiffrent à 31 480 862 180 MRO dont 30 473 522 140 MRO ont été dépensés ce qui correspond à un taux d'exécution de 96,8%.

104. Dans le domaine de la nutrition, le pourcentage d'enfants malnutris pris en charge a connu une évolution positive entre 2016 et 2017, passant de 71% à 73%.

105. Les Centres de récupération nutritionnelle en ambulatoire pour les cas sévères (CRENAS) et Centres de récupération nutritionnelle intensive (CRENI) gérés par les services de santé, ont permis d'atteindre un taux de guérison élevé.

2.2.3. Chantier 6 stratégique de l'emploi pour tous et de promotion de la jeunesse, de la culture et du sport

a. Promotion de l'emploi productif et du travail décent pour tous

- La réduction du chômage de 12,9% en 2014 à 11,8% en 2017 et de la précarité des emplois, notamment chez les femmes, les jeunes et les diplômés (Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel (ENE-SI 2017) (voir l'annexe 2, Evolution des indicateurs)
- La diversification des opportunités d'emploi par la création 601 MPE et PME entre 2016 et 2017 ;
- Le renforcement de l'employabilité des demandeurs d'emploi par les stages de préparation à l'emploi : plus de 640 formations de reconversion ou de qualification, 1041 emplois pour CDD ou CDI et 188 jeunes mis en stages.

Autres réalisations :

- Elaboration de la Stratégie Nationale de l'Emploi (SNE), avec comme objectif central de résorber les déficits quantitatifs et qualitatifs de l'emploi à travers quatre axes stratégiques pour la période 2018-2030 ;
- Elaboration de plusieurs études relatives à l'intermédiation, l'intégration des objectifs emplois dans les stratégies sectorielles exemple BTP et le secteur agropastorale, Diagnostic du SIMEF, Amélioration des conditions de délivrance du permis du travail, ...
- Elaboration d'un CDMT et RDP emploi ;
- Diagnostic partagé et recueil des expressions de besoins des institutions cibles chargées de la gestion de la mobilité professionnelle internationale en Mauritanie pour l'ANAPEJ ;
- Etude sur l'élaboration du contrat programme Etat/ANAPEJ, avec comme impact direct 23 700 demandeurs d'emploi et 4100 entreprises auront bénéficié des services de l'ANAPEJ et 10 485 emplois seront créés ;
- Réalisation de la 2ème édition de l'Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel (ENE-SI 2017) ;

b. Promotion de la culture, de la jeunesse et des sports

106. Les associations des jeunes ont, depuis le début de l'année 2017, bénéficié des formations ci-après :
- Formation de 200 jeunes en Vie Associative en partenariat avec l'Unicef en plus de la tenue de 13 sessions en participation des jeunes à la vie publique ;

- Formation en TIC et réseautage pour 27 leaders d'associations et de 157 autres (107 garçons et 50 filles) sur les TIC ;
- Formation de 6000 jeunes des deux sexes sur le volontariat, la citoyenneté et la pratique du vivre ensemble et l'agir ensemble à travers les campagnes exécutées par les partenaires du Projet PCDI (CRM, SCOUTS et FFRIM) en plus de 500 autres jeunes formés sur le volontariat et la citoyenneté ;
- Tenue de 9 sessions de formation sur la cohésion sociale au profit de 160 jeunes ;
- Organisation d'une caravane intitulée citoyenneté, lutte contre la radicalisation et les pratiques néfastes notamment la consommation des drogues. Cette caravane a sillonné les villes d'Akjoujt, d'Atar et de Zouerate et a permis de sensibiliser les jeunes et le mouvement associatif sur ces thèmes importants ;
- Organisation d'une session de formation sur le dialogue entre les institutions ;
- Tenue de 3 ateliers de médiation culturelle et religieuse et sensibilisation de 80 jeunes sur la radicalisation et l'extrémisme violent ;

107. Le projet Prévention des Conflits et Dialogue Interculturel a entrepris un programme de renforcement des capacités des communes relevant des Wilayas ciblées par le projet. Il a, à ce titre, réalisé les actions suivantes :

- La formation de 18 responsables et élus communaux chargés de la jeunesse sur l'implication des jeunes dans la politique et l'action communales ;
- La mise en place de 9 Conseils de Concertation des Jeunes (CCJ).

2.2.4. Chantier 7 stratégique : Meilleure résilience des couches les plus vulnérables

a. Protection sociale, égalité genre, enfance et famille

Dans le domaine de l'enfance et de la famille, les actions mises en œuvre ont trait à la protection de l'enfance et le bien-être de la famille mauritanienne, dans le cadre d'un développement social harmonieux. Plusieurs activités relatives aux modes d'éducation et de garde des jeunes enfants ont été réalisées. Elles ont compris l'organisation et l'équipement des établissements préscolaires, la formation de monitrices, la protection de l'enfance, la prise en charge nutritionnelle, sanitaire et psychosociale des enfants et le renforcement des ressources humaines du secteur dans plusieurs compétences.

- ✓ Le Conseil National de l'Enfance (CNE) a connu une réforme en 2017 et verra sa mise en place en 2018. Il assistera le Département chargé de l'enfance en matière de coordination, d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques, stratégies et programmes de l'enfance.
- ✓ L'adoption du Code Général de Protection de l'Enfant (CGPE) par le Conseil des Ministres en mars 2017 et par l'Assemblée Nationale en juin 2017. Celui-ci vient appuyer le système de protection de l'Enfance.
- ✓ Les conditions d'accueil et d'encadrement des enfants par le Centre de Formation et de Promotion Social des Enfants en situation d'Handicap (CFPSEH) (sourds, aveugles, déficients intellectuels et autiste) ont été améliorées en termes quantitatif et qualitatif dans ses quatre sections.
- ✓ Dans le domaine de la promotion féminine des actions ont été opérées en faveur d'une politique garantissant l'institutionnalisation du genre et une meilleure implication des femmes dans la vie publique. Un comité interministériel Genre présidé par le Premier Ministre a été mis en place. Il a adopté un décret portant création, composition, attributions et fonctionnement d'un mécanisme de coordination, de pilotage et de suivi de la Stratégie nationale d'institutionnalisation du genre, avec également la mise en place de cellules sectorielles « genre » dans plusieurs départements ministériels.
- ✓ Plusieurs activités de promotion du bien-être de la femme ont été poursuivies. En effet, le programme de renforcement des capacités des femmes élues a été réalisé au niveau régional. Des activités de sensibilisation et de mobilisation des communautés, relatives à la promotion de l'espace des

naissances et le bien-être familial, et l'abandon des violences basées sur le genre notamment les MGF, ont été accomplies.

- ✓ Des activités visant la promotion de la Scolarisation des filles ont été lancées dans les wilayas de l'Est et du Sud-Est.

108. Pour les années 2016 et 2017, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire a réalisé des activités traditionnellement inscrites dans sa mission de suivi de la situation alimentaire du pays, d'assistance aux populations en insécurité alimentaire et d'aide aux collectivités pour la mise en œuvre de microprojets. Un ensemble d'activités de développement en rapport avec les objectifs de la SCAPP, visant à renforcer la sécurité alimentaire dans les zones vulnérables du pays, ont porté sur des actifs productifs à travers le système VCT /CCT et le programme de microprojets pour tendre vers une baisse de la prévalence de la sous-alimentation chez les enfants de moins de 5 ans à 7% et une baisse de la prévalence de l'insécurité alimentaire à 17%.

109. Dans le cadre des Programmes VCT, 50 activités de réhabilitation de digue ou barrage, de réhabilitation de périmètre maraichers et ou de puits villageois ou pastoraux, ont été réalisées. Elles ont nécessité la mobilisation au profit des bénéficiaires d'une quantité globale de 888 tonnes de denrées alimentaires au profit des bénéficiaires.

110. Plusieurs microprojets de sécurité alimentaire (582) ont également été réalisés et ont intéressé des clôtures de zone agricole, de petites adductions d'eau potable et des activités génératrices de revenus.

111. Pour 2017 seulement, le programme spécial de microprojets est actuellement en cours de mise en œuvre dans 6 wilayas. Il permettra la réalisation des protections de cultures et de des réhabilitations d'infrastructures hydroagricoles, de mise en place de mini réseau d'approvisionnement en eau potable ainsi que des activités génératrices de revenus.

112. Dans le cadre du programme EMEL, le CSA a assuré de 2015 à 2017, le fonctionnement régulier de près 1.200 boutiques à l'intérieur du pays. Soit 240.000 familles environs (1.200.000 personnes environs) ont ainsi profité d'une vente de denrées alimentaires à prix réduit. Ce fonctionnement régulier des boutiques durant cette période a nécessité la mobilisation par le CSA d'une quantité globale de 185 594 tonnes de plusieurs denrées alimentaires (Blé, Riz, Sucre, Huile Végétale).

113. Pour venir en aide aux populations en insécurité alimentaire, le CSA a organisé au cours de la période 2015-2017, plusieurs interventions sous forme de distributions gratuites de vivres à Nouakchott et dans toutes les communes rurales du pays. Ainsi 28 686 tonnes de denrées alimentaires ont été distribuées au profit de 1 853 505 personnes vulnérables.

114. En 2017, 116 946 ménages dont 20 000 à Nouakchott et 96 946 à l'intérieur du pays soit 584 730 personnes ont pu bénéficier de 6 315 tonnes de vivres durant la période de soudure.

115. Le CSA a également assisté durant la même période un nombre importants d'indigents et victimes de sinistres par la distribution d'une assistance d'urgence globale de 878 tonnes de divers produits alimentaires en plus de kits de secours non alimentaires habituels (nattes, couvertures, tentes...) Ce volet d'aide d'urgence a vu la mobilisation en 2017 de : 16 186 tonnes de vivres, 20 cartons de lait, 1048 kits alimentaires et 323 tentes ayant profité aux sinistrés et aux demandeurs individuels indigents

116. Au cours de la période 2015 – 2017, plusieurs programmes relatifs à la nutrition ont été mis en œuvre, dans le cadre de la prise en charge de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de moins de cinq ans et chez les femmes enceintes et allaitantes. Ainsi, plusieurs Centres d'Alimentation Communautaire ont été ouverts à Nouakchott en 2015 pour des enfants souffrant de la malnutrition et des Centres de Récupération Nutritionnelle Ambulatoire (CRENAM) en 2016 au profit d'enfants et de femmes dans plusieurs wilayas du pays. Par ailleurs, le CSA dans le cadre de sécurité alimentaire et la malnutrition a appuyé, durant la même période (2015-2017), l'alimentation scolaire à travers l'approvisionnement d'un total de 956 cantines scolaires bénéficiant à 165 762 élèves. Ce programme visant à combler le gap causé par le retrait du PAM a mobilisé en 2017 un approvisionnement de 387 cantines au profit de 60.362 élèves.

117. La contribution de l'Agence Nationale TADAMOUN à cette intervention, au cours des années 2016-2017, consistait à promouvoir le développement du capital humain des franges de la population les plus défavorisées (les pauvres, les victimes des séquelles de l'esclavage et les rapatriés).

118. Cette contribution s'est concrétisée à travers son apport dans la mise en œuvre des chantiers stratégiques suivants :

- ✓ Pour améliorer l'accès et la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle
- ✓ En matière d'éducation, l'action de l'agence, au cours de la période 2016-2030 avait comme objectif d'assurer aux victimes des séquelles de l'esclavage, aux rapatriés et aux plus pauvres une offre éducative mieux adaptée. Convaincue que l'éducation constitue un véritable moyen d'ascension sociale et d'épanouissement économique, l'Agence Nationale TADAMOUN a, au cours des années 2016 et 2017, réalisé un programme de construction et d'équipement d'infrastructures scolaires qui a permis :
 - La construction et l'équipement achevés de 25 écoles fondamentales complètes ;
 - La construction et l'équipement achevés de 5 collèges ;
 - La construction achevée de 2 cantines scolaires ;
 - La construction, en cours d'achèvement, de 18 écoles fondamentales complètes
 - La construction, en cours d'achèvement, de 5 collèges.
- ✓ La construction et l'équipement achevés de 25 salles de classes complétant 8 écoles fondamentales incomplètes.
- ✓ Assurer une forte inclusion sociale par un accès équitable à des services de base de qualité
- ✓ L'atteinte de l'objectif spécifique d'assurer aux victimes des séquelles de l'esclavage, aux rapatriés et aux plus pauvres une offre sanitaire de qualité, était recherchée, au cours de la période 2016-2017, à travers les principales réalisations suivantes :
 - La construction et l'équipement de 21 postes de santé
 - La construction et l'équipement en cours d'achèvement de 20 postes de santé
- ✓ Approvisionnement en eau potable et accès aux services d'assainissement : Le programme d'accès à l'eau potable, mis en œuvre par l'agence nationale "Tadamoun" , au cours des années 2016 et 2017 dans l'objectif principal d'assurer aux victimes des séquelles de l'esclavage, aux rapatriés en particulier et aux plus pauvres en général un accès à l'eau potable a permis les réalisations suivantes :
 - La réalisation de 16 forages avec un débit variant entre 3,5 et 60 m³ / heure ;
 - La réalisation de 17 Adductions d'Eau Potable ;
 - L'installation et l'équipement d'exhaures de forages ;

119. Dans le but d'assurer aux populations victimes des séquelles de l'esclavage en particulier et des plus pauvres en général, l'accès à un habitat décent qui se veut accessible et adapté aux populations pauvres et dont la maîtrise d'œuvre est confiée aux acteurs de la filière BTP mauritanienne en vue de contribuer à sa structuration, l'agence nationale "Tadamoun" a exécuté un programme ambitieux de construction de 706 logements sociaux au profit de 4 236 familles pauvres dans les quartiers périphériques de Nouadhibou.

120. Dans le cadre du Programme de filets sociaux visant à promouvoir l'investissement dans le capital humain des enfants des familles en extrême pauvreté (Santé et éducation en particulier), l'action de l'Agence nationale TADAMOUN, au cours de la période 2016-2017, s'est focalisée sur la mise en place de filets de sécurité sociale à travers des transferts sociaux financés dans le cadre du Programme National des Transferts Sociaux « TEKAVOUL » qui cible en priorité les zones du pays avec le plus grand nombre de ménages extrêmes pauvres. Au cours des années 2016-2017, la mise en œuvre effective du programme a permis la réalisation de l'opération d'entrée au programme Tekavoul des 15 656 ménages les plus pauvres des moughataa de M'Bout, Kankoussa, Selibabi et Ghabou. Le résultat de cette opération est la signature par 15656 ménages (récipiendaires et suppléants) d'un engagement moral signifiant leur adhésion effective au programme Tekavoul, soit un taux d'adhésion de 99% parmi les ménages inscrits.

121. Il est également à noter la signature, en 2017, d'une convention avec le CSA, d'un montant de 157 741 400 MRO, pour la mise en œuvre du Programme des Filets Sociaux Réactifs aux Chocs afin de d'assurer une distribution de 34 000 MRO par mois, pendant les trois mois de soudure, au profit de 1014 ménages dans les communes de : Tarengue, N'Djadjibenni et Edebaye Ehel Eguelaye de la moughataa de M'Bout en utilisant la plateforme de paiement de Tekavoul.

122. Des infrastructures agricoles destinées à assurer la résilience des populations victimes des séquelles de l'esclavage, rapatriées et pauvres ont été réalisées au bénéfice d'une population totale estimée à 28 532 individus :

- La réalisation achevée de 14 barrages totalisant 403 ha ;
- La réalisation en cours de 4 barrages totalisant 147 ha
- La réalisation de 7 digues collectives d'une superficie de 125 ha
- La réalisation en cours de 3 digues collectives
- L'aménagement achevé de 2 périmètres totalisant 200 ha
- La réalisation d'un chenal de 4 Km
- L'aménagement, en cours d'achèvement, du périmètre de Thétiane
- La réalisation, en cours d'achèvement, d'ouvrages complémentaires du périmètre
- La réalisation en cours de seuils de ralentissement
- La distribution de 980 charrues à traction animale

123. Dans le cadre des activités génératrices de revenus, le programme des AGR a bénéficié à une population totale estimée à 17 886 individus et couvre la majorité des wilaya du pays, avec pour objectif principal de favoriser l'accès des victimes des séquelles de l'esclavage, des rapatriés et des plus pauvres à de petits crédits (fonds de roulement) qui leur permettent d'exercer des activités génératrices de revenus et créatrices d'emplois. L'atteinte de cet objectif était recherchée en 2016-2017, à travers les réalisations suivantes :

- Le financement de 57 activités génératrices de revenus dans différents domaines (agriculture, élevage, commerce, boulangerie, poulailler, pavage...)
- La distribution de 149 moulins à grains

b. Approvisionnement en eau potable et accès aux services d'assainissement

124. Le bilan de l'accès aux services au niveau de l'Hydraulique et l'Assainissement a permis l'amélioration constante des services du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (milieu rural, milieu urbain, au niveau des barrages et de l'Assainissement) a été l'une des principales priorités des politiques nationales de développement qui se sont traduites par la réalisation de projets stratégiques structurants.

125. Ainsi de 2014 à 2017, plus de 266 systèmes d'alimentation en eau potable, 394 forages d'exploitation et 122 équipements de points d'eau (dont la quasi-totalité en fonctionnant à l'énergie solaire) ont été réalisés, et ont permis de faire passer le taux d'accès à l'eau potable sur la même période 65.4% à environ 70%.

126. Le volet assainissement a connu, au niveau rural, la réalisation de 30 blocs de latrines publiques et a permis à 2284 villages d'être déclarés entièrement assainis, grâce à la réalisation de latrines familiales, faisant passer le taux des villages assainis de 25% en 2014 à 45% en 2017. Au niveau urbain, les travaux sur le projet d'assainissement des eaux pluviales et souterraines de Nouakchott se poursuivent et ont déjà atteint un niveau d'avancement global en fin 2017 de 49% environ.

127. Les principales réalisations du secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement durant la période 2016 et 2017 sont :

128. Dans le milieu rural, l'accès à l'eau potable est une priorité du programme d'équipement des points d'eau en solaire. Ce programme a permis au cours de cette année, l'acquisition et l'installation de 35 équipements d'exhaure solaires dans diverses localités.

129. Le projet du réseau de distribution de Nouakchott, qui a comme objectif de doter la ville d'un réseau moderne de distribution d'eau en adéquation avec l'apport des infrastructures d'Aftout Essahli achevé et mis en service depuis fin 2010. Le lancement officiel de ce projet a été prononcé au mois de novembre 2011 et sur les 09 lots déjà attribués, 07 lots ont été déjà mis en service. Pour les 03 lots restants l'achèvement des travaux est prévu au mois de Décembre 2017. Ce projet a permis la pose de 1300 km de conduites en PEHD et fonte et la réalisation de plus de 40.000 branchements particuliers respectant les normes en la matière. Les

quartiers périphériques (centre-ville, ksar, Teyarett, Naim, Arafat, et Tarhil) sont alimentés en continu avec des pressions de service dépassant 1.5 bars.

130. Aussi, le déclassement de l'ancien réseau est en phase finale et les poches non couvertes par ce nouveau réseau feront l'objet de la deuxième phase du projet qui va permettre d'atteindre au niveau de la ville de Nouakchott, un taux de couverture de 100% et un taux de branchement de 80%. En attendant, la finalisation de cette deuxième phase qui débutera en janvier 2018, la SNDE a engagé plusieurs actions visant le renforcement et la sécurisation de l'alimentation en eau potable des populations. Il s'agit entre autres de la réalisation de bornes fontaines et de potences dans les quartiers non couverts par le projet.

131. Dans le milieu rural le projet d'Aftout Chargui a pour objectif la couverture des besoins en eau, à partir du barrage de Foug Gleita, de plus 180 000 personnes réparties dans 465 localités du triangle de l'espoir au niveau des wilayas du Gorgol, de l'Assaba et du Brakna. Les lots 1 et 4 concernent la Zone Est et portent sur la station de pompage d'eau brute, de la station de traitement, des réservoirs de stockage et du transport, la pose de conduites, et les Bornes Fontaines. Ces deux lots financés par l'Etat Mauritanien et la Banque Islamique de Développement, sont entièrement réalisés, réceptionnés et mis en exploitation depuis mars 2017. Ils ont permis à ce jour d'alimenter 30 localités dont la ville de Barkéol à partir des eaux du Barrage de Foug-Gleita.

132. Le lot 2 qui concerne les Zone Centre et Nord, est en cours d'exécution et comprend la mise en place de diverses infrastructures, à savoir des réservoirs, des stations de pompage et des conduites de divers diamètres, son état d'avancement est estimé aujourd'hui à près de 58%. Il est financé par l'Etat Mauritanien et le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES). Le démarrage des travaux sur les lots 3 et 5 qui portent sur la Zone Ouest et Sud de l'Aftout sont imminents. Le marché des travaux est notifié en juillet 2017 et il est au stade d'étude d'exécution. Ces deux lots financés par l'Agence Française de Développement portent sur la construction de réservoirs et la pose de conduites.

133. En milieu rural le projet vise l'alimentation en eau potable de certaines villes, centres et localités du Hodh Echarghui pour une population estimée à 105 235 habitants à l'horizon 2030 particulièrement, Néma, Timbédra, Amourj, AdelBagrou, Achemim, HassiEtila et Bangou ainsi que 16 localités situées le long du parcours des conduites d'adduction et ce à partir des deux champs captant Derwich et Boughla situés dans la nappe du Dhar. Les lots qui concernent les conduites adduction (transport) sont achevés ainsi que ceux de la distribution. Le lot qui se rapporte aux stations de pompage et réservoirs de l'axe nord est à 85% d'avancement des travaux. Sa mise en service partielle est prévue en janvier 2018. Le marché concernant le lot de l'axe sud relatif aux stations de pompes et aux réservoirs, est déjà signé et notifié depuis octobre 2017. La mise en service des conduites de l'axe sud en partie est conditionnée par l'achèvement de ce lot.

134. Le Programme de renforcement des AEP des villes de l'intérieur achevé et le taux de réalisation technique est de 95%, ce programme a été exécuté par la SNDE pour améliorer la couverture des besoins en eau des villes déficitaires Guérou, Aoujeft et Aioun et la Construction d'un château d'eau à Guerrou.

135. Le Programme National Intégré pour le Secteur de l'Eau en milieu Rural (PNISER) qui concerne les Wilayas du Gorgol, du Brakna et du Tagant. Destiné à une population estimée à 110 000 habitants, d'importantes réalisations ont vu le jour sous ce programme et certaines activités sont en cours. Le bilan PNISER est présenté comme suit :

- ✓ 49 forages d'exploitation ont été réalisés sur les 50 prévus,
- ✓ 10 systèmes d'AEP ont été réhabilités,
- ✓ 8 nouveaux systèmes sur 29 ont été réalisés, 9 sont en cours de réalisation et 12 sont au stade d'attribution,
- ✓ 8 stations pastorales sont en cours de réalisation ;
- ✓ 40 blocs de latrines type quatre cabines sont en cours de réalisation.

136. Le Projet « 5 wilayas » qui concerne les wilayas des deux Hodh, l'Assaba, le Gorgol et le Guidimagha, prévoit la réalisation de 81 systèmes d'AEP au profit de 105 000 habitants. Tous les marchés ont été attribués, 45 forages d'exploitation ont été réalisés sur les 51 prévus, 8 systèmes d'AEP sont en cours de réalisation et les travaux de réalisation de 98 blocs de latrines ont démarré.

137. Le Programme « Accès à l'eau et à l'assainissement pour tous » (MHA/UNICEF) : Les activités qui sont menées dans le cadre du programme de coopération établi entre le MHA et l'Unicef, dans sa composante

Eau, portent sur la réalisation de plusieurs réseaux d'AEP, équipés en solaire dans les wilayas de Gorgol, de Guidimagha et des deux Hodh ainsi que la réalisation d'une trentaine de postes d'eau solaires installés sur des forages manuels, au Brakna et au Gorgol.

138. Dans le domaine de l'assainissement en milieu rural : la mise en œuvre de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) et l'adoption de la stratégie par le MHA pour promouvoir l'assainissement en milieu rural.

139. En termes de formation : Les besoins en formation sont visibles et le MHA s'active à se doter de moyens nécessaires au financement d'un plan d'action de la formation des équipes. Déjà la direction de l'Assainissement a mis en œuvre une série de formations dédiées à la promotion, la supervision et la mise en œuvre des interventions en assainissement à travers le programme « Accès à l'assainissement et à l'eau pour tous » (MHA/UNICEF/Pays Bas). Elle a aussi commencé à mettre en œuvre, dans le cadre des projets financés par l'AFD/UE son plan de formation notamment pour les volets dédiés aux acteurs de l'assainissement en milieu rural (ONG, communes, maçons, comités villageois d'hygiène, enseignants, clubs d'hygiène scolaire, gestionnaires de latrines publiques).

c. Développement des secteurs des bâtiments et de l'habitat

140. Le bilan des principales réalisations dans le domaine de l'Habitat, l'Urbanisme et l'Aménagement du Territoire :

141. En matière des Bâtiments et Equipements Publics, le Département a poursuivi un important programme de construction de bâtiments et d'équipements publics au profit des divers secteurs (17 infrastructures religieuses –mosquées et mahadras, 50 hôpitaux, centres et postes de santé, 72 écoles primaires, collèges et lycées, 17 stades et maisons des jeunes, 26 équipements marchands -centres commerciaux, marchés, abattoirs et marchés à bétail, 103 Bureaux & Résidences des autorités administratives, 5 Chancelleries et Résidences, 10 Infrastructures justice –palais de justice et prisons- et 5 infrastructures au bénéfice des services de sécurité).

142. Dans le cadre de l'année de l'Education, le Département a mis en œuvre le Programme pour l'Accès et l'Amélioration de la Qualité de l'Education (PAQUE) qui a permis la construction de, 40 écoles fondamentales, 19 collèges, 11 lycées et 2 Ecoles Normales des Instituteurs, pour un montant global de 7,5 milliards d'ouguiya. S'y ajoutent d'autres projets de réhabilitation et construction d'écoles, collèges et lycées sur toute l'étendue du territoire national pour un montant global de 4 milliards d'ouguiya, ce qui ramène le montant des réalisations dans le domaine des infrastructures scolaires et éducatives à 11, 5 milliards d'ouguiya. Ces réalisations ont été confiées en maîtrise d'ouvrage déléguée aux agences sous tutelle du Département : ADU, AMEXTIPE et Société Nationale ISKAN.

143. Le Département a également confié à la Société Nationale ISKAN la construction d'un nouveau marché central développement régional et de l'habitat dans toutes ses dimensions, (ii) l'insuffisance d'infrastructures rendant l'accès difficile des populations urbaines et rurales au marché et aux services de base, et (iii) le manque de mécanisme et d'outils d'entretien des bâtiments et équipements publics, (iv) le développement urbain rapide et anarchique, (v) la forte demande en bâtiments publics et en logements malgré les constructions des logements sociaux et économiques et la distribution des lotissements viabilisés, avec cependant de substantiels moyens financiers injectés, Insuffisances des infrastructures de transport en milieu urbain et périurbain notamment pour les accès aux services sociaux collectifs de base, besoins qui devront être planifiés avec le MET,

144. En matière d'aménagement du territoire, du développement local et de la décentralisation, les orientations de l'Etat ces dernières années se sont focalisées sur une plus grande décentralisation et déconcentration des activités de développement. Plusieurs structures de l'Etat ont été transférées à l'intérieur, pour atténuer les déséquilibres territoriaux constatés. De même, plusieurs projets et programmes de décentralisation ont été mis en place. Les acteurs locaux sont de plus en plus impliqués, mais les moyens humains et matériels devront être renforcés davantage.

2.3 Bilan des chantiers du levier 3 portant sur le renforcement de la gouvernance

2.3.1 Chantier 8 : Gouvernance politique, cohésion sociale, paix et sécurité

a. Amélioration de la gouvernance politique

145. On peut noter : (i) des réformes constitutionnelles qui ont permis d'assurer une meilleure gouvernance politique (ii) adoption d'un nouvel organigramme qui a permis de simplifier, de faciliter la ligne de commandement et de rapprocher davantage l'administration du citoyen, (iii) Développement de l'infrastructure par la construction de 23 bâtiments à usage de bureaux et 19 bâtiments à usage de résidences au profit des autorités administratives (Wali, Hakem, Chef d'Arrondissement, etc.)

146. En matière de décentralisation et du développement local et à propos du renforcement de la politique de décentralisation, les réalisations ont concerné principalement (i) le renforcement des acteurs et des structures d'encadrement et de pilotage de la décentralisation et (ii) La consolidation du cadre institutionnel de la décentralisation.

b. Renforcement des moyens des forces de défense et de sécurité

147. En matière de renforcement des moyens des forces de défense et de sécurité, la priorité a été donnée à la consolidation de la stratégie mise en place en vue d'assurer la sécurité des populations et de leurs biens. L'accent a été alors mis sur le renforcement des capacités des structures de sécurité par le recrutement de ressources humaines, l'acquisition d'équipements modernes, la formation ainsi que la réalisation d'infrastructures appropriées. Une attention particulière a été accordée à l'amélioration des rapports entre les forces de sécurité et les citoyens à travers une politique de proximité qui s'est traduite par la création de nouvelles entités sécuritaires au niveau régional, départemental et local.

c. Protection des jeunes contre la radicalisation et l'extrémisme violent

148. Des activités de lutte contre la radicalisation des jeunes et de la promotion de la citoyenneté ont été lancées en 2016, dont notamment le lancement de la mise en œuvre du Projet « Lutte contre la Radicalisation des Jeunes et Promotion de la Citoyenneté en Mauritanie », la mise en œuvre d'un programme de sensibilisation à la citoyenneté avec l'aide d'Ulémas et d'intellectuels, l'organisation de séances de sensibilisation des jeunes sur les objectifs de développement durable pour promouvoir une participation efficace et plus constructive dans le dialogue social et économique, l'organisation de forums régionaux de sensibilisation des jeunes sur les dangers de la radicalisation et les moyens de prévention, la création et l'équipement de centres d'écoute des jeunes,

149.

d. Construction durable de la paix et de la cohésion sociale

150. De manière plus spécifique, l'insertion des rapatriés et la prévention des conflits se sont concrétisées par l'achèvement du projet pilote des moyens de subsistance durables pour les rapatriés et les populations d'accueil au profit de 14 085 individus à travers la réalisation de plusieurs activités :

- Clôture de grillage pour la protection de l'irrigué
- L'appui aux femmes : matériel horticole, semences et intrant (jardin)
- Le réapprovisionnement de bétail pour ménage vulnérables
- L'appui complémentaire ménages vulnérables
- L'appui aux femmes formées en teinture
- La Subvention en cascade pour les communautés (Appui aux femmes).

e. Gestion des migrations,

151. Pour ce qui est du Registre National Biométrique des Populations, l'accent a été mis sur la mise à niveau de l'infrastructure matérielle et logicielle et la promotion d'une utilisation optimale de celui-ci ainsi que l'amélioration de l'efficacité et l'efficience de ses services.

2.3.2 Chantier 9 stratégique de la consolidation de l'Etat de droit, des droits humains et de la justice

a. Renforcement de la justice et gouvernance judiciaire

152. En matière de gouvernance judiciaire, les interventions des pouvoirs publics ont porté sur les principaux axes suivants : (1) Amélioration de la perception de la justice (2) Amélioration de l'efficacité de la justice et sa performance ; (3) Renforcement de l'état de droit. Plus spécifiquement ces interventions sont :

- L'Amélioration de l'accessibilité géographique à la justice
- L'Amélioration de l'accessibilité financière à la justice
- La Construction, la réhabilitation et l'équipement des locaux des tribunaux.
- La Spécialisation des magistrats et auxiliaires de justice
- Le Renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire
- La Documentation et archives judiciaires
- La Gestion des ressources humaines
- Le Parachèvement des sièges des tribunaux, et leurs équipements
- La Politique pénale et de réinsertion
- La Mise en œuvre de l'ordonnance sur la protection pénale des enfants (OPPE)
- La Lutte contre la criminalité
- La Lutte contre la corruption
- La Protection et promotion des droits de l'homme

153. En matière de gouvernance judiciaire

- Evaluation de la Mauritanie sur l'application de la Convention des Nations Unies relative à la Lutte contre la corruption (CNULCC) ;
- L'adoption en 2016 d'une loi sur la lutte contre la corruption (N° 014-2016 en date du 15 avril 2016) qui définit les délits et les sanctions y afférentes, prévoit la création d'un tribunal spécialisé dans ce domaine, et d'un pôle financier (parquet et cabinet d'instruction) ;
- L'adoption en 2016 des décrets d'application de cette loi : ces décrets portent sur : la création effective des instances judiciaires spécialisées prévues par la loi, notamment le Tribunal spécialisé en matière de lutte contre la corruption ;
- L'adoption du décret portant protection des dénonciateurs et témoins ;
- La mise en place, en 2016, d'un Comité Technique National pour l'élaboration des Normes de la Transparence et de l'Anticorruption ;
- L'adoption de mesures énergétiques contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

b. Développement des droits humains

154. En matière de respect des droits humains, l'adhésion aux normes internationales des droits de l'homme s'est traduite par la ratification et la publication de toutes les conventions et pactes internationaux relatifs aux Droits de l'Homme qui font l'objet de contrôle au niveau international.

155. En matière de respect des libertés publiques, la Mauritanie garantit la liberté d'expression, d'organisation et d'association. Ainsi, elle conserve depuis plusieurs années le meilleur classement en matière de liberté d'expression dans le monde arabe. En effet, le paysage médiatique a été notamment marqué par la création de la HAPA, la libéralisation complète de l'espace audiovisuel depuis 2010 et la suppression du délit de presse (dépénalisation de critique de journalistes). De même les partis politiques, les ONG nationales et internationales exercent librement leurs activités dans un cadre légal.

c. L'amélioration du contrôle citoyen de l'action publique

156. Pour le secteur des communications et des relations avec le parlement et la société civile, l'état du bilan opérationnel des résultats de développement et l'état des réformes éventuelles en cours dans le secteur pour la période 2016-2017 se résume comme suit :

- Adoption de la loi sur la publicité
- Adoption de la stratégie nationale C4D
- Extension de la desserte par satellite des programmes de la Télévision et Radio publiques au niveau d'autres continents (Europe, Amérique où résident d'importantes communautés mauritaniennes et amis de Mauritanie).
- Extension de la desserte Nationale en FM des programmes de Radio Mauritanie à 16 Moughataas du pays
- Acquisition d'une station Menos
- Réseau et système Workflow : Mise en place d'un réseau Haut débit et d'un système Workflow (Serveur de Stockage, Deux Serveurs de diffusion, Habillage graphique, Bancs de montage, etc.)
- Renouvellement du matériel des Régies et Studios par l'acquisition des équipements professionnels haut de gamme et d'une Régie mobile complète Sans Fils
- Acquisition de deux stations DSNG HD complètes
- Mise en place de trois liaison fibre optique pour la transmission en direct entre la TVM et le stade olympique, Palais de congrès et le centre émetteur

2.3.3 Chantier 10 stratégique de la capture du dividende démographique

a) Engagement politique en faveur du dividende démographique

157. En matière d'engagement politique en faveur du Dividende démographique une stratégie nationale de communication pour le changement social et de comportement impliquant les départements en charge de l'économie, des affaires islamiques, de l'éducation, de la santé, des affaires sociales, l'enfance et la famille, de la jeunesse et des sports, en plus des acteurs de la société civile, a été élaborée. La mise en œuvre du plan d'action de cette stratégie a été lancée en octobre 2016, sous le haut patronage de la Première Dame, à travers une campagne médiatique nationale sur 10 jours et des caravanes de sensibilisation qui ont sillonné 4 wilayas du pays : les deux Hodhs, l'Assaba et le Guidimagha. Cette campagne a touché plus de 200.000 cibles. La mise en œuvre de cette campagne s'est poursuivie à travers la formation de relais communautaires au niveau des 4 wilayas, la production de spots radio et TV traitant de la question de la scolarisation des filles, l'autonomisation économiques des femmes, la santé reproductive. Eu égard à leur influence, une cartographie des leaders religieux et communautaires a été élaboré, un réseau des leaders supportant le Dividende Démographique est en cours de mise en place.

158. La mise en place de l'observatoire national du dividende démographique a connu un avancement significatif avec la formation d'une équipe nationale sur le concept du dividende démographique, l'élaboration d'un rapport pays sur le profil dividende démographique, l'élaboration de polycs breafs sur

l'ensemble des thématiques du dividende démographique. Une équipe composée des départements ministériels intervenant dans la problématique a été constituée et formée sur l'ensemble des dimensions de l'observatoire. Cette équipe a pu élaborer un rapport national sur la situation du pays vis à vis de la capture du dividende démographique, suivant 5 dimensions : déficit de cycle de vie, qualité du cadre de vie, analyse de la pauvreté : dynamique, transition et cartographie, indice du capital humain local, réseaux et territoire.

b) Accélération des politiques pro dividende démographique

Cette intervention a connu la réalisation de deux principales actions :

159. En matière d'accélération des politiques pro dividende démographique 'une nouvelle politique nationale de population est élaborée accordant un intérêt particulier à la question de la transition démographique et mettant l'accent sur les priorités sectorielles pour la capture du dividende démographique. Le plan d'action de cette politique s'articule autour de trois axes : (i) la réduction de la fécondité et la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile, (ii) l'accélération de la formation du capital humain, à travers l'amélioration de l'accès et de la rétention des filles au secondaire, l'autonomisation économique des femmes, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et la réduction des inégalités genre, (iii) la création des conditions d'une gouvernance favorable à la capture du dividende démographique, à travers : la création d'un environnement favorable à la décentralisation, l'amélioration de la disponibilité des données en matière de population, la coordination efficace de la mise en œuvre de la politique de population.

160. La fin de l'année 2018 et l'année 2019 devraient permettre de vulgariser la nouvelle politique de population, de mettre en place son cadre institutionnel, d'organiser une table ronde de financement, d'étendre et d'accélérer les actions en cours en matière d'éducation de filles, autonomisation de femmes et santé reproductive.

161. Le lancement de plusieurs actions pilotes dans les 4 régions d'intervention du projet SWEDD dans les principaux secteurs contribuant à la capture du dividende démographique, à savoir : (i) l'amélioration de la qualité de l'éducation des filles à travers la production et la distribution de plus de 50.000 brochures pour l'enseignement des matières scientifiques, l'organisation de cours de rattrapage pour plus de 4500 filles préparant les examens nationaux, (ii) la réalisation d'une cartographie économiques des régions de Hodh Charghi, Hodh Gharbi, Assaba et Guidimagha en vue de lancer un programme d'AGR pour l'autonomisation économique de 4000 femmes, la formation des formateurs des écoles de santé et le renforcement de leurs équipements, l'élaboration d'un plan d'action pour le renforcement de la chaîne d'approvisionnement en médicaments essentiels.

2.3.4 Chantier 11 stratégique de promotion de la participation citoyenne des femmes et la lutte contre les discriminations basées sur le genre

(i) Promotion de la participation citoyenne des femmes

162. Pour la période sous revue, le département chargé des affaires sociales, de l'enfance et de la famille a mis en œuvre plusieurs programmes, guidé par les stratégies du secteur. Cependant, les indicateurs définis dans la SCAPP et les ODD ne sont généralement pas renseignés pour la période de revue, rendant, ainsi difficile une corrélation de l'évolution des chiffres avec les progrès déclarés.

163. Dans le domaine de la promotion féminine des actions ont été opérées en faveur d'une politique garantissant l'institutionnalisation du genre et une meilleure implication des femmes dans la vie publique.

164. Un comité interministériel genre présidé par le Premier Ministre a été mis en place. Il a adopté un décret portant création, composition, attributions, et fonctionnement d'un mécanisme de coordination, de pilotage et de suivi de la Stratégie nationale d'institutionnalisation du genre, avec également la mise en place de Groupes Genre et de cellules sectorielles « genre » dans plusieurs départements ministériels.

- ✓ Plusieurs activités de promotion du bien-être de la femme ont été poursuivies. En effet, le programme de renforcement des capacités des femmes élues a été réalisé au niveau régional.
- ✓ Des activités de sensibilisation et de mobilisation des communautés, relatives à la promotion de l'espacement des naissances et le bien-être familial, et l'abandon des violences basées sur le genre notamment les MGF, ont été accomplies.
- ✓ Des activités visant la promotion de la Scolarisation des filles ont été lancées dans les wilayas de l'Est et du Sud-Est.

(ii) ***Lutte contre les discriminations basées sur le genre***

165. La politique de discrimination positive semble acquise à ce sujet. La proportion de sièges occupés par des femmes au parlement (20%), la proportion de sièges de conseiller municipal occupés par des femmes (35,38%) et la proportion des femmes dans les hautes fonctions (Ministres) (30%).

2.3.5 Chantier 12 stratégique de la transformation de l'administration publique

a) *Optimisation de l'administration publique*

- Organisation en collaboration avec la Commission Nationale des Concours de plusieurs concours de recrutement au profit de certains départements ministériels
- La finalisation des opérations de reversements des corps de la Fonction Publique de l'ancienne nomenclature des corps vers la nouvelle nomenclature

b) *Amélioration de la gestion du personnel de l'Etat*

- Sauvegarde et sécurisation des dossiers des fonctionnaires de l'Etat
- La redynamisation de la commission d'équivalence de diplômes.
- L'organisation du bon fonctionnement du Centre d'Accueil et l'assistance technique aux administrations prestataires.
- Mise en place du système intégré de gestion des personnels de l'Etat
- Mise en place d'une base de données provisoire des personnels de l'Etat.
- Installation du système sur les serveurs.
- Mise en place d'une base de données dédiée à l'équivalence des diplômes
- Finalisation du projet de révision du décret 97.035 du 14 avril 1997 définissant les conditions de formation continue des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat.

c) *Développement de l'Administration et des services Electroniques*

166. Dans le domaine de l'administration publique, des réformes profondes ont été entamées par le Gouvernement pour faire de l'administration un moteur de développement et la rendre en mesure d'offrir des services de qualité dans de bonnes conditions de transparence, d'équité et de célérité. Les actions ont été menées au niveau de : (i) l'audit de l'administration publique pour une meilleure redéfinition des missions et des cahiers des charges et une cartographie plus efficace et plus efficiente des institutions ; (ii) la réforme du système de la fonction publique pour en faire un instrument efficace au service de la sécurité et du développement du pays, en prenant en compte trois priorités particulièrement urgentes constituées principalement de la gestion des ressources humaines, la refonte du système de rémunération et l'amélioration de la qualité des services.

a) *Coordination de l'action de l'administration*

167. Pour la coordination de l'action de l'administration publique les actions engagées visent à renforcer les capacités de la coordination dans les domaines de la formulation des politiques, de la programmation budgétaire, du pilotage, de la coordination et du suivi-évaluation par le lancement d'une étude pour proposer

les mesures nécessaires pour la réforme du système de suivi-évaluation de la SCAPP pour le rendre plus performant au niveau des quatre volets Dispositif institutionnel, Indicateurs, Outils de reporting et Plan d'évaluation. Le nouveau dispositif de suivi-évaluation attendu sera intégré de manière à permettre un développement des synergies dans la conception et la mise en œuvre des programmes, entre les différents niveaux national, sectoriel, régional et local.

2.3.6 Chantier 13 stratégique d'une meilleure gouvernance économique et financière

168. Il y a lieu de relever le renforcement des processus institutionnels et de la gouvernance du secteur public en vue de réduire le risque de surendettement.

a. Réformes sur les investissements publics

169. Une réforme importante a porté sur la mise en place d'un cadre institutionnel de programmation des investissements publics, le développement d'outils et de mécanismes institutionnels de planification et de programmation de l'investissement public et la mise en place du Comité d'analyse et de programmation de l'investissement Public (CAPIP) par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances. Ainsi la confection du PIP 2018-2020 a été faite à l'aide du Système intégré de gestion de l'investissement public (SIGIP).

b. Gestion des finances publiques

170. Nombreuses sont les actions entreprises dans le cadre de la réforme de la bonne gestion des finances publiques, nous citons à titre d'exemple :

- la rationalisation de la gestion des dépenses publiques,
- l'amélioration substantielle du rendement de l'administration fiscale,
- la mise en œuvre de la stratégie de la lutte contre la corruption,
- le changement des mentalités vis-à-vis des deniers publics et
- la réforme en profondeur de l'état civil et l'introduction de la biométrie

c. Réformes sur les marchés publics

171. Les principales réformes enregistrées dans ce domaine sont :

- ✓ La refonte des décrets d'application du Code des marchés en un seul texte harmonisé corrigeant les non conformités existantes ; ce nouveau décret de consolidation des décrets actuels redéfinit notamment les modalités de constitution, d'organisation et de fonctionnement des deux types de Commissions de Passation des Marchés Publics (CPMP) ;
- ✓ La désignation par chaque autorité contractante de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), seule habilitée à présider la Commission de passation dont elle est dotée, où à assurer la présidence des réunions consacrées à ses marchés au sein de la CPMP commune à plusieurs autorités contractantes dont elle relève.
- ✓ La conformité des modes de constitution et des règles de fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics aux dispositions de la loi portant Code des marchés publics ;
- ✓ La soumission des dépenses inférieures aux seuils de compétence des CPMP aux principes et règles de procédures édictés par le Code des Marchés Publics ;

172. Autres réalisations importantes dans le domaine de la « gestion de finances publiques

- Poursuite de la mise en œuvre du plan de formation des personnels directement engagés dans la réforme ;
- Elaboration d'une stratégie de la dette à moyen terme et réalisation d'une analyse de la viabilité de la dette ;
- Simplification du paiement des taxes et impôts en réduisant le nombre des déclarations et de paiements des cotisations de l'assurance maladie auprès de la CNAM ;
- La mise en place de la Redevance Taxes Unifiées (RTU) qui regroupe les taxes et redevances à payer au niveau du Port (paiement unique).
- Loi N° 014-2017 du 12 juin 2017 du Code des Droits Réels et l'amélioration de la qualité de la transparence de l'information sur le transfert de propriété à travers la publication sur le site web de la Direction Générale des Domaines et du Patrimoine de l'Etat www.domaines.gov.mr ;
- Pour l'obtention des prêts : le code réel a été promulgué par la loi n°014-2017 du 12 juin 2017 qui instaure un régime de suretés et des procédures renforçant la sécurité des transactions juridiques en général et celles relatives aux prêts en particulier ;
- Adoption par le Parlement de la Loi abrogeant et remplaçant la loi 66-145 du 21 juillet 1966 instituant le Code des Douanes ;
- Décret d'application de certaines dispositions de la loi 2005-020 du 30 janvier 2005 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et aux conditions dans lesquelles elle peut être déléguée ;
- Décret portant modification des dispositions des décrets d'application de la loi 2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des marchés publics ;
- Intégration des dépenses effectuées par les Etablissements Publics à caractères Administratif (EPA), Offices et structures assimilées dans le circuit de la dépense au sein du Réseau Automatisé de la Chaîne des Dépenses (RACHAD) ;
- Elaboration du CDMT 2017-2019 ;
- L'application Tahdir, destinée à la préparation du budget, a été testée avec succès pour le budget de 2018.

d. Lutte contre la corruption et renforcement de la transparence

173. Concernant la Lutte contre la corruption et renforcement de la transparence

- Poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions sectoriel Santé ;
- Préparation des modalités de mise en place du Comité de Suivi de lutte contre la Corruption ;
- Élaboration, en cours, des normes de transparence et d'anti-corruption dans le cadre d'un comité multi sectoriel dont la DSP assure la présidence
- Opérationnalisation de la Stratégie Nationale de lutte contre la corruption ;
- Evaluation de la Mauritanie sur l'application de la Convention des Nations Unies relative à la Lutte contre la corruption (CNULCC) ;
- L'adoption en 2016 d'une loi sur la lutte contre la corruption (N° 014-2016 en date du 15 avril 2016 en date du 15 avril 2016) qui définit les délits et les sanctions y afférentes, prévoit la création d'un tribunal spécialisé dans ce domaine, et d'un pôle financier (parquet et cabinet d'instruction) ;
- L'adoption en 2016 des décrets d'application de cette loi : ces décrets portent sur : la création effective des instances judiciaires spécialisées prévues par la loi, notamment le Tribunal spécialisé en matière de lutte contre la corruption ;
- L'adoption du décret portant protection des dénonciateurs et témoins ;
- La mise en place, en 2016, d'un Comité Technique National pour l'élaboration des Normes de la Transparence et de l'Anticorruption ;
- L'adoption de mesures énergétiques contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

e. Réformes sur les Partenariats Public-Privé (PPP)

174. La loi relative aux PPP en Mauritanie a été promulguée en février 2017 et a permis de définir un cadre législatif propice au développement de ce type de projet. La mise en place de cette loi sur les contrats de PPP permet aussi de sécuriser et stimuler l'investissement privé dans certains secteurs de l'économie mauritanienne.

175. Un dispositif a été mis en place pour améliorer le cadre de transparence en matière d'obtention des marchés PPP et reconforter la confiance entre les partenaires publics et privés. Les principales réformes réalisées dans ce domaine sont :

- ✓ Création d'un Comité Interministériel du développement des Partenariats Public-Privé en Mauritanie qui est l'organe de décision, de validation et d'orientation du cadre institutionnel de pilotage des Partenariats Public-Privé en Mauritanie ;
- ✓ Création d'un Comité technique d'Appui au développement des partenariats Public-Privé en Mauritanie pour examiner toutes questions utiles à l'orientation, au contrôle et au suivi des activités de développement des Partenariats Public-Privé ;
- ✓ Adoption du Décret portant application de la loi 2017-006 du 1^{er} février 2017 relative au Partenariat Public-Privé ;
- ✓ Création d'une Cellule d'Appui aux Partenariats Public-Privé en Mauritanie qui est l'organe opérationnel chargé d'assister et d'apporter son expertise au Comité Technique d'Appui et aux Autorités contractantes dans les missions d'identification, de préparation, de développement et d'exécution du contrat ;
- ✓ Fixation des seuils des procédures applicables aux projets Partenariats Public-Privé.

2.3.7 Chantier 14 stratégique du développement local et de la décentralisation

176. Les principales réalisations ont concerné les actions suivantes :

- Le renforcement des acteurs, et des structures d'encadrement et de pilotage de la décentralisation à travers :
 - Le lancement d'un cycle de formation en ingénierie de formation au profit des membres de l'Unité Technique de Formation en Décentralisation créée en vertu de l'arrêté n° 475/MIDEC en date du 07 juin 2016 ;
 - La Poursuite des formations organisées au profit de 100 communes, éligibles au financement du PNIDDLE, par le Projet de Formation des Acteurs de la Décentralisation cofinancé par l'UE et la GIZ sur les thèmes suivants :
 - La gestion administrative et financière des communes ;
 - Les techniques de management et les outils de gestion (TIC) ;
 - L'élaboration d'un Plan de développement communal (PDC) ;
 - La gestion du patrimoine et de l'archivage ;
 - L'implication de la société civile dans l'action communale ;
 - Les politiques publiques à l'échelle locale.
 - Autres
 - L'élaboration du premier draft de la Stratégie Nationale de Formation des Acteurs de la Décentralisation pour la période 2018-2022 ;
 - L'organisation du 19 au 21 juillet 2017 d'une session de formation sur la gestion administrative et financière des communes au profit des SG et RAF des communes de Wilayas de Trarza, Dakhlet Nouadhibou et Nouakchott
- La consolidation du cadre institutionnel de la décentralisation à travers :

- L'Adoption d'un arrêté régissant les fonctions des SG des Communes ;
 - L'Adoption des arrêtés portant révision des indemnités des élus, SG et receveurs municipaux ;
 - L'Adoption d'un arrêté portant réorganisation des Délégations Régionales de la Décentralisation et du Développement Local ;
 - L'Adoption d'un arrêté portant délégation de pouvoir pour autoriser la création des régies de recettes dans les communes autres que les chefs-lieux de Wilayas et de Moughataas ;
 - La Compilation et édition d'un nouveau recueil des textes applicables aux communes et à la Communauté Urbaine de Nouakchott ;
 - Le Lancement des études relatives à l'élaboration de la Stratégie Nationale de Formation des Acteurs de la Décentralisation (SNFAD) et la Stratégie Nationale de Décentralisation et du Développement Local (SNDDL).
- Le suivi et le développement des partenariats ;
- Depuis 2016, La Mauritanie est devenue membre du Réseau des Centres et Institutions de Formation dans l'Afrique de l'Ouest (RéCIF AD).
- La réalisation d'expérimentations en mobilisation et mutualisation des ressources en partenariat avec les communes ;
 - Définition de stratégies de zonage, de tarification, de circuits de recouvrement, de contrôle et de formation des agents municipaux ;
 - Utilisation des nouvelles technologies de l'information et la communication à des fins d'identification et de géolocalisation des redevables ;
 - Développement d'une application dédiée embarquée sur tablette, connectée en temps réel via le réseau internet à l'Hôtel de ville ;
 - Résultats obtenus au 08/11/2017 : montant de 180 millions recouverts au titre de la taxe communale, objectif de 235 millions pour l'exercice 2017 (pour mémoire : environ 87 millions collectés en 2016)
 - Recensement des besoins intercommunaux et stratégies de mutualisation des ressources (pourcentage de recettes de fonctionnement consacrées aux actions intercommunales, passation centralisée de marchés publics)
 - Promotion de nouvelles techniques innovantes et sensibilisation aux problématiques intercommunales, au bénéfice des coopératives et représentants de la société civile ;
 - Confection d'une cartographie des équipements et du potentiel fiscal/financier des communes ;
 - Actions concertées de libération des couloirs afin de prévenir les conflits agriculteurs/éleveurs en concertation avec les partenaires maliens et les autorités de tutelle.

2.3.8 Chantier 15 stratégique d'une meilleure gouvernance environnementale, de gestion rationnelle des ressources naturelles et de réduction des risques de désastres

a. Politique intégrée d'exploitation durable des écosystèmes

177. L'objectif global de la SNEDD à l'horizon 2030 est non seulement de ralentir la dégradation de l'environnement, mais d'inverser les tendances de dégradation pour que la valorisation des ressources naturelles contribue efficacement à assurer une croissance verte et inclusive. Les objectifs spécifiques de la SNEDD sont (i) Valoriser les ressources naturelles de manière durable et résiliente au CC au profit des pauvres (ii) promouvoir l'utilisation écologiquement rationnelle des services éco systémiques et des ressources naturelles.

b. Les évaluations et contrôle environnemental

178. Les activités du MEDD au cours de cette période ont porté sur (i) des réunions de cadrage (RC) pour des études d'impact environnementales et sociales EIES (72), des Journées de consultations publiques ; JCP

(55), des enquêtes publiques ; EP (104), des Avis de faisabilité favorables ; AFF (36), des Notices d'Impact Environnemental et Social (102), des Missions de contrôle environnemental (76).

c. Renforcement des capacités :

179. Il s'agit notamment de :

- Renforcement des capacités institutionnelles et techniques des structures nationales et locales en matière de planification, de financement et de mise en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique (l'acquisition de Matériels et d'Equipements, la lutte contre les feux de brousse, l'Acquisition et l'installation des stations météorologiques synoptiques et des pluviomètres paysans, ainsi que le Renforcement des capacités des services de l'Office National de la Météorologie (ONM)) et
- Renforcement et facilitation de l'intégration de la gestion durable des ressources naturelles dans les structures d'exploitation communautaires, le renforcement de la surveillance du littoral, le renforcement des capacités et du partenariat pour la recherche de fonds et du développement et le renforcement de la résilience de la population vulnérable face aux effets du changement climatique

d. Lutte contre la pollution

180. La lutte contre la pollution a permis (i) la saisie de 52 tonnes de sacs plastiques souples ; (ii) Le suivi des exportations de boue contenant des sels de baryte ; (iii) Le suivi de l'exportation de 709 tonnes des déchets dangereux issus des activités pétrolières vers la France et la Grande Bretagne ; (iv) Le suivi des exportations de 8 000 tonnes d'huile usées vers la Gambie, 4000 tonnes d'huiles usagées vers l'Espagne ; de 320 tonnes, de 8 containers de cyanure non utilisés par la société MCM vers le Ghana et la Turquie, de 760 tonnes de cyanure de sodium vers le Ghana, de 160 tonnes de cyanure vers la Turquie, de 3076,3 tonnes de déchets d'activités pétrolières provenant essentiellement de la plateforme de production du forage Chinguitti , de 40 tonnes d'huile au polychlorobiphényle (PCB) d'équipement contaminés aux PCB ; (iv) l'inventaire des sources de mercure en Mauritanie ; (v) Inventaires des nouvelles POPs/PCB ; (vi) l'organisation d'un atelier de formation des douaniers et magistrats sur la gestion des produits chimiques (différentes conventions, Rotterdam, Stockholm, Bâle, Minamata (1)) ; (vii) Décret sur la pollution de l'air (1) ; (viii) l'organisation de missions de sensibilisation des orpailleurs à Chami sur le danger de mercure (1) ; (ix) la réalisation d'une Etude sur le cadre juridique du mercure en Mauritanie (1) ; (x) l'adoption d'un Projet de loi et de décret relatifs à l'utilisation du mercure dans l'orpaillage (1)

e. Lutte contre les effets du changement climatique

181. Le projet PARSACC exécuté par le MEDD en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies avec un financement du Fonds pour l'Adaptation a permis de (i) fixer 525 ha de dunes dans 32 sites précédés par une fixation mécanique qui a porté sur 342 Km de clayonnage, (ii) planter 227 ha comme reboisement villageois pour la production du bois de feu dans 27 sites du projet, (iii) mettre en place 25 Zones de mise en défense pastorales communautaires variant de 25 à 50 ha de superficie totalisant 1000 ha, (iv) restaurer environ 300 ha de terres dégradées avec des techniques de conservation des eaux et du sol (diguettes, seuils, cordons pierreux) dans 10 sites des wilayas du Gorgol et du Guidimakha, (v) appuyer 37 coopératives féminines totalisant 8 728 ménages pour mettre en place des jardins maraichers et leur a assuré l'encadrement et l'accompagnement ainsi que la résolution des problèmes liés à l'eau (installation de groupes moto pompes, de pompes solaires, creusement/approfondissement de puits, installation de réseaux d'irrigation), comme il a formé 90 femmes sur les techniques de séchage et de conservation du surplus des légumes de la campagne, (vi) Appuyer à la mise en place de 10 unités d'élevage semi-intensif de poulets de chair et 40 unités d'élevage traditionnel au niveau de 50 sites du projet, bénéficiant à 500 familles appartenant à des coopératives féminines et visant à diversifier leurs revenus, à améliorer la sécurité alimentaire ainsi que la qualité nutritionnelle en milieu rural pauvre, (vii) appuyer la plantation d'environ 9000 arbres fruitiers au profit de 3166 ménages appartenant à 21 sites du projet, (viii) la mise en place de 8 projets apicoles répartis

sur 5 Wilayas où les conditions écologiques et sociales sont réunies. Le projet a également fourni tous les équipements nécessaires à la pratique de l'apiculture (Combinaisons, enfumoirs, extracteurs de miels, etc.) et a assuré les formations et l'encadrement technique nécessaire afin de garantir la réussite du programme. Par ailleurs le projet 'Adaptation au Changement climatique des villes côtières (ACCVC) de la GIZ et le MEDD ont réalisé :(i) 1 réseau pilote d'évacuation des eaux pluviales dans un quartier de Sebkhah pour la prévention des inondations (2 bassins, 35 regards, 160 ménages concernés), (ii) le colmatage d'une brèche de 451 m dans le cordon dunaire littoral pour prévenir les incursions marines(iii) les travaux d'entretien de la stabilisation et de la fixation des dunes littorales et des brèches colmatées (3 brèches) (iv) l'Education environnementale. Avec 4 établissements secondaires et 8 écoles primaires impliquant plus de 2000 élèves.

f. Préservation et valorisation des ressources naturelles

En matière de Protection de la nature

182. Les campagnes nationales de protection des pâtures et de lutte contre les feux de brousse durant la période 2016-2017 ont été marquées par d'intenses activités à savoir :l'ouverture nouveaux réseaux de pare-feu mécaniques et manuels, la plantation de zai forestiers, la régénération des espaces sylvopastoraux, l'Installation de comités villageois de sensibilisation et de lutte contre les feux de brousse, La mise en œuvre des programmes relatifs à la protection des espaces pastoraux et à la lutte contre l'érosion, la production et la distribution de plants d'arbres fruitiers locaux.

183. En matière de Conservation des Eaux et des Sols (CES) : La mise en place des 560 ha des CES, particulièrement des cordons pierreux par la main d'œuvre de populations locales (dont 35 % femmes)

184. Espaces verts et de plantation d'arbres en milieu urbain de Nouakchott : La plantation et l'entretien d'arbres le long des avenues de la ville de Nouakchott et sur la route de l'aéroport d'Oum Tounsy ;

185. L'Agence Nationale de la Grande Muraille ANGMV : La Mauritanie a adopté un ensemble de textes législatifs en faveur de la protection et de la gestion durable des habitats et des ressources naturelles. Ces textes visent à concilier les impératifs écologiques avec les exigences du développement économique et social. Ils imposent des prescriptions environnementales relatives à la protection des différentes composantes du milieu naturel et stipulent que les activités susceptibles d'avoir des effets sensibles sur l'environnement, sont soumises à une autorisation préalable du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable. L'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMMV) contribue à l'échelle nationale et régionale à l'amélioration des conditions de vie des populations ; la résilience au changement climatique et la lutte contre la désertification par le renforcement de la productivité des écosystèmes naturels, la sécurité et l'adaptation des populations.

L'ANGMV intervient dans six (06) wilayas : le Trarza, le Brakna, le Tagant, l'Assaba, le Hodh El Gharbi et le Hodh Charghi dans un tracé traversant (15) Moughataa, quarante-cinq (45) communes en Mauritanie, peuplées de 481260 habitants en plus des départements de Chami, Chinguitti et la ceinture verte de Nouakchott.

Réalisation de l'étude d'identification définitive du tracé de GMV au Trarza, les sites d'intervention et les actions prioritaires avec les populations et les structures décentralisées.

g. Protection des villes côtières contre les risques d'incursion marine et les inondations

186. La Mauritanie a finalisé et adopté la stratégie et le plan d'action de la GMV, 2014-18 et en 2014 et le Gouvernement a entrepris diverses dispositions légales en vue de renforcer la gestion durable des ressources naturelles dans un cheminement aligné aux impératifs de bonne gouvernance environnementale. Cette stratégie a été élaborée, en référence aux conventions et lois citées ci-dessous.

Au niveau central :

- Aménagement de la station forestière du PK17 par la mise en place de :

- Un système d'irrigation composé d'un Château d'eau de 10 m3, Un bassin de 60 M3 et en équipement nécessaire pour l'alimentation en énergie solaire.
- Aménagement d'un hectare de pépinière au PK17, avec une production de 630 000 plants dont 10 espèces forestières et 12 espèces fruitières.
- Renforcement de la Ceinture verte de Nouakchott par la plantation de 2400 plants lors de la journée mondiale de l'environnement.
- Renforcement de la pépinière de Ten soueilim :
- La pépinière entretient 352000 plants répartis entre 15 espèces ;
- La production en pépinière en 2017 de 130 000 Plants (Tamarix, prosopis, etc) ;
- Mise à la disposition entre 2014 et 2017 de 750000 plants pour les actions de reboisement de la ceinture verte de Nouakchott, Chami, Chinguitti aux organisations de la Société Civile, établissements scolaires, publics et corps constitués pour des espaces d'intérêts publics.

Sites du Trarza

- L'Agence poursuit ces actions de protection et de conservation au Trarza :
- 5 sites de fixation mécanique des dunes sont réceptionnés, 3 en cours sur 8 sites au total programmés.
- Dans le tracé au niveau du Trarza, il y a 3 sites à vocation FACI en cours de mise en place :
- Miftah el kheir : une production maraichère en 2017 et une pépinière forestière de 64000 plants repartis entre 5 espèces.
- Naim : Installation de la première option de Ferme Agricole Communautaire Intégrée (FACI), avec 65620 plants forestiers repartis en 4 espèces locales, une production maraichère et un poulailler en cours d'aménagement.
- Legweissi et Boutalhaya : les sites sont en cours d'aménagement et la production y est prévue en 20

Site du CHAMI :

- L'ANGMV, a amélioré le système d'arrosage de la ceinture verte de Chami, permettant ainsi d'entretenir 9126 plants et la production de 46000 de prosopis et Leucena en pépinière.
- Sites Chinguitti : Une extension de la pépinière en passant de 400 m² à 2400 m² :
 - Production en pépinière de 45 000 plants repartis entre 12 espèces locales et ornementales.
 - Organisation des activités de volontariat avec les ONG, OSC et établissements scolaires.
 - Mise en place de 5 ha de clayonnage et 15 ha de clôture.
 - Mise à la disposition de 20 500 plants aux établissements scolaires, les ONG et les corps constitués, pour le reboisement des sites d'intérêt public. L'Agence a produit en 2017 un total de 1 300 000 plants repartis entre 22 espèces.

h. L'état des réformes en cours 2016-2017

187. Les résultats attendus de la mise en œuvre de la SNEDD sont : (i) Une politique intégrée de conservation, de gestion et d'exploitation durable des écosystèmes est mise en place (ii) Les ressources naturelles sont préservées et valorisées (iii) Des mesures concrètes de protection du littoral et/ou d'adaptation des villes côtières sont mises en œuvre pour répondre aux priorités identifiées dans le cadre de l'adaptation au changement climatique ; (iv) Des mesures concrètes d'atténuation et de suivi des pollutions urbaines et industrielles sont mises en œuvre, réduisant à long terme les risques de catastrophes.

3. PROGRES, CONTRAINTES, DEFIS, DIFFICULTES RENCONTREES

Principaux progrès

188. Il ressort de l'examen des réalisations au niveau des leviers et chantiers de la SCAPP que les principaux progrès globaux au cours de la période sous revue sont :

- Maintien des grands équilibres macroéconomiques ;
- Finances publiques : Augmentation de l'investissement public, Réduction du risque d'endettement et amélioration des finances publiques ;
- Réforme des marchés publics ;
- Préparation du projet de loi organique relative aux lois des finances (LOLF)
- Secteur privé : Amélioration des performances et du classement Doing Business ;
- Encouragement de l'investissement privé,
- Accélération des réformes pour l'amélioration du climat et la pratique des affaires ;
- Promotion des PME ;
- Promotion des partenariats public-privé (PPP) ;
- Elargissement et renforcement des capacités de production au niveau des secteurs agricole, minier et énergétique (en particulier énergie renouvelable) ;
- Amélioration des espèces pour l'élevage ;
- Mauritanisation et création d'emplois au niveau du secteur de la pêche ;
- Extension de l'accès aux secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau potable et l'assainissement, de l'habitat décent et de l'électricité suite aux réformes menées et à l'édification d'infrastructures nouvelles dans ces différents domaines.
- Renforcement de la résilience des populations à travers des filets sociaux, notamment les transferts monétaires, visant à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté.
- Eradication des séquelles de l'esclavage, à travers notamment la mise en place d'infrastructures sociales au profit des populations cibles ;
- Priorité accordée à la sécurité intérieure et extérieure du pays ;
- Amélioration de l'efficacité et de la performance de la justice et Renforcement de l'état de droit ;
- Priorité accordée à la cohésion sociale et l'éradication des formes contemporaines et des séquelles de l'esclavage, à la question du foncier ainsi qu'au renforcement de l'état civil biométrique ;
- En matière de gouvernance économique :
 - Adoption de la nouvelle stratégie de développement (SCAPP) en phase avec les ODD
 - Efforts visant la capture du dividende démographique.
- Protection de la nature, lutte contre la pollution et lutte contre les effets du changement climatique.

PRINCIPAUX DEFIS OU CONTRAINTES

189. Malgré ces progrès enregistrés les défis importants à relever sont :

- Les objectifs de croissance économique sont en deçà des prévisions de la SCAPP ;
- Le complément des financements reste à mobiliser ;
- La capacité d'absorption des financements publics ;
- Le développement du financement privé à travers le partenariat public-privé et l'IDE pour atténuer la dette publique ;
- L'incapacité de l'économie nationale en termes de création d'emplois à absorber la demande actuelle sur le marché de l'emploi ;
- Le manque de formation des ressources humaines qualifiées ;
- La réduction des impacts environnementaux, y compris ceux dû aux changements climatiques ;
- l'urbanisation anarchique.
- La réforme du cadre légal de la société civile.
- La situation sécuritaire dans la sous-région.

4. PRINCIPALES ORIENTATIONS POUR 2018

190. Les principales orientations pour l'année 2018 sont :

- Accélérer le rythme des aménagements agricoles ;
- Achever la construction d'une laiterie de grande capacité dans la Moughataa de Boghé ;
- Mettre en place un pôle de développement de l'élevage à Néma pour les filières viandes rouges cuirs et peaux ;
- Finalisation de la construction du Port de Tanit ;
- Poursuite de la construction d'un port en eau profonde à Ndiago ;
- Elaboration d'une stratégie nationale du secteur minier ;
- Localisation des couloirs destinés à l'activité artisanale (Orpaillage)
- Poursuite des efforts visant à améliorer le classement du pays dans les indices internationaux de bonne gouvernance et de transparence ;
- Elaboration d'une stratégie de promotion des Energies Renouvelables ;
- Poursuite de la construction de centrales hybrides thermiques/EnR et de de centrales EnR et de réseaux HT et MT;
- Poursuite des travaux de désenclavement des chefs-lieux de Moughataas et de zones d'extrême pauvreté ;
- Extension et modernisation de la voirie urbaine de Nouakchott ;
- l'amélioration de la sécurisation de la production et l'amélioration de la distribution de l'eau potable, notamment dans les quartiers périphériques, les quartiers pauvres par la promotion de l'accès direct au réseau public d'eau potable (branchements privés);
- Réhabilitation et extension du réseau collectif d'assainissement de Nouakchott
- Construction de 10 établissements du secondaire dans les zones défavorisées ;
- Finalisation des travaux de construction de 24 écoles ;
- Renforcer les Paquets Minimum d'Activités (PMA) et les Paquets Complémentaires d'Activités (PCA) des formations sanitaires en y introduisant les paquets manquants ;
- Préparer les écoles de santé à former des cadres de santé tenant compte des besoins réels en ressources humaines sanitaires ;
- Extension du Programme Tekavoul ;
- Elaboration et mobilisation des financements pour la mise en œuvre d'un Programme de Gestion Intégré des Villes Côtières (PGIVC).
- Lancement de nouveaux programmes de promotion de l'emploi : Maharat, Vikraty ;
- Diversification des opportunités d'emploi par la création de 300 MPE et PME au profit des jeunes demandeurs d'emploi et Amélioration de l'employabilité pour 1250 jeunes à travers l'accueil et l'orientation, la formation, le stage et l'intermédiation pour CDD et CDI ;
- Organisation d'élections parlementaires, régionales et municipales ;

- Mise en place des nouveaux conseils régionaux ;
- Elaboration de la Stratégie de Décentralisation et de Développement Local ;
- Vote par le Parlement de la LOLF.

5. ANNEXES

5.1 Annexe 1 : Réalisations par levier

Levier 1

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats atteints sur la période sous revue	Observations/commentaires
Chantier stratégique Promotion d'une croissance plus diversifiée des secteurs porteurs	Promotion d'une agriculture à la fois productive, compétitive et durable	Travaux de réhabilitation de 24 Périmètres villageois 14 au Trarza et 10 au Brakna (644 ha) Réhabilitation du périmètre de Foug Gleita (800 ha) Réalisation des travaux du chenal Aftout Essahili et construction des ouvrages (permettant l'irrigation de plus de 25 000 ha) Fourniture et pose de matériels de clôture en fils barbelé (10000ha) Lutte anti aviaire et autres ennemis de cultures et lutte alternative (9380 ha) Aménagement de plusieurs périmètres pilotes maraichers (682 ha) Construction 22 ouvrages et Confortement de 212 400 digues et diguettes (2120 4070 ha de décrue) la construction de l'unité de conditionnement des dattes et du laboratoire des cultures in-vitro à Atar Puits équipés de pompes solaires (150) Mise en culture de 37500 palmiers.	
	Accroissement des retombées du secteur de l'élevage	La création de fermes laitières intensives, L'ouverture d'usines pour la transformation du lait et de ses dérivés, La mise en place et l'équipement de centres de collecte et Le lancement d'un programme national soutenu Le lancement d'un programme national soutenu La création de fermes laitières intensives, L'ouverture d'usines pour la transformation du lait et de ses dérivés, L'ouverture d'usines pour la transformation du lait et de ses dérivés, La mise en place et l'équipement de centres de collecte et Le lancement d'un programme national soutenu L'amélioration génétique des races laitières.	

	Préservation du patrimoine halieutique et environnemental marin et intégration accrue du secteur de la pêche dans l'économie nationale et mondiale	-le renforcement des dispositifs de recherche pour répondre aux défis de dégradation des ressources maritimes et de leur environnement a été opéré et plusieurs missions des bateaux de recherche ont eu lieu pour suivre l'évolution des stocks conformément aux réformes engagés par le département ayant abouti au changement du paradigme de gestion de la ressource vers un système de gestion plus approprié et plus transparent, celui du système de quota. - La surveillance maritime aussi a été renforcée pour contribuer efficacement à la protection des ressources.	
	Renforcement de la promotion et la mise en valeur du potentiel minier et pétrolier	-Exclusion des céphalopodes qui sont jugés surexploités pour les réserver aux nationaux ; -Maintien des zones de pêche pélagique pour protéger les zones côtières et les zones de fraie et réserver une zone spécifique au profit de la pêche artisanale e côtière particulièrement pélagique	
	Impulsion au secteur industriel	Appui à l'amélioration de la qualité et de la compétitivité des entreprises : Renforcement de l'organisme de standardisation national et diffusion des normes à l'échelle nationale : Appuis à la mise en place de laboratoires dans les chaînes de valeurs visées et renforcement de la compétitivité des acteurs privés : Le soutien à la création, à l'aménagement et à la gestion de Parcs agro-industriel et/ou de zones industrielles spécialisées	
	Promotion du commerce et consolidation des conditions d'un fonctionnement équilibré et transparent des marchés	lutte contre les ententes et les abus de position dominante lutte contre les pratiques commerciales déloyales pour assurer notamment la loyauté des relations entre les fournisseurs et les distributeurs, lutte contre les contrefaçons.	
	Redynamisation et développement de l'activité touristique	Projet de promotion des produits touristiques naturels et culturels de Mauritanie ; Projet de promotion du tourisme local	
	Promotion d'un artisanat créatif, conservateur de mémoire et générateur de revenus et d'emplois décents	Création d'une école de formation aux métiers du tourisme. Le soutien financier et supervision de nombreuses participations dans le domaine des expositions de l'industrie traditionnelle de caractère national et international ;	
Chantier stratégique Promotion du secteur privé et l'amélioration de la pratique des affaires	Accélération des réformes engagées pour l'amélioration du climat et de la pratique des affaires	Mise en œuvre de la Feuille de route Doing Business l'adoption de la loi sur le code des droits réels L'élaboration des termes de références et le décret pour la mise en place d'une plateforme Dialogue Public Privé ; L'organisation des réunions secteurs publics – secteur privé ;	

	Renforcement du partenariat public-privé	Adoption du Décret portant application de la loi 2017-006 du 1er février 2017 relative au Partenariat Public-Privé (PPP).	
	Promotion d'un secteur financier solide et inclusif	Mettre en place un cadre législatif et réglementaire harmonisé ; Asseoir une Infrastructure Nationale de la Qualité efficiente de classe internationale ; Promouvoir une culture nationale de la qualité au sein de la population et des secteurs public et privé.	
	Développement de l'investissement privé et des investissements directs étrangers	Le lancement du processus de réalisation d'une étude sur le flux des IDE en Mauritanie, La réduction des procédures de création des entreprises de 6 à 3 ; La mise en vigueur du paiement unique dudit Guichet ; L'informatisation de La DGUSIP. la réalisation d'une enquête sur le contrôle des entreprises bénéficiant d'un agrément du Code des investi	
	Promotion de la création des PME	La réduction du nombre de procédures de création des entreprises, du coût et de délai ; La mise en vigueur du paiement unique dudit Guichet ; L'informatisation de La DGUSIP. le re-engineering du processus de création d'entreprises en conformité avec les standards internationaux de Doing Business y compris la mise en œuvre des améliorations nécessaires sur l'espace du Guichet Unique, l'amélioration du traitement des demandes d'agrément aux régimes privilégiés du Code des Investissements, le développement d'un site web dynamique et paramétrable du Guichet Unique, l'accompagnement continu des investisseurs nationaux et étrangers, la réalisation de missions enquêtes sur le contrôle des entreprises bénéficiant d'un agrément du Code des investissements, et l'organisation d'une journée portes-ouvertes sur le Guichet Unique des Investissements	
Chantier stratégique Renforcement des infrastructures de soutien de la croissance	Garantir la disponibilité de services énergétiques notamment les énergies propres à un coût abordable aux unités économiques	Elaboration d'une stratégie de promotion des Energies Renouvelables Construction de centrales hybrides Construction de Plateformes Multifonctionnelles (Ptfm) Construction de réseaux de Distribution Construction d'une centrale de production d'électricité à partir du gaz de 300 MW Construction de Centrales Energies Renouvelables de grandes capacités Extension et développement des réseaux de distribution Construction du Centre National de Conduite Construction de ligne 225 kV entre centres de production et de consommation Mise en place d'interconnexions à partir du réseau de l'OMVS Réalisation d'interconnexion avec les pays limitrophes	

	Renforcement des investissements en infrastructures des secteurs de l'équipement et des transports	<p>Achèvement des travaux de la voirie de Kaédi avec pavages. Réalisation de 689 Km de routes neuves. Lancement des travaux de la route RN1–BENICHAB, Zravia–Tamchekett et Bassiknou – Fassala. Lancement des travaux de réhabilitation des routes : Nouakchott – Bombri, Nouakchott-Bouitilimit. <u>Bilan</u> : Linéaire des routes nouvelles revêtues : 689 km Projets de nouvelles routes en cours : 762 km Linéaire des routes réhabilités : 191 km Projets de réhabilitation des routes en cours : 287 km</p>	
	Développement du secteur de l'hydraulique (AEP)	<p>l'amélioration de la sécurisation de la production et l'amélioration de la distribution, l'amélioration du niveau de service dans les quartiers périphériques, les quartiers pauvres par la promotion de l'accès direct au réseau public d'eau potable (branchements privés), promouvoir la production et la fabrication locale de tuyaux destinés à l'eau potable et à l'assainissement, Améliorer la capacité d'absorption des financements du secteur à travers la maîtrise des techniques de l'eau notamment celles des forages et l'acquisition du matériel d'équipement à cet effet, encourager les équipements d'exhaures solaires en substitution des équipements manuels non adaptés à l'environnement le développement et l'accélération de la desserte en eau en milieu semi urbain et rural en assurant le renouvellement du patrimoine hydraulique et son extension (forages, puits, château d'eau, canalisation) par la budgétisation de financements nationaux afin de faire face à l'augmentation de la demande croissante en eau et à l'extension des services . la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans le pays, encourager les grands transferts des ressources en eau des zones excédentaires vers les zones déficitaires à travers de grandes adductions, la réalisation de nouvelles études hydrogéologiques générales dans différentes zones du pays, réaliser la cartographie à des échelles appropriées des ressources en eau au niveau de chaque willaya la délimitation des périmètres de protection et les périmètres de sauvegarde stratégique des champs captant des grandes villes et des villes secondaires</p>	

	Promotion de l'innovation et des Tic	<p>Réalisation de 16 centres d'accès communautaires aux TIC en milieu rural dénommés « Cyber cités »</p> <p>Couverture en réseaux de communications électroniques des zones Nord sur l'axe Zouerate - Bir Mogreine - Ain Bentily</p> <p>Modernisation du gestionnaire des domaines en .mr, mise en place d'une nouvelle plateforme d'hébergement et adoption d'une charte de nommage</p> <p>Mise à niveau du Datacenter de l'Administration (Acquisition de serveurs permettant l'hébergement des Systèmes d'Information, Mise en place de l'Ondulation centralisée, renforcement des outils de sécurité, Froid)</p> <p>Construction de 3 bureaux de poste à Mbout, Bababé et Kankossa et réhabilitation d'un bureau de poste à Boutilimit.</p> <p>La mise en service d'un Centre de formation opérationnel et entièrement équipé au niveau du siège de la MAURIPOSTE.</p>	
--	--------------------------------------	---	--

Levier 2

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats atteints sur la période sous revue	Observations/commentaires
Chantier stratégique : Relèvement de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle	Garantir à tous une éducation de base, d'au moins 10 ans, assise sur un enseignement préscolaire élargi et de qualité	<p>Renforcer la qualité de la Formation Initiale des enseignants et l'adapter aux exigences de la réforme</p> <p>Développer la formation continue des enseignants</p>	<p>Mise à niveau et renforcement des capacités des ENIs sur appui du GPE (BM) et du BCI (Etat)</p> <p>Formation de mise à niveau des enseignants sur pratiques pédagogiques et évaluation des apprentissages (UNICEF)</p> <p>Appui au fonds de concours à l'édition scolaire (BCI), ouverture de kiosks (BCI), acquisition de kits élèves (GPE) de manuels scolaires et d'équipements pour écoles pilotes (BCI)</p> <p>Poursuite de l'appui à la réinsertion des enfants hors de l'école (UNICEF)</p>

		Améliorer l'environnement scolaire et les conditions d'apprentissage dans les écoles	100 nouvelles cantines créées sur concours du PAM, 493 cantines ont bénéficié de paniers alimentaires sur appui du CSA, formation de 300 directeurs, enseignants et parents d'élèves sur la gestion des cantines et l'hygiène en milieu scolaire
		Développer une offre alternative (non formelle) pour scolariser une demande potentielle spécifique (non scolarisés déscolarisés)	Extension et amélioration des capacités de l'offre par la construction de salles de classes (AFD et BCI), d'écoles (FSD et BCI) et réhabilitation d'établissements (BCI) Construction, équipement et réhabilitation d'établissements et de salles de classes
		Promouvoir l'alimentation en milieu scolaire	Organisation de campagnes de sensibilisation, remise de prix aux filles lauréates, distribution de Kits, formation de femmes professeurs en éducation physique, octroi de Bourses (cash transfert)
		Renforcer et restructurer l'offre en vue d'élargir la capacité d'accueil	Promotion de l'excellence et de la démarche qualité dans les Ets du secondaire, projet pilote de télévision scolaire pour le soutien des élèves candidats aux examens (BCI)
		Elargir l'accès au premier cycle	

		<p><i>Mise en place de mesures visant la promotion de la scolarisation des filles, notamment en milieu rural, en vue de réduire les disparités de genre</i></p>	<p>Appui aux politiques sectorielles (UNICEF, AFD) et Prise en compte des situations d'urgence (UNICEF) Parachèvement de la mise en place du SIGE (BM), Renforcement système de collecte et traitement des statistiques (BM) Instaurer un système de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et Renforcer le rôle de l'évaluation et rénover les pratiques en la matière (BM) Promouvoir une plus grande décentralisation de la gestion administrative et financière et Améliorer la gestion du patrimoine (AFD) Mise en place d'une nouvelle politique de gestion des ressources humaines du secteur</p>
	Développer l'accès et la qualité du second cycle du secondaire	<p>Renforcer la qualité et promouvoir l'enseignement des sciences Améliorer l'environnement socio-pédagogique, culturel et sportif dans les établissements Promouvoir le développement d'un enseignement secondaire privé de qualité</p>	<p>Promotion de l'excellence et de la démarche qualité dans les Ets du secondaire, projet pilote de télévision scolaire pour le soutien des élèves candidats aux examens (BCI)</p>

	Améliorer la gouvernance du secteur éducatif	<p>Amélioration du pilotage sectoriel Renforcer les Capacités Managériales Amélioration de la Gestion Pédagogique Amélioration de la Gestion Administrative, Financière et du patrimoine Restructurer et redynamiser la Gestion des Ressources Humaines (GRH)</p>	<p>Appui aux politiques sectorielles (UNICEF, AFD) et Prise en compte des situations d'urgence (UNICEF) Parachèvement de la mise en place du SIGE (BM), Renforcement système de collecte et traitement des statistiques (BM) Instaurer un système de Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et Renforcer le rôle de l'évaluation et rénover les pratiques en la matière (BM) Promouvoir une plus grande décentralisation de la gestion administrative et financière et Améliorer la gestion du patrimoine (AFD) Mise en place d'une nouvelle politique de gestion des ressources humaines du secteur</p>
--	--	---	--

	<p>Améliorer l'accès, la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique</p>	<p>Formation et voyages d'études Construction et équipement de la FLSH et RU garçons Construction de la FSEJ, de la RF, de la RM, du RU, de la Mosquée et des locaux annexes Voirie, Réseaux divers du Campus Construction restaurant universitaire provisoire Réhabilitation des locaux MENSUP Appui à l'académie navale Réalisation d'une étude « diagnostic de l'enseignement supérieur de Mauritanie» avec l'appui de l'Unesco/IPE/Pole de Dakar Elaboration d'un modèle de simulation financière du secteur Formation de 5 cadres du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique sur les méthodes employées dans le cadre du diagnostic et sur l'élaboration du modèle de simulation financière Poursuite des travaux construction BUC-PU-CED Appui à la maîtrise et à l'usage du français en Mauritanie (UNA, ENS) Appui à la Faculté de Médecine Appui aux manifestations scientifiques Acquisition d'équipements au profit de l'ENS NKC Appui à la mise en place de Master et recherche/FLSH</p>	<p>FKD (parachèvement d'une action de renforcement de capacité) FKD (Poursuite des travaux engagés précédemment) FSD (Poursuite des travaux engagés précédemment) Financement BCI après retrait IDA Coopération française (Projet AFRAM)</p>
--	---	---	--

	<p>Développer la formation technique et professionnelle</p>	<p>La Révision du cadre juridique : projet de loi passé en conseil des Ministres et transmis au Secrétariat général du Gouvernement pour la programmation à la prochaine session parlementaire ;</p> <p>La création d'une capacité additionnelle de formation ayant permis de porter l'offre de formation à 6115 places, aujourd'hui, comparée à un peu plus de 2000 places, en 2008, avec une diversification des filières et une amorce d'une mise en œuvre normée de l'apprentissage, comme mode de formation.</p> <p>Le développement des capacités du FAP-FTP, Formation qualifiante de courte durée au profit de 8000 jeunes déscolarisés ;</p> <p>L'acquisition d'équipements au profit de 11 établissements et la réhabilitation de 4 établissements en plus de la rénovation de 24 programmes au cours de la période 2016-2017.</p> <p>Le lancement d'un programme ambitieux de développement, avec un investissement important en Génie civil, qui constituait un véritable frein au développement des capacités du système au cours de la période 2014-2016.</p> <p>L'expérimentation de l'apprentissage par la mise en œuvre du Certificat de Compétences au cours de la période 2016-2017.</p> <p>La Mise en œuvre du plan de développement des ressources humaines : Formation technique et pédagogique de plus de 500 formateurs et plus de 200 cadres d'encadrement administratif et pédagogique ;</p> <p>Recrutement direct de 5 professeurs d'enseignement technique au profit de la filière TMGM au sein des lycées technique d'Atar et de Nema ;</p>	
--	---	--	--

		<p>Mise en place d'un système de partage de contenu pédagogique, de données et d'informations ;</p> <p>La formation de plus 6115 jeunes en formation initiale au cours de l'année scolaire 2016/2017 ;</p>	
	<p>Promotion de l'enseignement originel et lutte contre l'analphabétisme</p>	<p>FORMATION DES CHEIKHS DE MAHADRA (Enseignement disciplines scientifiques)</p> <p>Création 40 Mahadras modèles dans les milieux défavorisés, ayant accueilli plus de 1200 apprenants, encadrés par 40 enseignants</p> <p>L'ouverture de 539 classes d'alphabetisation sur l'ensemble du territoire national, ciblant près de 13 475 apprenants</p> <p>Formation de 60 nouveaux alphabétiseurs, sur les méthodes d'organisation des cours d'alphabetisation et les approches d'animation des apprenants</p> <p>Organisation, dans le cadre d'un appui de l'UNESCO en matière de Renforcement des capacités nationales en alphabetisation et d'éducation non formelle, de formations touchant 101 cadres et formateurs</p>	<p>UNICEF</p> <p>Budget de fonctionnement</p> <p>Budget de fonctionnement</p>

Chantier stratégique : Améliorer les conditions d'accès aux services de santé et d'équité	Améliorer la Gouvernance du secteur de la santé	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et validation de la stratégie de financement basé sur les résultats . - Détermination d'une nouvelle cartographie basée sur les aires de santé - Réalisation de la Revue à Mi-Parcours du PNDS 2012-2020 - Adoption de plusieurs actes juridiques et réglementaires relatifs à la Santé de la reproduction, la Transplantation et greffe d'organes, l'organisation et le fonctionnement d'un Centre National des Opérations d'Urgence de Santé Publique (CNOUSP), la Convention hospitalo-universitaire entre l'Université Al Assriya et les structures hospitalières, l'extension de l'assurance de la CNAM et l'organisation décentralisée des aires de santé - Renforcement des capacités des Comités de Développement Sanitaires Régionaux (CDSR) et des comités départementaux dans la lutte contre le paludisme - Renforcement des capacités des agents de santé dans le domaine de l'information sanitaire (surveillance épidémiologique, SNIS) 	
	Améliorer les prestations du secteur de la santé	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement de 1818 agents de santé - Construction, extension et équipement des structures de santé - Renforcement de l'arsenal juridique et réglementaire relatif aux médicaments - Mise en œuvre de programmes de formation sur SONU, la PTME, la PF, l'assistance qualifiée à l'accouchement - Mise en œuvre de l'audit de décès maternel - Taux d'exécution du budget Etat à 96,8% - Elaboration de l'annuaire statistique 2016 	

<p>Chantier stratégique : Emploi pour tous et promotion de la jeunesse, de la culture et du sport</p>	<p>Promotion de l'emploi productif et du travail décent pour tous</p>	<p>Adoption de la SNE Signature de contrat programme Etat/ANAPEJ Lancement du projet Migr' ACTIONS : Projet de renforcement de la mobilité professionnelle en Afrique de l'Ouest Elaborations des profils d'emploi dans le cadre du programme emploi décent du PNUD Lancement de nouveaux programmes de promotion de l'emploi : Maharat, Vikraty Ouverture de deux agences ANAPEJ à Néma et Kaédi, dans le cadre du projet PAFEJ Diversification des opportunités d'emploi par la création 300 de MPE et PME au profit des jeunes demandeurs d'emploi Amélioration de l'employabilité pour 1250 jeunes à travers l'accueil et l'orientation, la formation, le stage et l'intermédiation pour CDD et CDI Développement de partenariat Public privé Promotion de l'emploi notamment l'emploi indépendant dans le secteur de la transformation Développement des contrats de types incitatifs (Contrat aidé, Contrat premier emploi, contrats d'apprentissage, ...) Développement de programmes destinés aux chômeurs de longue durée</p>	
---	---	--	--

	<p>Promotion de la culture, de la jeunesse et des sports</p>	<p>Identification, ciblage et encadrement de groupes de jeunes les plus exposées aux comportements à risque</p> <p>Appui à l'organisation d'une colonie de vacances pour adolescents pour la mise en œuvre d'un programme de sensibilisation à la citoyenneté avec l'aide d'Ulémas et d'intellectuels</p> <p>Organisation de séances de sensibilisation des jeunes sur les objectifs de développement durable pour promouvoir une participation efficace et plus constructive dans le dialogue social et économique</p> <p>Organisation de forums régionaux de sensibilisation des jeunes sur les dangers de la radicalisation et les moyens de prévention à Rosso, Kaédi, Sélibaby, Tidjikja et Aleg</p> <p>Appui à l'organisation d'une colonie de vacances édition 2017 au profit des élèves lauréats des examens d'entrée en 1^{ère} année du secondaire 2016-2017</p> <p>Organisation d'activités de sensibilisation au profit des jeunes pour un changement de comportement</p> <p>Organisation d'activités de sensibilisation et de formation des jeunes sur le service civique national et le volontariat</p> <p>Organisation d'activités socio-éducatives en milieu jeune (colonies de vacances, caravanes, jeux traditionnels. etc....)</p> <p>Organisation d'activités d'intérêt économique en milieu jeune (chantiers de jeunes, reboisement, assainissement. etc....)</p> <p>Construction et / ou réhabilitation des maisons de jeunes dans toutes les Moughataas</p>	
--	--	--	--

		<p>Construction d'un centre de vacances et de loisirs dans la périphérie de la Ville de Nouakchott</p> <p>Construction et / ou réhabilitation des stades de sports dans toutes les Moughataas</p> <p>Aménagement d'espaces au niveau des quartiers et des établissements scolaires à Nouakchott à l'intérieur du pays</p> <p>Construction de stades de 5.000 places dans 4 Capitales Régionales</p> <p>Construire une salle Omnisports de 5.000 places</p> <p>Construction d'un siège pour l'Institut Supérieur de la Jeunesse et des Sports, répondant aux normes internationales</p> <p>Construction d'une Piscine Olympique</p> <p>Construction d'une arène pour la lutte traditionnelle</p> <p>Mission d'évaluation de la situation des centres d'écoute des jeunes dans les Wilayas zone d'intervention du Projet « Lutte contre la Radicalisation des Jeunes et Promotion de la Citoyenneté en Mauritanie</p> <p>Création et équipement de centres d'écoute des jeunes dans les Wilayas zone d'intervention du projet</p> <p>Appui pour la mise en place d'un pôle emploi et de formation sur les TIC au profit des jeunes de Nouakchott</p> <p>Mise en place de sept comités locaux de lutte contre la radicalisation des jeunes avec l'appui des autorités administratives et les structures locales du Ministère</p> <p>Équipement et redynamisation des centres d'écoutes des jeunes dans les Moughataa d'intervention de l'UNFPA</p>	
--	--	---	--

	<p>Promotion de la culture, de la jeunesse et des sports</p>	<p>L'élaboration des cartes culturelles régionales et nationales facilitant l'aménagement culturel du territoire national</p> <p>Le lancement des activités culturelles économiquement rentables à l'aide des composantes du patrimoine culturel exploitables</p> <p>L'intégration de certains éléments du patrimoine culturel au sein des curricula scolaires</p> <p>La mise à disposition des composantes du patrimoine culturel pour les chercheurs et les producteurs capables de créer des produits culturels.</p> <p>La protection de la diversité culturelle au niveau national et régional</p> <p>La protection et la valorisation des différentes composantes du patrimoine culturel national, régional et local</p> <p>La création d'une dynamique culturelle et d'un soutien aux créateurs</p> <p>L'appui à la décentralisation de l'action culturelle</p> <p>La création d'une dynamique de développement local</p> <p>Le soutien des compétences culturelles locales et leur encadrement par l'appareil central</p>	
--	--	--	--

<p>Chantier stratégique d'une meilleure résilience des couches les plus vulnérables</p>	<p>Protection sociale, égalité genre, enfance et famille</p>	<p>Prise en charge de 6 388 patients indigents au niveau des hôpitaux nationaux Assistance sociale à 2364 malades indigents atteints de maladies chroniques graves Prise en charge médicales de 152 malades indigents évacués à l'étranger Renforcement des capacités techniques et insertion de personnes handicapées par l'octroi de 1350 aides techniques Cash transferts au profit de 110 enfants polyhandicapés et 91 personnes handicapées Financement de 148 AGR au profit de personnes handicapées Formation spécialisée au profit de 237 enfants et jeunes handicapés (aveugles, sourds muets, autistes et déficients intellectuels) Adoption par le gouvernement du plan d'action quinquennal 2016-2020 du conseil multisectoriel chargé des personnes handicapées Adoption du décret N° 2017-169 fixant les conditions d'accessibilité des personnes handicapées aux édifices publics et signature d'un arrêté portant création, composition et fonctionnement d'un comité technique chargé de la carte d'handicapé Organisation d'une campagne de prévention des accidents de la route et du handicap dans le cadre de la commémoration de la journée internationale des personnes handicapées à Nouadhibou, Tidjikdja, Akjoujt, Atar et Zouerate</p>	
---	--	--	--

	<p>Approvisionnement en eau potable et accès aux services d'assainissement</p>	<p>En milieu urbain : réhabiliter et étendre le réseau collectif de Nouakchott à court terme, promouvoir l'amélioration des technologies d'assainissement autonomes à Nouakchott et dans les autres centres urbains, accorder une priorité aux zones basses sujettes aux inondations, Inscrire la réalisation des infrastructures d'assainissement en tant que priorité des investissements publics. Réaliser les plans directeurs d'assainissement de l'ensemble de nos agglomérations urbaines et former les ressources humaines pour la gestion des infrastructures En milieu rural, la mise en œuvre du Programme National d'Assainissement en Milieu Rural (PNAR) et ses différentes composantes.</p>	
--	--	--	--

	<p>Garantir l'accès à l'électricité et un approvisionnement en hydrocarbures</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exécution du projet Est ; - Hybridation solaire de 8 centrales thermiques (total de 16.6 MW): Atar, Akjoujt, Boulanouar, Chami, Boutilimit, Aleg, Benichab et Aioun) - Passation du projet de Construction des Centrales Hybrides Eoliennes sur le littoral -Construction des centrales hybrides (Birette, Kseir Torchane, Ain Ehel Taya, Nebaghiya, Male, El Ghediya, Vassala, Tendegmadeck et Bousteila) Centrale hybride Kiffa + ligne 33 kV Kiffa–Guerou (travaux avancées) - Réception des centrales de Male et Birette - Etude finalisée de l'hybridation de 13 localités -Projet de construction de 100 PTMF -Au moins 1500 km de réseaux BT réalisés -Au moins 500 km de réseaux MT réalisés -Réception de lignes : 33 kV de Rosso-Boghé et de Mederdra-Boer Tores ; -Démarrage des Extensions du réseau interconnecté à travers : <ul style="list-style-type: none"> -Ligne 33KV entre Kaédi et Boghé , réalisé -Ligne 33 kV entre Boghé et Bouhedida, réalisé -Ligne 33 kV projet Est (650 km de lignes) ; en cours -Ligne 33 KV Selibaby- Kiffa (étude en cours au niveau de l'OMVS) - Passation de marchés du projet Aftout Echergui - Etude de faisabilité en cours pour la boucle Kaedi-Selibaby-Mbout - Recrutement de consultants stratégique et juridique pour la sélection d'un opérateur pétrolier du champ de Banda 	
--	--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'une centrale solaire de 50 MW à Nouakchott : réceptionné, - Construction de la centrale éolienne de 100MW à Boulanouar : travaux en cours - Extension réseaux : Nouakchott, Ntakat, Kankoussa, Djiguenni, Ouad Naga, Aouenat Zbil, Chami, Boulanouar, Kaédi, Boghé - Densification des réseaux de distribution des localités de l'intérieur dans le cadre des projets « PEREL » et « Atar et Oueds »- réalisée - Travaux en cours du CNC - Projet Nkc-Ndb : début des travaux d'ingénierie par l'entreprise indienne attributaire. -Projet Nkc-Zoueratt : Passation de marché en cours Projet Nouakchott – Kayes : Etude de faisabilité finalise pour Kiffa-Tintane-Kayes Travaux en cours (ligne 90kV Aleg- Boghé, ligne 33kV, BTT- Sangravé, Ligne 33 kV Seilibaby- Kiffa) Projet Nkc-Tobène : Passation de marchés en cours Projet Nkc-Kayes : Etude en cours 	
--	--	---	--

	<p>Développement des secteurs des bâtiments et de l'habitat</p>	<p>-600 logements économiques à Zouérate - 148 logements sociaux en zone de recasement au profit des familles sinistrées de la « kebba du wharf. -31 586 parcelles d'habitation été aménagées et viabilisées et les procédures de mise en vente enclenchées Enquête sur les logements administratifs à Nouakchott -Enquête sur les statuts juridiques des exploitants maraichers de sebkha -Formulation du cadre juridique du contrôle urbain (textes d'application du code de l'urbanisme) ; -Formulation des outils du contrôle urbain (modèle de PV de constat d'infraction, Ordre d'arrêt des travaux etc. ; -Mise en service à titre expérimental de trois (3) brigades équipées et motorisées de contrôle urbain. Elaboration et adoption des plans de lotissement de Sangrava, Sélibaby et BirMogrein SDAU de Nouakchott : signature de protocole d'accord avec la JICA pour l'assistance technique à Elaboration d'un système de base dynamique et intégrée de données urbaines des zones de restructuration Plan de restructuration et d'extension de la ville Nbeika/Tagant Plan d'aménagement de la zone portuaire de Tanit</p>	
--	---	--	--

		<p>Plan de restructuration et réorganisation de la zone plage des pêcheurs et du Marché au poisson</p> <p>Lancement d'un appel d'offre pour l'étude de l'aménagement de la zone du nouvel aéroport Oum Tounsi</p> <p>Elaboration d'un Schéma Directeur de l'Aménagement Urbain de la ville de Nouakchott (Avancement 50%)</p> <p>Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme de la Commune de TévraghZeina (Avancement 20%)</p> <p>Schéma Directeur d'Aménagement de la zone aéroportuaire Oum Tounsi de Nouakchott (Préparation de la Demande de Proposition)</p> <p>Encadrement, implantation et bornage des lotissements existants dans la ville de Nouakchott (Moughataa de Teyaret Achevé et TévraghZeina en cours)</p> <p>Etat des lieux et régularisation des secteurs urbains de Nouakchott (en cours)</p> <p>Mise en place d'un Système d'Information Parcelaire pour la ville de Nouakchott (Achevé)</p> <p>Elaboration de plans d'aménagement et opération d'aménagement des villes (en cours) : Nbeika ; Sangrava ; Sélibaby ; Ouad Naga ;</p> <p>Opération de préservation des réserves foncières urbaines de la ville de Nouakchott (opération continue)</p>	
--	--	--	--

		<p>-Lancement d'un concours pour l'aménagement des jardins maraichers de Sébkha (lancement du concours) Poursuite et lancement des projets d'extension et modernisation des villes de Boutilimit, Boulenoir, Benichab, Aleg, Sélibaby, Sangrava, Bir Mogrein Lexeiba, Avancement des travaux de réhabilitations de la ville de Tintane : -Réseaux eau et électricité, achevés -Equipements collectifs : 18 achevés et 15 en cours. Réseau voirie, 27 Km achevé. Lancement des projets de modernisation des villes de Mbeika et Wad Naga Exécution de 50% des 49 000 m² de pavés de roche sur six (6) bretelles reliant l'ancienne route Ksar-Teyarett à la RN2 ; - Exécution de 42% des 17 010 m² de pavés de roche sur six (2) bretelles reliant l'ancienne route du Ksar à l'avenue des Forces Armées ; - Exécution de 19% des 301 339 m² de pavés de roche sur six pavages de trottoirs et parking axe carrefour Madrid- Tenweich ; - Exécution de 5% des 16 000 ml de clôture en agglos d'argile du Parc National d'Awleigatt ; - Exécution de 50% des 1 500 m² de l'aménagement en pavage de la zone immergée de la Moughataa du Ksar ; Lancement du Projet d'extension et de modernisation de la ville de Sélibaby Clôture des Projets d'extension et de modernisation des villes de Bir Moghreine, Aleg et Boutilimit Plan d'aménagement du centre-ville de Nouakchott (en cours)</p>	
--	--	--	--

		<p>Plan d'aménagement du centre-ville Est de Nouakchott (en cours)</p> <p>Opération de requalification du Centre-ville de Nouakchott.</p> <p>Démolition de logements vétustes, ilots H et cité police, achevés et ménages compensés.</p> <p>Restructuration des quartiers non lotis de la ville de Tintane :</p> <p>Approbation du plan de restructuration en Conseil des Ministres.</p> <p>Lancement de l'opération de restructuration au niveau du quartier Libe (Tintane).</p>	
--	--	---	--

Levier 3

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats atteints sur la période sous revue	Observations/commentaires

<p>Chantier stratégique de la Gouvernance Politique, la cohésion sociale, la paix et la sécurité</p>	<p>Amélioration de la gouvernance politique ;</p>	<p>Les circonscriptions administratives ont été réformées suite à l'adoption du nouvel organigramme qui simplifie et facilite la ligne de commandement et rapproche davantage l'administration du citoyen.</p> <p>La mise en œuvre de cet organigramme a été accompagnée de deux actions majeures : L'amélioration substantielle des conditions et des moyens de travail des autorités administratives et</p> <p>Le renforcement des ressources humaines par l'injection d'un sang neuf avec le redéploiement des AC, AA et RAG issus des deux dernières promotions de l'ENAJM.</p> <p>Dans le même cadre :</p> <p>23 bâtiments à usage de bureaux et 19 bâtiments à usage de résidences ont été construits au profit des autorités administratives (Wali, Hakem, Chef d'Arrondissement, etc.).</p> <p>Une étude de réorganisation de la DGAT à été réalisée et un lot de matériel technique (SIG) a été acquis au profit de la Direction des Frontières.</p> <p>Acquisition de tenues de cérémonie et accessoires pour les autorités administratives de sept (07) wilayas</p> <p>Une étude sur la réorganisation l'Administration Territoriale a été lancée avec le Trarza comme wilaya pilote</p>	
--	---	---	--

	<p>Renforcement des moyens des forces de défense et de sécurité ;</p>	<p>GARDE NATIONALE</p> <p>Construction de PC 03</p> <p>Réhabilitation d'infrastructures 03</p> <p>Construction de mur de Clôture 02</p> <p>Construction de Chicanes de protection 02</p> <p>Réhabilitation 07</p> <p>Construction de la place d'armes 01</p> <p>Réfection 12</p> <p>Construction de chenilles 01</p> <p>Acquisition dans le domaine du soutien logistique.12.</p> <p>POUR LA POLICE</p> <p>Construction d'un Office de lutte contre les stupéfiants 01</p> <p>Construction de deux Commissariat de police 02</p> <p>Construction d'une Brigade des mineurs 01</p> <p>Construction de Quatre (04) salles de classe à l'Ecole Nationale de Police. 04</p> <p>Réhabilitation d'un amphithéâtre, d'un dortoir et d'une salle de classe à l'école nationale de police 03</p> <p>Réhabilitation de deux Commissariats de police 02</p> <p>Réhabilitation de la direction régionale de la sureté nationale de Nktt sud 01</p> <p>Réhabilitation de la villa de passage 01</p> <p>Construction de Poste Frontalier 02</p> <p>Rénovation de Poste Frontalier 01</p>	
--	---	--	--

		<p>Connexion au réseau SOMELEC pour le Poste Frontalier01</p> <p>Création (Equipelement) du Bureau de lutte contre la fraude documentaire au sein de la DST.01</p> <p>Création (Equipelement) du Bureau de lutte contre le financement du terrorisme au sein du DLCCEF 01</p> <p>Fourniture de divers équipements de contrôle aux postes frontières 01</p> <p>Fourniture de la formation aux premiers secours 02</p> <p>Fourniture de la formation de formateurs sur la gestion des frontières 01</p> <p>Fourniture de la formation à l'analyse des données et des risques à l'aide du logiciel « i2 » d'IBM (en 2016 et 2017) + la formation pour lutter contre le financement du terrorisme (en 2017) 03</p> <p>Utilisation de l'outil informatique 02</p> <p>Formations en gestion des frontières 08</p> <p>Fourniture de la formation de formateurs contre le terrorisme et les crimes organisés 01</p> <p>Fourniture de la formation contre le terrorisme et les crimes organisés 03</p> <p>Développement et distribution du manuel de l'officiel de la première ligne version française et arabe 01</p> <p>PROTECTION CIVILE</p> <p>Réfection d'un centre de secours 03</p> <p>Acquisition d'un Camion de lutte anti Incendie 01</p> <p>SECURITE DES ROUTES</p> <p>Création et équipement de trois directions 03</p> <p>Réfection du centre médical et équipement d'une salle d'hospitalisation 01</p>	
--	--	--	--

		<p>Réalisation de radio d'écographie 01</p> <p>Equipement d'un dortoir et d'une salle à manger au niveau de la Direction Générale 02</p> <p>Réalisation d'un bloc sanitaire au profit des recrues 01</p> <p>Réalisation de la salle de consultation spécialisée au centre médical 01</p> <p>Réalisation d'une grille pour lutter contre les stationnements abusifs et garantir une fluidité de la circulation.01</p>	
	Construction durable de la paix et de la cohésion sociale ;	<p>DEMINAGE HUMANITAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT</p> <p>Opérations de Déminage et Dépollution de cinq (05) zones contaminées par les Restes Explosifs de Guerre (REG) dans les wilayas de l'Adrar, de Dakhlet NDB, du Tagant et du Tiris Zemmour.</p> <p>Marquage de cinq (05) zones dangereuses minées dans la wilaya de Dakhlet NDB</p> <p>Réalisation de deux (02) campagnes de sensibilisation contre le Danger des Mines dans la wilaya de Dakhlet NDB</p> <p>Assistance aux victimes des mines et REG par le financement de trente (30) projets de 150 personnes chacun dans les wilayas de l'Adrar de DAKHLET Nouadhibou et du Tiris Zemmour.</p> <p>Formation de vingt (20) experts en déminage à Nouakchott</p>	
	Protection des jeunes contre la radicalisation et l'extrémisme violent	Réalisation de quatre (04) plates formes multi fonctionnelles et de trois (03) parcs à bétail au profit des populations frontalières de la moughataa de Bassiknou au sud est de la wilaya du Hodh Charghi	

	Gestion saine des migrations	Pour ce qui est du Registre National Biométrique des Populations, l'accent a été mis sur la mise à niveau de l'infrastructure matérielle et logicielle et la promotion d'une utilisation optimale de celui-ci ainsi que l'amélioration de l'efficacité et l'efficience de ses services.	
Chantier stratégique de la consolidation de l'Etat de droit, des droits humains et de la justice	Améliorer le contrôle citoyen de l'action publique et la participation dans les affaires publiques;	-03 tribunaux spécialisés dans la répression des pratiques de l'esclavage ; un tribunal spécialisé pour la lutte contre la gabegie ; 15 Tribunaux des Wilaya ; 04 Cours d'appel	
	Renforcer l'appareil judiciaire et l'accès à la justice et lutter contre l'impunité ;	Centre CARSEC équipé et sécurisé construction (palais de justice, et maisons d'arrêt) -Parachèvement des sièges de tribunaux, et leurs équipements. Formulation d'un plan de formation 2018-2020 Formation de 248 unités dont 154 Magistrats et 21 greffiers	« Projet D'Appui à la Démocratie et à la Cohésion Sociale » Financement AFD Projet Etat de Droit/UE
	Développement des droits humains	-la mise en œuvre du Centre d'Accueil et de Réinsertion Sociale des Enfants en Conflit avec la Loi (CARSEC) -présence systématique des assistants(es) sociaux (les) lors de la procédure judiciaire du mineur -l'adoption d'un arsenal législatif diversifié favorisant l'accès à la justice idem -l'adoption de textes pour lutter contre l'esclavage et ses séquelles ;	

Chantier stratégique de la capture du dividende démographique	Renforcer l'engagement politique en faveur du dividende démographique;	projet informatisation Formation et redéploiement du personnel à l'intérieur du pays	
	Renforcer les capacités de préparation et de mise en œuvre des politiques en faveur la capture du dividende démographique		
Chantier stratégique de la promotion de la participation citoyenne des femmes et la lutte contre les discriminations basées sur le genre	La promotion de la participation citoyenne des femmes ;	Plusieurs activités de promotion du bien-être de la femme ont été poursuivies. En effet, le programme de renforcement des capacités des femmes élues a été réalisé au niveau régional. Des activités de sensibilisation et de mobilisation des communautés, relatives à la promotion de l'espacement des naissances et le bien-être familial, et l'abandon des violences basées sur le genre notamment les MGF, ont été accomplies. Des activités visant la promotion de la Scolarisation des filles ont été lancées dans les wilayas de l'Est et du Sud-Est.	
	La lutte contre les discriminations basées sur le genre.	La proportion de sièges occupés par des femmes au parlement (20%), la proportion de sièges de conseiller municipal occupés par des femmes (35,38%) et la proportion des femmes dans les hautes fonctions (Ministres) (30%).	
Chantier stratégique du relèvement de la qualité de	Optimisation de l'administration publique ;	Suivi de la mise en application de l'article 97 nouveau de la loi 93.09 du 18/01/1993 relatif à l'élargissement du régime de la contractualisation et adoption du statut des contractuels ; Célébration de la journée internationale de la fonction publique ;	

l'administration publique		<p>Approbation en Conseil des Ministres et au Parlement du code de la déontologie renoué, (Code de la déontologie des agents publics).</p> <p>Finalisation des opérations de régularisation des fonctionnaires victimes des événements de 1989, par la régularisation définitive des dossiers pendants au niveau des services de la fonction publique.</p> <p>Participation active au dialogue social engagé avec les partenaires sociaux ;</p> <p>L'organisation de sessions de formation continue pour la mise à niveau des utilisateurs finaux du système intégré de gestion des personnels de l'Etat.</p> <p>Renforcement des mesures de sécurisation des archives déjà entreprises</p>	
	Amélioration de la gestion et de la formation du personnel de l'Etat ;		
	Développement de l'Administration et des services électroniques ;	<p>Développement d'une nouvelle version du portail de « Gestion des concours » au profit de la Commission Nationale des Concours</p> <p>Développement d'un site internet pour la « Conférence des Ministres Africains chargés de l'Etat Civil » qui se déroulera cette année à Nouakchott en décembre 2017</p> <p>Développement en cours d'une nouvelle version du portail des services publics.</p> <p>Mise à niveau de la plateforme d'hébergement des systèmes d'information (Datacenter) et mise en place de nouveaux outils à sécurité (pare-feu applicatif, analyseur de logs, renouvellement des licences de sécurité, Tableau de bord des indicateurs de sécurité et de performance</p> <p>Elaboration de la Stratégie nationale de cyber-Sécurité</p> <p>Mise en place d'un noyau CERT (Computer Emergency Response Team)</p> <p>Elaboration de la stratégie de migration vers la TNT et d'un business plan</p> <p>L'adoption de quatre lois : (i) loi d'orientation relative à la Société Mauritanienne de l'Information, (ii) loi sur la cybercriminalité, (iii) loi sur les données personnelles, (iv) loi sur les transactions électroniques ;</p>	

		<p>Révision des cahiers des charges des opérateurs télécoms et renouvellement des licences 2G de MAURITEL et MATTEL</p> <p>Réalisation d'une étude portant sur la détermination des conditions techniques et financières pour l'accès à des réseaux en fibre optique détenus par des sociétés non titulaires de licences pour leur exploitation</p> <p>Assistance technique de l'ARE dans la définition et la mise en œuvre des outils de la régulation de l'interconnexion et du partage de fibres optiques</p> <p>Mise en place des transferts électroniques d'argent au niveau national et international au niveau de 33 bureaux de poste.</p> <p>Signature d'un accord avec le Centre national des Œuvres Universitaires (CNOU) pour doter 5000 étudiants de cartes de retrait Mauripost pour se faire payer leur bourse via le réseau des GAB de GIMTEL</p>	
	Coordination, suivi-évaluation de la SCAPP.	<p>Tenue des concertations sectorielles et régionales et ateliers de formation des CDS</p> <p>Elaboration des rapports de groupes de travail</p> <p>Elaboration d'une situation de référence en partenariat avec le CMAP</p>	
Chantier stratégique de la gouvernance économique et financière	Renforcement des processus institutionnels et de la gouvernance du secteur public ;	<p>Réformes sur les investissements publics</p> <p>Mise en place d'un cadre institutionnel de programmation des investissements publics ;</p> <p>Intégration du financement extérieur dans la loi de finances initiale 2017 ;</p> <p>Mise en place du Comité d'analyse et de programmation de l'investissement Public (CAPIP) par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances ;</p> <p>Réformes sur les Marchés Publics</p> <p>Restructuration des commissions de marchés publics</p> <p>La soumission des dépenses inférieures aux seuils de compétence des CPMP aux principes et règles de procédures édictés par le Code des Marchés Publics ;</p> <p>Contrôle de la maîtrise d'ouvrage délégué</p>	

	<p>Gestion des finances publiques ;</p>	<p>L'adoption de la loi portant loi organique relative aux lois des finances et un tableau de passage entre la LOLF de 1978 et l'avant-projet de la nouvelle LOLF a été préparé ;</p> <p>Poursuite de la mise en œuvre du plan de formation des personnels directement engagés dans la réforme ;</p> <p>Création d'un site web à la Direction générale des impôts ;</p> <p>Elaboration d'une stratégie de la dette à moyen terme ;</p> <p>Réalisation d'une analyse de la viabilité de la dette ;</p> <p>Simplification du paiement des taxes et impôts en réduisant le nombre des déclarations et de paiements des cotisations de l'assurance maladie auprès de la CNAM ;</p> <p>La mise en place de la Redevance Taxes Unifiées (RTU) qui regroupe les taxes et redevances à payer au niveau du Port (paiement unique). Les montants regroupés sont constatés sur le bulletin de liquidation de la déclaration en douanes et sont payés en même temps que les droits et taxes de douane. Le déclarant dispose alors de son Bon à enlever ;</p> <p>Loi N° 014-2017 du 12 juin 2017 du Code des Droits Réels et l'amélioration de la qualité de la transparence de l'information sur le transfert de propriété à travers la publication sur le site web de la Direction Générale des Domaines et du Patrimoine de l'Etat www.domaines.gov.mr ;</p> <p>Pour l'obtention des prêts : le code réel a été promulgué par la loi n°014-2017 du 12 juin 2017 qui instaure un régime de suretés et des procédures renforçant la sécurité des transactions juridiques en général et celles relatives aux prêts en particulier ;</p> <p>Adoption par le Parlement de la Loi abrogeant et remplaçant la loi 66-145 du 21 juillet 1966 instituant le Code des Douanes ;</p>	
--	---	--	--

	<p>Lutte contre la corruption et promotion de la transparence ;</p>	<p>Poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions sectoriel Santé</p> <p>Préparation des modalités de mise en place du Comité de Suivi de lutte contre la Corruption ;</p> <p>Élaboration, en cours, des normes de transparence et d'anti-corruption dans le cadre d'un comité multi sectoriel dont la DSP assure la présidence</p> <p>Opérationnalisation de la Stratégie Nationale de lutte contre la corruption ;</p> <p>Evaluation de la Mauritanie sur l'application de la Convention des Nations Unies relative à la Lutte contre la corruption (CNULCC) ;</p> <p>L'adoption en 2016 d'une loi sur la lutte contre la corruption (N° 014-2016 en date du 15avril 2016 en date du 15avril 2016) qui définit les délits et les sanctions y afférentes, prévoit la création d'un tribunal spécialisé dans ce domaine, et d'un pôle financier (parquet et cabinet d'instruction) ;</p> <p>L'adoption en 2016 des décrets d'application de cette loi : ces décrets portent sur : la création effective des instances judiciaires spécialisées prévues par la loi, notamment le Tribunal spécialisé en matière de lutte contre la corruption ;</p> <p>L'adoption du décret portant protection des dénonciateurs et témoins ;</p> <p>La mise en place, en 2016, d'un Comité Technique National pour l'élaboration des Normes de la Transparence et de l'Anticorruption ;</p>	
	<p>Gouvernance économique ;</p>	<p>Création d'un Comité technique d'Appui au développement des partenariats Public-Privé en Mauritanie pour examiner toutes questions utiles à l'orientation, au contrôle et au suivi des activités de développement des Partenariats Public-Privé ;</p> <p>Adoption du Décret portant application de la loi 2017-006 du 1er février 2017 relative au Partenariat Public-Privé ;</p> <p>Création d'une Cellule d'Appui aux Partenariats Public-Privé en Mauritanie qui est l'organe opérationnel chargé d'assister et d'apporter son expertise au Comité</p>	

		Technique d'Appui et aux Autorités contractantes dans les missions d'identification, de préparation, de développement et d'exécution du contrat ;	
Chantier stratégique du développement local et de la décentralisation.	Le renforcement de la politique de décentralisation ;	Le renforcement des acteurs, et des structures d'encadrement et de pilotage de la décentralisation La consolidation du cadre institutionnel de la décentralisation à travers : Le suivi et le développement des partenariats ; La réalisation d'expérimentations en mobilisation et mutualisation des ressources en partenariat avec les communes	
	La réactualisation de la politique de l'aménagement du territoire	L'amélioration des moyens de communication et d'information. Le développement et la diffusion d'outils didactiques.	
Chantier stratégique d'une meilleure gouvernance environnementale, de gestion rationnelle des ressources naturelles et de réduction des risques de désastres	La politique intégrée d'exploitation des écosystèmes ;	Protection des écosystèmes naturels et lutte contre la dégradation ; Un ensemencement aérien des terres dégradées pour favoriser la régénération du milieu naturel ; La restauration des pâturages naturels (mises en défens et gestion des parcours dans le cadre des plans climat territoriaux) ; Le renforcement de la résilience de la population vulnérable face aux effets du changement climatique La réduction des risques de catastrophes et la lutte contre les pollutions environnementales ;	
	La préservation et la valorisation des ressources naturelles ; et	La restauration des pâturages naturels (mises en défens et gestion des parcours dans le cadre des plans climat territoriaux) ; Reboisement et boisement en vue de restauration des forêts classées ;	

		Conservation des forêts et des terres forestières	
	La protection des villes côtières contre les risques d'incursion marine et les inondations.	La réduction des risques de catastrophes et la lutte contre les pollutions environnementales ; La protection des villes côtières contre les risques d'immersion marine et d'ensablement ;	

5.2 Annexe 2 : Evolution des indicateurs de la SCAPP en 2016/2017

Levier 1

Levier stratégique 1 : Croissance								
Chantier stratégique : Promotion d'une croissance plus diversifiée des secteurs porteurs								
Interventions	Cible ODD	Indicateurs	indic. ODD	Référence		Réalisations		Cible
				Année	Valeur	Année	Valeur	2020
Promotion d'une agriculture à la fois productive, compétitive et durable	2.3	Revenus moyens de producteurs agricoles selon le sexe		2015		2016		48,9%
		Indice de pauvreté en milieu rural	ODD : 2.3.1	2015	44,4%	2016	44,4 %	114%
		Proportion des superficies agricoles exploitées de manière productive et durable		2015	28%	2016	23%	2,33
		Rendement du riz (tonne/hectare)		2015	4,96	2016	5,67	6%

		Rendement des céréales traditionnelles (tonne/hectare)		2015	0,64	2016	0,99	49,8%
Accroissement des retombées du secteur de l'élevage	2.3	Taux de couverture des besoins nationaux en lait frais (%)		2015	30%	2016	97%	
		Taux de couverture des besoins en viande de volaille (%)		2015	54%	2016	74%	
		Production usinée de lait (tonne)		2015	25000	2016	65000	
		Production contrôlée de viandes rouges (tonnes)		2015	31000	2016	55000	
		Production de peaux et cuirs (millions de pièces)		2015	2.6	2016	4.2	

Préservation du patrimoine halieutique et environnemental marin et intégration accrue du secteur de la pêche dans l'économie nationale et mondiale	2.3 et 14.4	Emplois dans le secteur de la pêche (% de l'emploi total)		2015		2016	60 000	
		Proportions de stocks commerciaux exploités durablement (en dessous du seuil permissible)	14.4.1	2015		2016	12%	
Renforcement de la promotion et la mise en valeur du potentiel minier et pétrolier								
Impulsion au secteur industriel								
Promotion du commerce et consolidation des conditions d'un fonctionnement équilibré et transparent des marchés								
Redynamisation et développement de l'activité touristique								
Promotion d'un artisanat créatif, conservateur de mémoire et générateur de revenus et d'emplois décents								

Indicateurs macroéconomiques généraux	8.1	Taux de croissance du PIB réel aux prix du marché	8.1.1	2015	1,90%	2017	3,5%	5,10%
		Taux d'inflation (en moyenne annuelle, %)		2015	0,50%	2017	2,3%	5,10%
		Déficit courant (en % PIB)		2015	18,80%			4,30%
		Déficit budgétaire (en% du PIB)		2015	5,70%			5,70%

Levier stratégique 1 : Croissance								
Chantier stratégique : Promotion du secteur privé et l'amélioration de la pratique des affaires								
Interventions	Cible ODD	Indicateurs	indic. ODD	Référence		Réalisations		Cible
				Année	Valeur	Année	Valeur	2020
Accélération des réformes engagées pour l'amélioration du climat et de la pratique des affaires								
Renforcement du partenariat public-privé	17.17	Part du PPP dans l'investissement total						
Promotion d'un secteur financier solide et inclusif								
Développement de l'investissement privé et des investissements directs étrangers								
Promotion de la création des PME	9.3	Nombre d'entreprises créées		2015	20025	2017	30323	50400
		Proportion des PME/PMI ayant contracté un prêt ou une ligne de crédit	9.3.2	2015	82%	2017	82%	82%

Levier stratégique 1 : Croissance										
Chantier stratégique : Renforcement des infrastructures de soutien de la croissance										
Interventions	Cible ODD	Indicateurs	indic. ODD	Référence		Réalizations				Cible
				Année	Valeur	Année	Valeur	Année	Valeur	2020
Garantir la disponibilité de services énergétiques notamment les énergies propres à un coût abordable aux unités économiques		Nombre de Km de réseaux BT et MT réalisés		2015	150	2016		2017		450
		Proportion de ménages ayant accès à l'électricité	7.1.1	2015	39%	2016	40 %	2017	41 %	70%
		Proportion de ménages ayant accès à l'électricité en milieu urbain		2015	72%	2016	72 %	2017	73 %	95%
		Proportion de ménages ayant accès à l'électricité en milieu rural		2015	6%	2016	6%	2017	6 %	40%
		Nombre de Km de réseaux BT		2015	50	2016		2017		50
		Part des EnR dans le Mix (interconnecté de la SOMELEC)	7.2.1	2015	32%	2016	37 %	2017	38 %	50%
Renforcement des investissements en infrastructures des secteurs de l'équipement et des transports	11.2	Nombre de linéaire de routes bitumées (KM)		2015	4811	2016	689	2017		7500

		Nombre de linéaire de routes réhabilitées (KM)		2015	459	2016	20	2017		1200
		Nombre d'infrastructures portuaires réalisées		2015	5	2016	0	2017		8
Développement du secteur de l'hydraulique (AEP)										
Promotion de l'innovation et des Tic										
	9.c	Augmentation de la Pénétration Haut débit Fixe		2015	0.2%	-	-	-	-	2%
		Augmentation de la Pénétration Haut débit Mobile		2015	5.4%	-	-	-	-	10%
		Augmentation du taux des ménages ayant accès à internet		2015	4.3%	-	-	-	-	8%
		Augmentation du taux des individus utilisant internet	9.c.1	2015	25%	2017	41%	40%		
		Augmentation de la bande passante internationale par utilisateur internet en (kbps) de 3.2 à 32		2015	3.2	-	-	-	-	12

	Nombre de points d'échanges internet nationaux		2015	1	2017	1	2
	Nombre d'opérateurs mutualisant la gestion des infrastructures télécoms		2015	0	2017	0	1
	Taux d'adresses IPV6 par rapport au nombre d'IP nationales		2015	0%	2017	0%	10%
	Abonnements téléphone mobile (pour 100 personnes)		2015	-	-	-	-
	Utilisateurs d'Internet (% de la population)		2015	-	-	-	-

Levier stratégique 2 : Capital humain								
Chantier stratégique : relèvement de l'accès et de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle								
Interventions	Cible ODD	Indicateurs	indic. ODD	Référence		Réalisations		Cible
				Année	Valeur	Année	Valeur	2020
Garantir à tous une éducation de base, d'au moins 10 ans, assise sur un enseignement préscolaire élargi et de qualité	4.1		TNS au fondamental	75,0%	2016	2017	80,4%	90%
Développer l'accès et la qualité du second cycle du secondaire	4.5	4.5.1 Indice de parité genre fondamental		1,04	2016	2017	1,03	1
		4.1.3 TAP fondamental		80,0%	2016	2017	92%	100%
		4.1.5 Proportion d'élèves ayant réussis le CEP au fondamental		36,61%	2016	2017	25,79%	50%
		4.1.4 Taux de transition au secondaire		54,30%	2016	2017	62,7%	70%
		4.1.3 TNS au secondaire		35,0%	2016	2017	27,7%	50%

		4.5.2 Indice de parité de parité genre au secondaire		0,96	2016	2017	0,93	1
		4.1.6 Proportion d'élèves ayant réussis 50% ou plus du score global au BEPC		6,95%	2016	2017		25%
Améliorer la gouvernance du secteur Educatif								
Développer la formation technique et professionnelle	4.4 et 4.5	Nombre de formés aux écoles et centres de FTP		2016	6249	2017	6115	8000
		Nombre de formés dans les Établissements privés		2014	2318	2017	2500	3000
Améliorer l'accès, la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	4.3	TBS dans le cycle supérieur		2015	9%	2016	7,6%	2017
		Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	22803991	2015	572	2016	533	2017
		Pourcentage des étudiants dans le secteur privé		2015	4%	2016	4,7%	2017

Levier stratégique 2 : Capital humain								
Chantier stratégique : Amélioration des conditions d'accès aux services de santé								
Interventions	Cible ODD	Indicateurs	indic. ODD	Référence		Réalisations		Cible
				Année	Valeur	Année	Valeur	2020
Améliorer la Gouvernance du secteur de la santé	3.8	% du budget alloué au secteur		2015	4,60%	2017	2,2%	15% (Engagement d'Abuja)
		Total des dépenses en santé en pourcentage du PIB		(CS 2013)	3,90%	2016 et/ou 2017	Non Renseigné	5,20%
Améliorer les prestations du secteur de la santé	3.1, 3.2, 3.3 et 3.7	Espérance de vie à la naissance : totale (hommes, femmes)		RGPH 2013	60,3	2016-2017	Non Renseigné	65
		Taux de mortalité maternelle	3.1.1	RGPH 2013	582 pour 100 000 NV	2016-2017	Non Renseigné	218,95
		Taux de mortalité néonatale		EMIP 2004	34 %	2016-2017	Non Renseigné	16

		Taux de mortalité infantile	3.2.1	MICS 2011	115%	2016-2017	Non Renseigné	40
		Taux de mortalité infanto juvénile		MICS 2011	75%	2016-2017	Non Renseigné	60
		Prévalence VIH/Sida	3.3.1	ONUSIDA 2014	0.6%			<1%
		Décès par paludisme hospitalisé pour 1000 personnes et par an	3.3.3	PSNEP 2014-2020	0,73 p 1000			<1 p 1 000
		% de succès du traitement TB		PSN/LT 2014-2018	72%			90%
		Prévalence de la HTA chez les 16-64 ans		2005	22,40%			15%
		Prévalence du diabète chez les 16-64 ans		2005	6%			3,5%
		Couverture sanitaire (%)		2015	82,20%	Bilan 2017 Ministère de la Santé	83%	90%

		Prévalence contraceptifs (%)	3.7.1	MICS 2015	17,80%	Bilan 2017 Ministère de la Santé	8,7%	25%
--	--	------------------------------------	-------	-----------	--------	--	-------------	-----

Levier stratégique 2 : Capital humain								
Chantier stratégique : emploi pour tous et de promotion de la jeunesse, de la culture et du sport								
Interventions	Cible ODD	Indicateurs	indic. ODD	Référence		Réalisations		Cible
				Année	Valeur	Année	Valeur	2020
Promotion de l'emploi productif et du travail décent pour tous	3.8	% du budget alloué au secteur		2015	4,60%	2017	2,2%	15% (Engagement d'Abuja)
		Total des dépenses en santé en pourcentage du PIB		(CS 2013)	3,90%	2016 et/ou 2017	Non Renseigné	5,20%
Promotion de l'emploi productif et du travail décent pour tous	4.4 ; 8.3 ; 8.5 et 8.6	Taux de chômage total des 15 ans et plus	8.3.2	2014	12.9%	2017	11.8%	12
		Taux de chômage des jeunes (% de la population active âgée de 15 à 24 ans)		2014	31.15%	2017	22.9%	30%
		Taux d'activité		2014	46.63	2017	41.5%	49.6

Promotion de la culture, de la jeunesse et des sports		Espérance de vie à la naissance : totale (hommes, femmes)		RGPH 2013	60,3	2016-2017	Non Renseigné	65
	3.1, 3.2, 3.3 et 3.7 3.1, 3.2, 3.3 et 3.7	Taux de mortalité maternelle	3.1.1	RGPH 2013	582 pour 100 000 NV	2016-2017	Non Renseigné	218,95
		Taux de mortalité néonatale		EMIP 2004	34 ‰	2016-2017	Non Renseigné	16
		Taux de mortalité infantile	3.2.1	MICS 2011	115‰	2016-2017	Non Renseigné	40
		Taux de mortalité infanto juvénile		MICS 2011	75‰	2016-2017	Non Renseigné	60
		Prévalence VIH/Sida	3.3.1	ONUSIDA 2014	0.6%			<1%
		Décès par paludisme hospitalisé pour 1000 personnes et par an	3.3.3	PSNEP 2014-2020	0,73 p 1000			<1 p 1 000

		% de succès du traitement TB		PSN/LT 2014-2018	72%			90%
		Espérance de vie à la naissance : totale (hommes, femmes)		RGPH 2013	60,3	2016-2017	Non Renseigné	65
		Taux de mortalité maternelle	3.1.1	RGPH 2013	582 pour 100 000 NV	2016-2017	Non Renseigné	218,95
		Taux de mortalité néonatale		EMIP 2004	34 ‰	2016-2017	Non Renseigné	16
		Taux de mortalité infantile	3.2.1	MICS 2011	115‰	2016-2017	Non Renseigné	40

Levier stratégique 2 : Capital humain										
Chantier stratégique : une meilleure résilience des couches les plus vulnérables										
Interventions	Cible ODD	Indicateurs	indic. ODD	Référence		Réalisations				Cible
				Année	Valeur	Année	Valeur	Année	Valeur	2020
Protection sociale, égalité genre, enfance et famille	2.1	La prévalence de la sous-alimentation chez les enfants de moins de 5 ans pendant la période de soudure	2.1.1	2015	10,1%	2016		2017		
		Prévalence de l'insécurité alimentaire pendant la période de soudure (juin-juillet)	2.1.2	2015	26,8%	2016		2017	19.05%	
		Prévalence du retard de croissance (a) modérée et sévère, et (b) sévère, chez les enfants de moins de 5 ans	2.2.1	2015	(a) : 27,9% (b) : 11,4%	2016-2017	NR			

		La prévalence de la sous-alimentation chez les enfants de moins de 5 ans		2015	10,1%	2016-2017	NR	7%	2.1	La prévalence de la sous-alimentation chez les enfants de moins de 5 ans
		Prévalence de l'insécurité alimentaire pendant la période de soudure (juin-juillet)		2013	23,7%	2016-2017	NR	17%		Prévalence de l'insécurité alimentaire pendant la période de soudure (juin-juillet)
		TBS du préscolaire		2015	8	2016-2017	NR	12% ou plus	4.2	TBS du préscolaire
		Indice de développement de la petite enfance		2015	60%	2016-2017	NR	90%		Indice de développement de la petite enfance
		Pourcentage des filles et femmes ayant subies des violences au cours des 12 derniers mois		2011	68,1%	2016-2017	NR		5.2	Pourcentage des filles et femmes ayant subies des violences au cours des 12 derniers mois

		Pourcentage de personnes de 15-49 ans qui estiment que des femmes sont victimes de violences conjugales		2011	17,3%	2016-2017	NR			Pourcentage de personnes de 15-49 ans qui estiment que des femmes sont victimes de violences conjugales
		Pourcentage de femmes qui ont été mariées avant l'âge légal		2011	14,8%	2016-2017	NR	5.3		Pourcentage de femmes qui ont été mariées avant l'âge légal
		Pourcentage de filles de 0-5 ans qui ont subi n'importe quelle forme de MGF								Pourcentage de filles de 0-5 ans qui ont subi n'importe quelle forme de MGF
		Pourcentage de filles de 0-14 ans qui ont subi n'importe quelle forme de MGF		2015	53,2%	2016-2017	NR			Pourcentage de filles de 0-14 ans qui ont subi n'importe quelle forme de MGF
		Proportion de sièges occupés par les femmes au parlement		2015	20%	2016-2017	NR	5.5		Proportion de sièges occupés par les femmes au parlement

		Proportion de sièges de conseiller municipal occupés par des femmes		2015	35,38%	2016-2017	NR			Proportion de sièges de conseiller municipal occupés par des femmes
		Proportion des femmes dans les hautes fonctions (Ministres)		2015	28,6%	2016-2017	NR			Proportion des femmes dans les hautes fonctions (Ministres)
Approvisionnement en eau potable et accès aux services d'assainissement (le financement est pris en compte dans le chantier 3,3 du levier 1)		Accès à l'eau potable	6	2014	65.4%	2017	70%	80%	100%	Accès à l'eau potable
		Taux de raccordement	6	2014	39%	2017	nd		60%	Taux de raccordement
		Accès à l'assainissement	6	2014	30%	2017	45%		70%	Accès à l'assainissement
		Taux d'accès en latrines améliorées	6	2014	40%	2017	ND		75%	Taux d'accès en latrines améliorées
		Taux de défécation à l'air libre en milieu rural	6	2014	69%	2017	ND		25%	Taux de défécation à l'air libre en milieu rural
		Taux de défécation à l'air libre en milieu urbain	6	2014	10%	2017	ND		0%	Taux de défécation à l'air libre en milieu urbain

Garantir l'accès à l'électricité et un approvisionnement en hydrocarbures	7.1	Proportion des ménages ayant accès à l'électricité	7.1.2	2015	39%	2016	40 %	2017	41 %	70%
		Proportion des ménages ayant accès à l'électricité en milieu urbain		2015	72%	2016	72 %	2017	73 %	95%
		Proportion des ménages ayant accès à l'électricité en milieu rural		2015	6%	2016	6%	2017	6 %	40%
		Nombre de Km de réseaux BT		2015	50	2016		2017		50
Développement des secteurs des bâtiments et de l'habitat	1,5, 6,7 et 10	Nombre de plans d'aménagements réalisés		2015		2016				

Levier stratégique 3 : Gouvernance								
Chantier stratégique : la Gouvernance Politique, la cohésion sociale, la paix et la sécurité								
Interventions	Cible ODD	Indicateurs	indic. ODD	Référence		Réalisations		Cible 2020
				Année	Valeur	Année	Valeur	
<i>Amélioration de la gouvernance politique</i>	16.6 16.7	Nombre de scrutins organisés	16.6.1					
<i>Renforcement des moyens des forces de défense et de sécurité</i>	16.4	nombre d'actions terroristes déjouées	16.4.2	2015				
<i>Protection des jeunes contre la radicalisation et l'extrémisme violent</i>								
<i>Construction durable de la paix et de la cohésion sociale</i>	nombre de conflits sociaux réglés		2015					
<i>Gestion des migrations</i>	Nombre de migrants illégaux refoulés à la frontière par an		2015			2017	4.306	

Levier stratégique 3 : Gouvernance								
Chantier stratégique : la consolidation de l'Etat de droit, des droits humains et de la justice								
Interventions	Cible ODD	Indicateurs	indic. ODD	Référence		Réalisations		Cible
				Année	Valeur	Année	Valeur	2020
Contrôle citoyen de l'action publique	16.7 et 17.17	Nombre de radio et tv privées autorisées						
		Nombre d'OSC nationales et internationales autorisées						
Renforcement de la justice	16.3	Proportion de la population carcérale en instance de jugement	16.3.2					

Développement des droits humains	1.4 4.7 16.3 et 16.10	Nombre de cas avérés de meurtres, d'enlèvements, de disparitions forcées, de détentions arbitraires et d'actes de torture dont ont été victimes des journalistes, des personnes travaillant dans les médias, des syndicalistes et des défenseurs des droits de l'homme au cours des 12 mois précédents	16.10.1					
---	-----------------------------------	--	---------	--	--	--	--	--

Levier stratégique 3 : Gouvernance								
Chantier stratégique : la capture du dividende démographique								
Interventions	Cible ODD	Indicateurs	indic. ODD	Référence		Réalisations		Cible
				Année	Valeur	Année	Valeur	2020
Engagement politique en faveur du dividende démographique	3.7 4.4 et 8.6	nombre de stratégies qui prennent en compte le dividende démographique						
Accélération des politiques pro dividende démographique	3.7 4.4 et 8.6	nombre d'activités en faveur du dividende démographique financées						

Levier stratégique 3 : Gouvernance								
Chantier stratégique : promotion de la participation citoyenne des femmes et la lutte contre les discriminations basées sur le genre								
Interventions	Cible ODD	Indicateurs	indic. ODD	Référence		Réalisations		Cible
				Année	Valeur	Année	Valeur	2020
Promotion de la participation citoyenne des femmes								
Lutte contre les discriminations basées sur le genre								

Levier stratégique 3 : Gouvernance								
Chantier stratégique : la transformation de l'administration publique								
Interventions	Cible ODD	Indicateurs	indic. ODD	Référence		Réalisations		Cible
				Année	Valeur	Année	Valeur	2020
Optimisation de l'administration publique								
Amélioration de la gestion du personnel de l'Etat								
Développement de l'Administration et des services électroniques	5.b ; 9.c et 17.8	Dimension de l'Intranet du Gouvernement en KM		2015	20			
		Nombre de sites intégrés dans l'intranet		2015	30			
		Nombre de services de sécurité informatique, de centres de lutte contre la cyber criminalité et le contenu indésirable		2015	1			
Coordination de l'action de l'administration								

3.5.4. Planification, coordination, suivi-évaluation de la SCAPP	17.14 17.15	Nombre des stratégies sectorielles adoptées		2015	3.5.4. Planification, coordination, suivi-évaluation de la SCAPP	17.14 17.15	Nombre des stratégies sectorielles adoptées	
		Nombre des plans de développement régionaux actualisés ou réalisés (SCRAPP)		2015			Nombre des plans de développement régionaux actualisés ou réalisés (SCRAPP)	
		Elaboration du rapport annuel de mise en œuvre (RAMO)		2015			Elaboration du rapport annuel de mise en œuvre (RAMO)	
		Taux de réalisation de la SNDS		2015			Taux de réalisation de la SNDS	

Levier stratégique 3 : Gouvernance								
Chantier stratégique : une meilleure gouvernance économique et financière								
Interventions	Cible ODD	Indicateurs	indic. ODD	Référence		Réalisations		Cible
				Année	Valeur	Année	Valeur	2020
Renforcement des processus institutionnels et de la gouvernance du secteur public en vue de réduire le risque de surendettement	17.4.1	Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services		2015				
Gestion des finances publiques								
		LOLF adoptée et mise en œuvre		2015		2017	Adoptée	
Lutte contre la corruption et renforcement de la transparence	16.5	Indice de perception de la corruption	16.5.1	2015				
Gouvernance économique	16.6	Nombre de dispositions de régulation des secteurs		2015				

Environnement des affaires	8.3	Nombre des réformes engagées pour l'amélioration du climat des affaires		2015				
-----------------------------------	-----	---	--	------	--	--	--	--

Levier stratégique 3 : Gouvernance									
Chantier stratégique : développement local et de la décentralisation									
Interventions	Cible ODD	Indicateurs	indic. ODD	Référence		Réalisations		Cible	
				Année	Valeur	Année	Valeur	2020	
Renforcement de la politique de décentralisation	Renforcement de la politique de décentralisation	11.b	Adoption d'un nouvel échelon de décentralisation correspondant aux régions		2015	2017	Loi sur la Régionalisation adoptée		
			Nombre de PDC		2015				
Réactualisation de la politique de l'aménagement du territoire	11	Nombre Monographies régionales		2015		2016		9	
				2015		2016 3 2017		3	
		Nombre de pôles régionaux de développement mis en place		2015		2016 3 2017		3	

Levier stratégique 3 : Gouvernance								
Chantier stratégique : une meilleure gouvernance environnementale, de gestion rationnelle des ressources naturelles et de réduction des risques de désastre								
Interventions	Cible ODD	Indicateurs	indic. ODD	Référence		Réalisations		Cible
				Année	Valeur	Année	Valeur	2020
Politique intégrée d'exploitation durable des écosystèmes	13.1	Proportion de stock de poisson se situant à un niveau biologiquement viable		2016		2017	14,4.1	
		Proportion de la surface maritime couverte par des aires maritimes protégées					14.5.1	
Préservation et valorisation des ressources naturelles	13.1 14.5 15.3	Proportions des surfaces protégées ou préservées					14.5.1	
		Etat de mise en place des stratégies intégrées de développement, résilientes face aux changements climatiques et prévoyants des mesures de réduction des risques de catastrophe					13.1	
		Superficiesensemencées de façon aérienne					15.3.1	

Protection des villes côtières contre les risques d'incursion marine et les inondations	15.5	Nombre de mesures prises pour la protection des villes côtières contre les risques d'incursion marine						
--	------	---	--	--	--	--	--	--

5.3 Annexe 3 : Consolidation de la programmation pour 2018

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 1 : Promotion d'une croissance forte, inclusive et durable					
1. Chantier stratégique de promotion d'une croissance plus diversifiée des secteurs porteurs	1.1. Promotion d'une agriculture à la fois productive, compétitive et durable	20 forages profonds et de 30 forages manuels	2 310 000 000,00		
		30 forages en Unités d'irrigation			
		(Station, châteaux d'eau)			
		30 réseaux d'irrigation			
		50 pompes solaires			
		7 barrages et 14 seuils			
		Une unité de conditionnement de dattes			
		un labo phytopathologique d'Atar			
		Aménagement de 11.650 ha pour la culture du riz	7344308328		
		Aménagement de 3.702 ha en irrigué et 2.757 ha en pluvial, soit un total de 6.459 ha			
		Aménagement de 10.000 ha pour la culture de canne à sucre			
		Curage des principaux axes hydrauliques pour une meilleure exploitation des terres cultivables : localité de Koundi, Sokkam, LaouijaSokham, Meissoukh, Garak, Mbleil, Gouer, Ibrahimma, Diallo Azzouna , Goup, etc.	4113000000		
		Identification et/ou validation en cours au niveau des CDR	610000000		
		Programme en cours d'identification	1 150 000 000		
Lancement des travaux de curage et d'approfondissement du marigot de Koundi 36 km	3 500 000 000				

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 1 : Promotion d'une croissance forte, inclusive et durable					
		Programme en cours d'identification	385 500 000		
1. Chantier stratégique de promotion d'une croissance plus diversifiée des secteurs porteurs	1.2. Développement des filières animales compétitives et gestion durable du système d'élevage extensif	Construction d'aires d'abattage			
		Construction d'abattage de grande capacité			
		Construction de magasins de stockage de grande capacité et de conservation pour l'exportation			
		Mise en place d'un réseau de collecte de peaux et de cuirs			
		Construction de merceries pour le traitement des peaux et des cuirs			
		Construction d'un centre de formation sur le traitement des peaux et des cuirs			
		Etude des marchés potentiels de peaux et cuirs et étude sur l'organisation des circuits commerciaux internes et externes(1)			
		Renforcement et amélioration des conditions de traitement d'hygiène et de traitement et de transport des peaux(1)			

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 1 : Promotion d'une croissance forte, inclusive et durable					
		Construction et équipement de mini laiteries villageoises locales(1)			
		Construction et équipement de centres de collecte du lait (capacité 5 t)(4)			
		Mise en place d'usines de fabrication d'aliments de bétail(1)			
1. Chantier stratégique de promotion d'une croissance plus diversifiée des secteurs porteurs	1.3. Préservation du patrimoine halieutique et environnemental marin et intégration accrue du secteur de la pêche dans l'économie nationale et mondiale	- Finalisation de la construction du Port de Tanit	28800	14400	14400
		- Construction du nouveau siège des Garde Côtes Mauritanienne à Nouadhibou	5,58	3.58	2
		- Construction d'un quai pour l'accostage des navires des GCM (
		- Extension et réhabilitation du Marché de Poisson de Nouakchott (MPN)	15,125	15,125	
		- Construction d'un port en eau profonde à Ndiago comprenant des quais de pêche, de commerce et de la marine	7.5	5	2.5
		- Construction d'un port de pêche artisanale et côtière au Pk93 (Legweichich)	650	650	
		- Construction d'un port de pêche artisanale et côtière au Pk 144 (NDamech)	60	60	
		- Construction d'un port de pêche artisanale et côtière au Marché de Poisson de Nouakchott (MPN) ;	102	102	
		- Construction de quatre (4) Points Aménagés de Débarquement (PDA) à Nouamghar, M'Haijratt, Twilitt et Lemcid ().	80	80	
		- Construction d'un siège de l'IMROP à Nouadhibou et à Nouakchott,	22	22	

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 1 : Promotion d'une croissance forte, inclusive et durable					
		- Construction d'antennes de l'ONISPA à Tanit, à Ndiago, au Pk28, au Pk 93, au Pk144, Rosso et à Kaédi comprenant des laboratoires et des locaux d'analyse de données et des bureaux et des logements	4	4	
		- Construction d'un débarcadère et d'un centre de développement de la pêche continentale à Kaédi ;	2	2	
		- Construction de plateforme pour le stockage des produits de la SNDP au Tagant, Adrar, Hodh el Ghrabi, Inchiri, TirisZemour, Rosso et Guidimagha.	0,35	0,35	
		- Finalisation de la construction du Port de Tanit	28800	14400	14400
1. Chantier stratégique de promotion d'une croissance plus diversifiée des secteurs porteurs	1.4. Renforcement de la promotion et la mise en valeur du potentiel minier et pétrolier	Elaboration d'une stratégie nationale du secteur minier	300.000 Euro	Acquis	GIZ
		Elaboration d'une stratégie de communication du secteur minier			
		Confection de cartes géologiques au 1/50000	2.300.000 Euro	A rechercher	
		Localisation des couloirs destinés à l'activité artisanale (Orpaillage)	500.000 Euro	A rechercher	
		Géochimie tactique des zones métallo géniques favorables	400.000 Euro	A rechercher	
		vulgarisation des données géologique et minières disponibles en vue d'intéresser le maximum d'opérateurs à la Mauritanie ;	300.000 Euro	A rechercher	40 000 Euros Obtenues dans le cadre du PGSP
		Révision et consolidation des lois (2008, 2009, 2012 et 2014) tout en restant compétitif	200.000 USD	Acquis	PGSP/Recrutement du cabinet d'avocat
		Doter le Cadastre Minier de logiciel approprié pour sa migration et formation de son personnel en SIG	500.000 USD	Acquis	PGSP
		Mise en place d'une base de données	200.000 USD	Acquis	PGSP
		Amélioration des connaissances du personnel en Géologie, géophysique, anglais	200.000 Euros	A rechercher	
		Mise à niveau de la Base des données	250 M UM		Budget propre MPEM

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 1 : Promotion d'une croissance forte, inclusive et durable					
		Assistance technique pour le renforcement des capacités dans le secteur du gaz en préparation des développements gaziers futurs		20 M USD	Banque Mondiale
		Formation initiale et continue assurée dans le cadre des CEPs			MPEMi
		Construction et exploitation d'un centre de formation à distance			BP dans le cadre des CEPs
		Analyse des besoins et mise en place d'un Gas Master Plan			
		Mise à niveau des compétences nécessaires			
		Mettre en place le cadre institutionnel Assurer le financement des infrastructures		A rechercher	
		Mettre en place le schéma fonctionnel (Contrats d'achat de gaz conventions avec l'Etat et les autres utilisateurs...)			
		Promotion des accords portant sur la Sismique multi clients ou des partenariats stratégiques avec des Opérateurs présents ou intéressés			
		Signature de nouveaux CEPs par entente directe.			
1. Chantier stratégique de promotion d'une croissance plus diversifiée des secteurs porteurs	1.5. Impulsion au secteur industriel				
	1.6. Promotion du commerce et consolidation des conditions d'un fonctionnement équilibré et transparent des marchés				
	1.7. Redynamisation et développement de l'activité touristique				
	1.8. Promotion d'un artisanat créatif, conservateur de mémoire et générateur de revenus et d'emplois décents				

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement			
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)	
LEVIER 1 : Promotion d'une croissance forte, inclusive et durable						
2. Chantier stratégique de la promotion du secteur privé et de l'amélioration de la pratique des affaires	2.1. Accélération des réformes engagées pour l'amélioration du climat et de la pratique des affaires					
	2.2. Renforcement du partenariat public-privé					
	2.3. Promotion d'un secteur financier solide et inclusif					
	2.4. Développement de l'investissement privé et des investissements directs étrangers (financement pris en compte dans le chantier 2,1 du levier 2)					
	2.5. Promotion de la création des PME	- Mesures incitatives pour création de PME				
		- Mise en place d'un fonds de garantis				
- Introduction de modules d'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieure et la FTP ;						
	- Développement d'un partenariat tripartite entre le monde de l'Entreprises, du secteur de l'emploi et le dispositif de la formation					
	- Création de 300 MPE/PTE		1 300 000 000 MRU	A rechercher		
3. Chantier stratégique de renforcement des infrastructures de soutien à la croissance	3.1. Garantir à la disponibilité de services énergétiques à un coût abordable aux unités économiques	Finalisation de la Stratégie				
	3.2. Renforcement des investissements en infrastructures des secteurs de l'équipement et des transports	Réception de 5 centrales hybrides : 4 centrales sur littoral et centrale Boustaila			PNUD/IRENA	
		Processus de Passation de marchés lancé pour la sélection d'un opérateur			ETAT/IRENA	
					Banque Mondiale	

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 1 : Promotion d'une croissance forte, inclusive et durable					
		Part des EnR: 48%			
		Réception réseaux BT : Projet Est, Projet Interconnexion avec Vallée, Kiffa-Guerou, et densification réseaux urbains à Nouakchott et intérieur.			
		Réception réseaux MT : Projet Est, Projet Interconnexion avec Vallée, ligne Kiffa-Guerou, électrification des périmètres agricoles entre Rosso et Boghé ; électrification du chenal de l'Aftout ; Construction de la ligne 33kV entre Sélibaby et Kiffa par l'OMVS			
		Réception de la ligne 21 Km Poste Centrale Duale – Poste Arafat, liaison à Nouakchott : Poste Est-Poste Centre.			ETAT/OMVS/
		Réception travaux	9946971,95 Euro	Acquis	FADES/OPIC
		Réception travaux			
		Passation de marchés			FADES
		Taux d'avancement : 30 %	150 MUSD	Acquis	EximBank Inde /FADES
		Finalisation de l'étude Kiffa-Kayes			
3. Chantier stratégique de renforcement des infrastructures de soutien à la croissance	3.3. Développement du secteur de l'hydraulique (AEP)	- le développement de l'internet haut débit, ses applications et la diminution de ses coûts en remédiant à la concentration du marché et en suscitant la concurrence pour toutes les composantes essentielles de la	4 600 000 000 MRU	A rechercher	

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 1 : Promotion d'une croissance forte, inclusive et durable					
		connectivité Internet ainsi que la mutualisation des infrastructures,			
	3.4. Promotion de l'innovation et des Tic	- la mise en place d'un environnement favorable au développement des contenus et applications au niveau national par la mise en place d'un Datacenter Tier-3 à Nouakchott,			
		- le développement de services d'e-Santé et d'e-Education par le numérique en les incluant dans les programmes d'accès universel aux services,			
		- le développement du patrimoine numérique par le recours aux logiciels ouverts (open sources) comme alternative aux logiciels propriétaires,			
		- la formation d'un écosystème propice à l'émergence et au développement de startups par la mise en place d'incubateurs TIC / Tech hub,			
		- la modernisation et la redynamisation du secteur de la postal			

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 2 : Développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base					
1. Chantier stratégique de relèvement de l'accès et de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle	1.1. Garantir à tous une éducation de base, de 10 ans, assise sur un enseignement préscolaire élargi et de qualité	Renforcement de la qualité de la Formation Initiale des enseignants et son adaptation aux exigences de la réforme	181 440 000	Disponible	RE
		Acquisition d'équipements au profit des ENI	45 000 000	Disponible	ETAT
		Développement de la formation continue des enseignants	102 936 816	Disponible	RE
		Amélioration de l'environnement scolaire et des conditions d'apprentissage dans les écoles	82 800 000	Disponible	RE
		Appui au fonds de concours à l'édition scolaire EF	157 500 000	Disponible	Etat
		Développement d'une offre alternative (non formelle) pour scolariser une demande potentielle spécifique (non scolarisés déscolarisés)	487 083 568	Disponible	RE
		Promotion de l'alimentation en milieu scolaire	1 501 499 160	Disponible	RE
		Appui aux cantines scolaires	20 000 000	Disponible	Etat
		Renforcement et restructuration de l'offre en vue d'élargir la capacité d'accueil au fondamental	2 454 826 390	Disponible	RE
		Education en Zones Prioritaires	25 000 000	Disponible	Etat
		Entretien tables bancs	67 500 000	Disponible	Etat
		Elargissement de l'accès au premier cycle (parachèvement des 13 collèges de proximité)	82 440 000	Disponible	RE
		promotion de la scolarisation des filles, notamment en milieu rural, en vue de réduire les disparités de genre	167 760 000	Disponible	RE

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 2 : Développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base					
		Développement et réhabilitation/viabilisation des infrastructures scolaires	9 226 000 000	Disponible	Etat
1. Chantier stratégique de relèvement de l'accès et de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle	1.2. Développer l'accès et la qualité du second cycle du secondaire	Appui a la stratégie de l'amélioration de l'enseignement des sciences et des mathématiques	36 000 000	Disponible	RE
		Appui au fonds de concours à l'édition scolaire EF	52 500 000	Disponible	Etat
		Projet Sida/MEN	10 000 000	Disponible	Etat
		Entretien tables bancs	22 500 000	Disponible	Etat
		Appui a la stratégie de l'amélioration de l'enseignement des sciences et des mathématiques	2 391 663 834	à rechercher	Etat
		Appui a la stratégie de l'amélioration de l'enseignement des sciences et des mathématiques	4 441 661 406	à rechercher	RE
		Poursuite des programmes de formation des techniciens et techniciens supérieurs	383871000		
	1.3. Améliorer la gouvernance du secteur éducatif	la construction et l'équipement achevés de 25 écoles fondamentales complètes ;			
		la construction et l'équipement achevés de 5 collèges ;			
		la construction achevée de 2 cantines scolaires ;			
		la construction, en cours d'achèvement, de 18 écoles fondamentales complètes			
la construction, en cours d'achèvement, de 5 collèges.					

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 2 : Développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base					
		la construction et l'équipement achevés de 25 salles de classes complétant 8 écoles fondamentales incomplètes			
		Développement des outils du pilotage	1 125 839 272	Disponible	RE
		Renforcement des Capacités Managériales	294 480 000	Disponible	RE
		Renforcement du rôle de l'évaluation et rénovation des pratiques en la matière	130 320 000	Disponible	RE
1. Chantier stratégique de relèvement de l'accès et de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle	1.4. Améliorer l'accès, la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	Les travaux de construction et d'équipement de la faculté des sciences économiques et juridiques sont achevés	1 992 741 395	Acquis	RE (FSD)
		Les travaux construction BUC-PU-CED sont achevés	161 658 083	Acquis	ETAT (BCI)
		Renforcement de la gouvernance et des formations professionnelles de l'université des sciences, de technologie et de médecine	284 320 000	Acquis	RE (Coopération Française)
		Appui au bilinguisme pour l'employabilité des jeunes diplômés du supérieur	108 041 600	Acquis	RE (Coopération Française)
		Appui à la Faculté de Médecine	83300 000	Acquis	ETAT (BCI)
		Appui aux manifestations scientifiques	11 000 000	Acquis	ETAT (BCI)
		Acquisition d'équipements au profit de l'ENS NKC	15 000 000	Acquis	ETAT (BCI)
		Appui à la mise en place de Master et recherche/FLSH	41 670 000	Acquis	ETAT (BCI)
		Appui à la mise en place de Master et recherche/FSJE	41 666 667	Acquis	ETAT (BCI)
		Plan stratégique, Matériel Labo, Réhabilitation et Recherche	50 000 000	Acquis	ETAT (BCI)
		Appui à la faculté des Sciences et Techniques	83 330 000	Acquis	ETAT (BCI)
		Appui à l'Autorité Mauritanienne pour l'Assurance Qualité (AMAQ)	5 000 000	Acquis	ETAT (BCI)
		Constructions, Réhabilitation et équipements au profit de l'ISET de Rosso	10 000 000	Acquis	ETAT (BCI)
		Acquisition d'équipements/ISCAE	10 000 000	Acquis	ETAT (BCI)

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 2 : Développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base					
		Construction d'un Centre Hospitalier Universitaire (CHU)	7 546 000 000	A rechercher	RE
		Construction de l'Ecole Supérieur Polytechnique (ESP)	17 637 000 000	A rechercher	RE
		Equipement de l'Institut des Langues (ISPLTI) à NDB	15 000 000	A rechercher	RE
		Plan stratégique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et le plan d'action	30 000 000	A rechercher	RE
1. Chantier stratégique de relèvement de l'accès et de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle	1.5. Développer la formation technique et professionnelle	Construction d'un nouveau CFPP à Nouakchott	5 000 000 €	Acquis	Kfw
		Construction d'un centre de développement de compétences (CDC)	1 000 000 \$	A rechercher	
		Construction locaux LFTPP de Zouerate	35 000 000 MRU	A rechercher	
		Réhabilitation et extension de 7 établissements	2 678 887 €	Acquis	Kfw/AFD
		Acquisition équipements 8 établissements	4 784 521 €	Acquis	Kfw/AFD
		Acquisition équipement LFTPP de Zouerate	45 000 000 MRU	A rechercher	
		Formation qualifiante au profit de 4250 jeunes	14 875 000 MRU	Acquis	Kfw/PRAPS
		Formation technique et pédagogiques de 200 formateurs	1 100 000 €	Acquis	Kfw/AFD
		Formation personnel structures centrales et établissements FTP		Acquis	Kfw/AFD
		Appui à la mise en œuvre du cadre juridique	200 000 \$	A rechercher	
		Etudes sectorielles sur le marché de l'emploi	1 200 000 \$	A rechercher	
		Mise en place CNFTP	200 000 \$	A rechercher	
		Elaboration de 05 contrats programmes avec les établissements de la FTP ;	11 500 000 MRU	Acquis	Kfw
		Elaboration de 28 programmes et supports pédagogiques ;	3 200 000 MRU	Acquis	Kfw/BAD

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 2 : Développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base					
		Organisation de cinq enquêtes de suivi insertion des sortants de la FTP ;	2 700 000 MRU	Acquis	
	1.6. Promotion de l'enseignement originel et lutte contre l'analphabétisme	Alphabétisation de 8000 analphabètes à travers	49 948 600	Acquis	Etat
		Amélioration et diversification de l'offre d'alphabétisation			
		Amélioration du dispositif de partenariat et d'incitation			
		Renforcement des capacités de la Direction de l'Alphabétisation			
		Suivi et évaluation des activités à travers des visites de terrain et l'élaboration de rapports périodiques			
		Renforcement des capacités nationales pour l'alphabétisation et l'éducation primaire non formelle (UNESCO)			
1. Chantier stratégique de relèvement de l'accès et de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle	1.6. Promotion de l'enseignement originel et lutte contre l'analphabétisme	Développement de stratégies, manuels, guides, modèle de projection et outils (UNESCO)			
		Formation ciblant 10 cadres dans le cadre de la préparation d'une base de données statistiques réelles et prévisionnelles,			
		Ouverture de 16 Mahadras modèles dans les wilayas de l'intérieur (GVT)	345 000 000	Acquis	Etat
		Ouverture de 20 nouvelles Mahadras modèles dans les wilayas de Nouakchott (GVT)			
		Suivi et visite des Mahadras modèles dans les wilayas du Hodh Charghi, de l'Assaba, de l'Inchiri, de l'Adrar et de Nouakchott (GVT)			
2. Chantier stratégique d'amélioration des conditions d'accès aux services de santé	2.1. Améliorer la Gouvernance du secteur de la santé	Coordination du secteur, améliorée	504,6	Acquis	Gouvernement
		Processus de planification, du suivi et d'évaluation, amélioré			CNAM
		Communication au sein du secteur, améliorée			PTF

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 2 : Développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base					
		Communautés impliquées dans la gestion du système de santé			
		Etude Démographie Santé (EDS) et enquêtes STEP WISE et SARA, réalisées			
		Inspection Générale de Santé (IGS) efficace			
	2.2. Améliorer les prestations du secteur de la santé	La santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, de l'adolescent et du jeune, est améliorée	808,6	Acquis : 82,34%	Gouvernement
		Les maladies transmissibles et non transmissibles sont contrôlées	1 212,1	Acquis	Gouvernement
		Les RHS sont renforcées	2 603,80	Acquis	Gouvernement
		Une politique nationale de maintenance des infrastructures et des équipements est élaborée			CNAM
		Les dispositions de la politique pharmaceutique nationale sont mises en œuvre			PTF
		La capacité de stockage de médicaments et consommable, tant au niveau central que décentralisé, est améliorée			
2. Chantier stratégique d'amélioration des conditions d'accès aux services de santé	2.2. Améliorer les prestations du secteur de la santé	Les capacités du SNIS sont renforcées et le DHIS2 mis en place			
		la construction et l'équipement achevés de 21 postes de santé			
		la construction et l'équipement en cours d'achèvement de 20 postes de santé			
3. Chantier stratégique de l'emploi pour tous et de promotion de la jeunesse, de la culture et du sport	3.1. Promotion de l'emploi productif et du travail décent pour tous	- Adoption de la SNE			
		- Signature de contrat programme Etat/ANAPEJ			
		- Lancement du projet Migr' ACTIONS : Projet de renforcement de la mobilité professionnelle en Afrique de l'Ouest			

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 2 : Développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base					
		- Elaborations des profils d'emploi dans le cadre du programme emploi décent du PNUD			
		- Lancement de nouveaux programmes de promotion de l'emploi : Maharat, Vikraty			
		- Ouverture de deux agences ANAPEJ à Néma et Kaédi, dans le cadre du projet PAFEJ			
		- Diversification des opportunités d'emploi par la création 300 de MPE et PME au profit des jeunes demandeurs d'emploi			
		- Amélioration de l'employabilité pour 1250 jeunes à travers l'accueil et l'orientation, la formation, le stage et l'intermédiation pour CDD et CDI			
		- Développement de partenariat Public privé			
		- Promotion de l'emploi notamment l'emploi indépendant dans le secteur de la transformation			
		- Développement des contrats de types incitatifs (Contrat aidé, Contrat premier emploi, contrats d'apprentissage, ...)			
		- Développement de programmes destinés aux chômeurs de longue durée	7 478 000 000 MRU	A rechercher	
3. Chantier stratégique de l'emploi pour tous et de promotion de la jeunesse, de la culture et du sport	3.2. Promotion de la culture, de la jeunesse et des sports	Code du Patrimoine et ses textes d'application	6 701 608 000		
		Textes d'application de loi sur la propriété intellectuelle			
		Edifices administratifs pour toutes les institutions culturelles			
		Des dizaines de bibliothèques, centres culturels, théâtres et salles de cinéma			

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 2 : Développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base					
		250 fonctionnaires aptes à remplir l'une des fonctions culturelles			
		80 cadres supérieurs (dont 40 masters + 40 licences) dans l'une des filières culturelles			
		La réalisation de l'inventaire exhaustif du patrimoine culturel permettra le lancement des activités suivantes :	232 000 000		
		L'évaluation des besoins du patrimoine culturel en matière de conservation, entretien et la définition des priorités			
		L'inscription des biens culturels de valeurs locale, nationale et mondiale			
		Le lancement des opérations de réhabilitation et d'entretien des biens culturels			
		L'élaboration des cartes culturelles régionales et nationales facilitant l'aménagement culturel du territoire national			
		Le lancement des activités culturelles économiquement rentables à l'aide des composantes du patrimoine culturel exploitables			
		L'intégration de certains éléments du patrimoine culturel au sein des curricula scolaires			
3. Chantier stratégique de l'emploi pour tous et de promotion de la jeunesse, de la culture et du sport	3.2. Promotion de la culture, de la jeunesse et des sports	La mise à disposition des composantes du patrimoine culturel pour les chercheurs et les producteurs capables de créer des produits culturels.			
		La protection de la diversité culturelle au niveau national et régional	108 500 000		

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 2 : Développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base					
		La protection et la valorisation des différentes composantes du patrimoine culturel national, régional et local			
		La création d'une dynamique culturelle et d'un soutien aux créateurs			
		L'appui à la décentralisation de l'action culturelle			
		La création d'une dynamique de développement local			
		Le soutien des compétences culturelles locales et leur encadrement par l'appareil central			
		Ce programme permettra l'amélioration des conditions de vie des populations des villes anciennes grâce à la démarche de protection et promotion du développement durable, qui exécutera d'abord le plan de gestion de ces villes - tout en mettant l'accent sur l'augmentation des revenus, surtout pour les activités à caractère touristique, capable de générer de nouveaux revenus pour les populations locales. Et dans la foulée, les nouvelles réformes permettront de créer une nouvelle catégorie d'emplois tels que les travaux de la pierre, les maçons traditionnels, les éco-gardes, les manœuvres et le personnel de maintenance etc.	1 384 960 000		
		Aussi, le programme contribuera à la protection et la pérennisation des ressources naturelles, de la biodiversité - dans les sites concernés, particulièrement dans l'aire protégée de Guelb Er-Richât et ses zones connexes – mais aussi des espèces menacées d'extinction avec la réintroduction des espèces disparues.			

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 2 : Développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base					
3. Chantier stratégique de l'emploi pour tous et de promotion de la jeunesse, de la culture et du sport	3.2. Promotion de la culture, de la jeunesse et des sports	La mise en œuvre de ce programme s'adresse principalement aux populations locales qui deviendront ainsi ses acteurs, qu'elles soient les populations des villes anciennes ou celles nomades vivants dans la région.			
		Et c'est ainsi qu'elles bénéficieront d'abord de la formation et de l'entraînement, particulièrement dans le domaine du tourisme - tel que l'accompagnement des touristes, la gestion des structures touristiques - des travaux d'entretien des villes et de la surveillance de la région et sa sécurisation, mais aussi bénéficieront de facilités de crédits.			
		L'émergence d'une nouvelle génération de citoyens qui respectent l'Etat, ses symboles et ses biens	131 900 000		
		Améliorer la qualité des produits culturels et artisanaux produits localement			
		Le recul des opérations de détournement des biens culturels			
		L'émergence de nouvelles formes de prise en charge du patrimoine			
		La création d'emplois et lutte contre la pauvreté : donner aux populations concernées les moyens de vivre décemment			

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 2 : Développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base					
		L'émergence d'un climat de sérénité et de fraternité dans l'espace public et entre les membres de la société.			
4. Chantier stratégique d'une meilleure résilience des couches les plus vulnérables	4.1. Protection sociale, égalité genre, enfance et famille	Deux enquêtes de suivi de la situation alimentaire des ménages, l'identification des zones à risque et le suivi rapproché de la situation alimentaire dans les zones à risque, sont réalisés			
		150 CRENAM sont ouverts dans les zones les plus affectées par la malnutrition à Nouakchott et à l'intérieur du pays	15 000 000 MRU	Acquis	Etat
		Des campagnes de sensibilisation sur les bonnes pratiques nutritionnelles et le changement des comportements dans les wilayas du centre et de l'est de la Mauritanie, sont réalisées	1 763 000 MRU	Acquis	PTF
		Extension de l'approvisionnement des boutiques EMEL à l'intérieur du pays			
		Activités d'assistance et de secours d'urgence	120 000 000 MRU	Acquis	Etat
		Identification des microprojets de la deuxième phase du Projet d'Amélioration de la Production Agricole dans le Centre-Est Mauritanien (PAPACEM)			
		Identification d'un nouveau programme de microréalisations dans les zones les plus vulnérables			

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 2 : Développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base					
		Poursuite des activités de création d'actifs productifs dans le cadre de l'Intervention Prolongée de Secours et de Redressement(IPSR)			
4. Chantier stratégique d'une meilleure résilience des couches les plus vulnérables	4.1. Protection sociale, égalité genre, enfance et famille	La réalisation de 40866 transaction de distribution des transferts monétaires conditionnels; le résultat de cette opération est : (i) la production des 15 656 cartes de paiement électronique ; (ii) la dotation de 15 515 ménages d'une carte de paiement électronique, (ii) la distribution d'un montant de 60 820 500 MRU soit 608 205 000 MRO au profit des ménage les plus pauvres au niveau des moughataade M'Bout, Kankoussa, Selibabi et Ghabou; soit un taux de 99,22% par rapport à ce qui était prévu.			
		Le lancement d'une enquête pour l'établissement d'une situation de référence des bénéficiaires afin de pouvoir mesurer l'impact des interventions du programme au niveau des moughataa de Selibabi, Ghabou et Barkeol.			
		La réalisation d'une étude d'évaluation des processus de déroulement des opérations d'inscription, de promotion sociale et de paiement au niveau de la moughataa de M'Bout			
		La signature, en 2017, d'une convention avec le CSA, d'un montant de 157,741,400 MRO, pour la mise en oeuvre du Programme des Filets Sociaux Réactifs aux Chocs afin de d'assurer une distribution de 34 000 MRO par mois, pendant les trois mois de soudure, au profit de 1014 ménages dans les communes de : Tarengue, N'Djadjibenni et Edebaye Ehel Eguelaye de la moughataa de M'Bout en utilisant la plateforme de paiement de Tekavoul.			

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 2 : Développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base					
		La signature d'une convention avec le PAM pour l'utilisation de la plateforme de mobilisation sociale du programme Tekavoul dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme du PAM des transferts monétaires au profit de 1 955 ménages dans les communes de : Tikobra, Lahrache, Voul Legleite, Soufa et Edebaye Ehel Eguelaye de la moughataa de M'Bout en utilisant la plateforme de paiement de Tekavoul.			
4. Chantier stratégique d'une meilleure résilience des couches les plus vulnérables	4.1. Protection sociale, égalité genre, enfance et famille	La réalisation achevée de 14 barrages totalisant 403 ha			
		La réalisation en cours de 4 barrages totalisant 147 ha			
		La réalisation de 7 digues collectives d'une superficie de 125 ha			
		La réalisation en cours de 3 digues collectives			
		L'aménagement achevé de 2 périmètres totalisant 200 ha			
		La réalisation d'un chenal de 4 Km			
		L'aménagement, en cours d'achèvement, du périmètre de Thétiane			
		La réalisation, en cours d'achèvement, d'ouvrages complémentaires du périmètre			
		La réalisation en cours de seuils de ralentissement			
		La distribution de 980 charrues à traction animale			
		Le financement de 57 activités génératrices de revenus dans différents domaines (agriculture, élevage, commerce, boulangerie, poulailler, pavage...)			
		La distribution de 149 moulins à grains			

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 2 : Développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base					
		L'appui aux femmes: matériel horticole, semences et intrant (jardin)			
		Le réapprovisionnement de bétail pour ménage vulnérables			
		L'appui complémentaire ménages vulnérables			
		L'appui à femmes formées en teinture			
		La Subvention en cascade pour les communautés (Appui aux femmes)			
4. Chantier stratégique d'une meilleure résilience des couches les plus vulnérables	4.2. Approvisionnement en eau potable et accès aux services d'assainissement (le financement est pris en compte dans le chantier 3,3 du levier 1)	l'installation et l'équipement d'exhaures de forages ;			
		la réalisation de 16 forages avec un débit variant entre 3,5 et 60 m3 / heure ;			
		la réalisation de 17 Adductions d'Eau Potable			
		Tous les ménages sont raccordés aux réseaux eau et assainissement			
	4.3. Garantir l'accès à l'électricité et un approvisionnement en hydrocarbures (le financement est pris en compte dans le chantier 3,1 du levier 1)	Organisation des campagnes de lutte contre l'enfûtage clandestin du gaz butane	80 M UM		Budget propre MPEM
		Démantèlement des points de vente illicites des produits pétroliers liquides	70 M UM		Budget propre MPEM

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 2 : Développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base					
		Mise en place des mesures pour l'élimination des bouteilles banalisées	50 M UM		Budget propre MPEM
		Inventaires des stations-service	60 M UM		Budget propre MPEM
		Sensibilisation sur les aspects sécurité	50 M UM		Budget propre MPEM
		Revue institutionnelle de la SOMAGAZ	10 M UM		
		Mise en place de la loi portant sur le secteur Aval des Hydrocarbures	5 M UM		PRISM / Budget propre MPEM
		Mise en place des décrets d'application des deux ordonnances (3 décrets)			PRISM/Budget propre MPEM
4. Chantier stratégique d'une meilleure résilience des couches les plus vulnérables	4.3. Garantir l'accès à l'électricité et un approvisionnement en hydrocarbures (le financement est pris en compte dans le chantier 3,1 du levier 1)	Mise en place des arrêtés d'application (47 arrêtés)			
		Equipement d'un nouveau quai pétrolier à Nouakchott pouvant recevoir des tankers de moyenne taille (35000 TM)	1 ,5 Milliard UM		Budget propre MPEM
		Réhabilitation du dépôt de Nouadhibou et Extension du dépôt de Nouakchott	2 Milliards UM		GIP/MPEM
		Etude de faisabilité d'une raffinerie ;	60 M UM		MPEM
		Etude d'un plan directeur d'implantation des dépôts de gaz butane à l'intérieur du pays.	100 M UM		
	4.4. Développement des secteurs des bâtiments et de l'habitat	Les infrastructures en cours de développement sont réceptionnées dans les délais contractuels			
	La construction de 706 logements sociaux dans les quartiers périphériques de Nouadhibou.				

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 2 : Développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base					
		Construction de 560 logements + construction de 4 grands équipements à Nouakchott			
		-Création des brigades de contrôle urbain			
		-Tenue des assises nationales sur les BTP			
		- Elaboration et adoption d'une stratégie Nationale de l'Habitat valorisant les matériaux de construction locaux assortie d'un cadre adéquat de financement			
		-Elaboration et adoption des textes d'application du Code de l'Urbanisme (1 projet de loi ;4 décrets d'application)			
		- Révision des textes du Code de la construction			
		- Elaboration et adoption d'une stratégie Nationale de l'Habitat assortie d'un cadre adéquat de financement			
		- Elaboration et adoption de SDAU de quatre wilaya et le PLU de 10 Moughataa			
		- Poursuite et achèvement des actions en cours (Sur les 15 capitales régionales, 10 ont été traitées)			
4. Chantier stratégique d'une meilleure résilience des couches les plus vulnérables	4.4. Développement des secteurs des bâtiments et de l'habitat	-9 Ambassades et chancelleries	4116		
		-21 Infrastructures de santé	1 350		
		-38 Infrastructures scolaires	1 247		
		-35 garderies communautaires (petite enfance)	1 350		
		-72 projets en cours de réalisation	6516		
		- Construction 4 Grands Equipements et aménagements de Nouakchott dont la Grande Mosquée de Nouakchott, le Centre International des Conférences et l'Aménagement du Centre-Ville de Nouakchott.			

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 2 : Développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base					
		- Achèvement complet du PAAQ avec la construction de 2 écoles et la réhabilitation de 22 autres			
		- Achèvement construction/extension des hôpitaux de Néma et Tidjikja et des centres de santé de Barkéol, BirMogrein, Choum, Echram, Mâle, Aghchorguit, Rachid, Ghidiya , Moudjéria, NBeika et Tenwemend			

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 3 : Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions					
1. Chantier stratégique Amélioration de la Gouvernance Politique, la cohésion sociale, la paix et la sécurité	1.1. Amélioration de la gouvernance politique	Maison de la presse	7.000.000		
		Maison de la société civile	7.000.000		
		Elaboration de 14 plans de communication sectoriels	700.000		
		Elaboration d'un projet de décret pour la sauvegarde des archives audiovisuelles	200.000		
		Finalisation de la loi sur la SC	300.000		
		Mise en place de l'autorité de régulation de la publicité	5.000.000		
	1.2. Renforcement des moyens des forces de défense et de sécurité				
	1.3. Construction durable de la paix et de la cohésion sociale				
	1.4. Protection des jeunes contre la radicalisation et l'extrémisme violent				
	1.5. Gestion des migrations				
2. Chantier de la consolidation de l'Etat de droit, des droits humains et de la justice	2.1. Améliorer le contrôle citoyen de l'action publique	Amélioration de l'accessibilité géographique à la justice			
		Amélioration de l'accessibilité financière à la justice			
		Construction, réhabilitation et équipement			
	2.2. Renforcer la justice	Spécialisation des magistrats et auxiliaires de justice			
		Renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire			
		Documentation et archives judiciaires			
		Gestion des ressources humaines			
		parachèvement des sièges de tribunaux, et ses équipements			

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 3 : Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions					
		Politique pénale et de réinsertion			
2. Chantier de la consolidation de l'Etat de droit, des droits humains et de la justice	2.3. Développer les droits humains	Mise en œuvre de l'ordonnance sur la protection pénale des enfants (OPPE)			
		Lutte contre la criminalité			
		Lutte contre la corruption			
		Protection et promotion des droits de l'homme			
3. Chantier stratégique de la capture du dividende démographique	3.1. Engagement politique en faveur du dividende démographique				
	3.2. Accélération des politiques en faveur du dividende démographique				
4. Chantier de promotion de la participation citoyenne des femmes et la lutte contre les discriminations basées sur le genre	4.1. Promotion de la participation citoyenne des femmes				
	4.2. Lutte contre les discriminations basées sur le genre				
5. Chantier du relevement de la qualité de l'administration publique	5.1. Optimisation de l'administration publique				
	5.2. Amélioration de la gestion du personnel de l'Etat				
	5.3. Développement de l'Administration et des services électroniques	- le développement des transactions électroniques et de l'inclusion financière par mobile,	1 809 000 000 MRU	A rechercher	
		- l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services publics par la mise en place des systèmes fiables de traitement de l'information, de tableaux de bord et de collaboration,			

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 3 : Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions					
		- le développement du paiement électronique et des services publics en ligne par la mise en place des infrastructures et réglementations adéquates.			
	5.4. Planification, coordination, suivi -évaluation de la SCAPP				
6. Chantier d'une meilleure gouvernance économique et financière	6.1. Renforcement des processus institutionnels et de la gouvernance du secteur public en vue de réduire le risque de surendettement				
	6.2. Amélioration de la gestion des finances publiques				
	6.3. Lutte contre la corruption et renforcement de la transparence				
	6.4. Gouvernance économique				
	6.5. Environnement des affaires				
7. Chantier stratégique du développement local et de la décentralisation	7.1. Renforcement de la politique de décentralisation	-Elaboration et adoption des textes d'application de la loi d'orientation sur l'Aménagement du territoire (12 arrêtés dont 4 conjoints ;2 arrêtés de création de structures)			
		-Elaboration et adoption de schéma national de l'aménagement du territoire et des schémas régionaux			
		-projet de densification du réseau géodésique et la réalisation de cartes de base actualisées			
		-Poursuite création de pôles régionaux de développement			
		- Achèvement des regroupements de Mousfeyya et Tinwemend			
		-construction de 3 nouveaux pôles de regroupement de localités			
	7.2. Réactualisation de la politique de l'aménagement du territoire				

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 3 : Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions					
8. Chantier d'une meilleure gouvernance environnementale, de gestion rationnelle des ressources naturelles et de réduction des risques de désastres	8.1. Politique intégrée d'exploitation des écosystèmes	Evaluation et contrôle environnemental ;			
		Gestion durable des Ressources Naturelles ;			
		Conservation, restauration et Gestion Durable de la Biodiversité ;			
		Résilience aux changements climatiques et réduction des risques de catastrophes.			
8. Chantier d'une meilleure gouvernance environnementale, de gestion rationnelle des ressources naturelles et de réduction des risques de désastres	8.2. Préservation et valorisation des ressources naturelles	Le cadre légal, réglementaire, stratégique et institutionnel modernisé, complété et mis en place			
		Reboisement et boisement en vue de restauration des forêts classées ;			
		Conservation des forêts et des terres forestières ;			
		Protection des écosystèmes naturels et lutte contre la dégradation 3			
		Un ensemenement aérien des terres dégradées pour favoriser la régénération du milieu naturel ;			
		La restauration des pâturages naturels (mises en défens et gestion des parcours dans le cadre des plans climat territoriaux) ;			
		La protection des villes côtières contre les risques d'immersion marine et d'ensablement ;			
		Le renforcement de la résilience de la population vulnérable face aux effets du changement climatique ;			
		Le renforcement des capacités institutionnelles et techniques des structures nationales et locales en matière de planification, de financement et de mise en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique ;			

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 3 : Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions					
		Le renforcement de la résilience des écosystèmes naturels face aux effets du changement climatique			
		La réduction des risques de catastrophes et la lutte contre les pollutions environnementales;			
		La réhabilitation et la gestion intégrées et durables des zones humides contre les effets du changement climatique ;			
		L'aménagement des petits plans d'eau ;			
		Adoption et mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour la gestion des Aires Protégées Marines et Côtières et les Zones d'intérêt biologique..			
8. Chantier d'une meilleure gouvernance environnementale, de gestion rationnelle des ressources naturelles et de réduction des risques de désastres	8.3. Protection des villes côtières contre les risques d'incursion marine et les inondations	le colmatage des brèches restantes (1) ;			
		la fixation mécanique et biologique des brèches ;			
		la mise en œuvre des scénarios pour la protection des infrastructures littorales contre l'érosion côtière ;			
		la réhabilitation ou remédiation liée à la dégradation du littoral au niveau de Nouakchott et Nouadhibou			
		la mise en place de l'observatoire du littoral de Mauritanie avec la mise en place de stations pour la collecte et la capitalisation des données ;			
		la lutte contre l'érosion côtière ;			

Chantiers stratégiques	Interventions SCAPP	Résultats attendus	Financement		
			montant	Disponibilité (Acquis ou A rechercher)	Bailleurs (Etat ou R.E)
LEVIER 3 : Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions					
		le renforcement de la surveillance du littoral ;			
		la mise en œuvre du PDALM actualisé et la redynamisation du CCNL.			